

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

PREMIÈRE PARTIE.

COMPAGNIES MARCHANDES

QUI OBTIENNENT LE MONOPOLE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-FRANCE, A
CONDITION D'ETABLIR A LEURS FRAIS DES COLONIES DANS CE PAYS
ET D'Y PORTER LA FOI CATHOLIQUE.

Les tentatives faites sous Henri II et sous Charles IX pour l'établissement d'une colonie, d'abord au Brésil, puis dans la Floride, avaient fait perdre de vue aux Français le Canada. Néanmoins, les Normands, les Bretons, et d'autres qui fréquentaient depuis longtemps les bancs de Terre-Neuve et les environs de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, ne cessaient pas de s'y rendre, comme auparavant, pour la pêche de la morue et celle de la baleine. Quelques-uns même avaient insensiblement lié commerce avec les naturels du pays, et la traite des pelleteries était devenue un objet de lucre, que l'amour de la nouveauté et la facilité de ce trafic firent préférer à la pêche, et qui métamorphosa plusieurs de nos matelots en marchands. Pour la commodité des sauvages, ils allaient trafiquer avec eux au port de Tadoussac, qui devint ainsi comme le marché public de cette sorte de commerce. Là, ils faisaient l'échange de nos marchandises d'Europe contre diverses fourrures, telles que des peaux d'orignaux, de loups-cerviers, de renards, de loutres, de martres, de blaireaux, de rats musqués : mais principalement de castors, en quoi consistait leur principal gain. En échange, ils donnaient aux sauvages des fers de flèches, des aleines, des épées, des haches, des tranchets pour rompre la glace l'hiver, des couteaux, des chaudières ; comme aussi des capots, des couvertures, des bonnets, des chapeaux, des chemises, des draps ; enfin, du blé d'Inde, des pois, du biscuit ou de la galette, du pétun, des pruneaux, des raisins secs. C'était vers la fin du printemps, ou au commencement de l'été, que les marchands se rendaient ainsi, chaque année, à Tadoussac ; et l'année 1610, plusieurs y étant arrivés dès le 19 de mai, Champlain, qui était présent, rapporte que, d'après le témoignage des sauvages les plus âgés, aucun navire n'était arrivé de si bonne heure depuis plus de soixante ans ; ce qui montre qu'après Jacques Cartier ce commerce n'avait point été interrompu.

Les Malouins allaient assidûment à Tadoussac, et notamment des neveux et des parents de Jacques Cartier n'avaient cessé de fréquenter le Canada, depuis les expéditions de leur oncle dans ce pays. Il est même à remarquer que, dans son second et son troisième voyage, Cartier avait conduit avec lui son beau-frère Marc Jalobert, et Etienne Noël, son neveu, tous deux excellents pilotes. Jacques Noël, petit-neveu du navigateur, et né, comme lui, à Saint-Malo, était allé à plusieurs reprises sur ses traces ; et il rapporte, dans une lettre de l'année 1587, qu'il avait remonté le Saint-Laurent aussi loin que s'étendent les sauts. Dans cette même lettre il parle d'un livre fait en forme de carte marine, assez bien dessinée et rédigée de la propre main de Jacques Cartier ; et il nous apprend que ses fils, Michel et Jean Noël, arrière-petits-neveux de Cartier, étaient, cette année-là même, en Canada, munis d'une carte marine qu'il leur avait donné pour leur servir de guide. " Si, à leur retour, ajoutait-il en écrivant à un ami, ils ont appris quelque chose qui vaille la peine d'être rapporté, je ne manquerai pas de vous le faire savoir." Ce même Jacques Noël fut le premier marchand qui demanda une commission royale pour exécuter à ses propres frais les desseins de François Ier, et ouvrit par là à tant d'autres spéculateurs cette nouvelle voie de commerce, dans laquelle quelques-uns s'enrichirent, d'autres se ruinèrent ; mais qui n'eut pas, pour l'établissement des colonies catholiques dans la Nouvelle-France, tous les résultats qu'on s'en était promis, comme nous le raconterons dans la suite de cette histoire.



LIVRE PREMIER.

PREMIÈRE COLONIE FRANÇAISE EN CANADA

COMPOSÉE DE HUGUENOTS ET DE CATHOLIQUES. (De 1598 à 1632.)



CHAPITRE IER.

TENTATIVES INFRUCTUEUSES POUR ÉTABLIR UNE COLONIE ET PORTER LA FOI EN CANADA.

I.

Henri III accorde aux neveux de Jacques Cartier le monopole des pelleteries.

Jacques Noël s'était associé, pour des entreprises commerciales dans l'Amérique du Nord, au sieur de la Jaunaye-Chaton, son parent et, comme lui, neveu de Cartier. L'année 1588, ayant eu à supporter des pertes considérables par la malveillance, et peut-être la jalousie de certains individus qui leur brûlèrent trois ou quatre pataches, ils s'adressèrent au roi Henri III, pour obtenir de lui une commission semblable à celle que Fran-

çois Ier avait accordée à Jacques Cartier, leur oncle, afin de n'être plus exposés à de si injustes vexations. Ils appuyèrent leur demande sur les services que Cartier avait rendus à l'Etat, et sur ce que, dans son voyage de 1541, il avait envoyé, de ses propres deniers, une somme en sus de celle qu'il avait reçue du roi, dont ni lui, ni ses héritiers n'avaient jamais été remboursés; enfin, ils s'offraient pour reprendre le dessein de leur oncle et former une colonie française en Canada. Après les grandes dépenses faites, sans résultat, par François Ier et après celles de Henri II et de Charles IX, pour de semblables tentatives, la cour ne paraissait guère disposée à faire de nouveaux sacrifices d'hommes et d'argent pour une entreprise si hasardeuse, et dans un pays dont le climat avait paru être intolérable aux Français. De leur côté, Noël et La Jaunaye-Chaton, ne pouvant fournir à de si grandes dépenses, imaginèrent, pour y suppléer sans grever la cour, un expédient qui fut agréé du roi Henri III, et que nous verrons longtemps employé par ses successeurs. Ce fut de s'engager à former une colonie française à leurs propres dépens, et de procurer l'établissement du christianisme parmi les sauvages, si le roi voulait leur accorder, pour douze ans, le privilège de trafiquer seuls avec les peuples de ces pays, principalement en ce qui concernait les pelleteries, et s'il voulait défendre à tous les sujets du royaume de les troubler dans la jouissance de leur privilège, ainsi que dans l'exploitation de quelques mines qu'ils y avaient découvertes. Comme, par ce moyen, Henri III, sans faire aucune dépense, pouvait procurer l'accomplissement du religieux dessein de François Ier en faveur de ces peuples, il accorda, le 14 janvier 1588, à l'un et à l'autre, la commission et le privilège qu'ils demandaient.

II. ✓

Ce privilège est révoqué, à la sollicitation des Marchands.

Mais les marchands de Saint-Malo, intéressés eux-mêmes dans ce trafic, n'eurent pas plutôt connaissance du privilège dont nous parlons, qu'ils se réunirent pour le faire révoquer comme contraire au bien général du commerce. Ils présentèrent donc une requête au conseil privé du roi, et firent tant, qu'ils obtinrent, le 5 mai suivant, un arrêt conforme à leur demande. Dans la suite cependant, le même privilège fut accordé à d'autres, et Lescarbot, qui était particulièrement intéressé à le voir maintenu, faisait sur ce sujet les réflexions suivantes: " On dit qu'il ne faut
" point empêcher la liberté naturellement acquise à toute personne de tra-
" fiquer avec les peuples de delà; mais je demanderai volontiers: Qui est
" plus à préférer, ou la religion chrétienne et l'amplification du nom fran-
" çais, ou le profit particulier d'un marchand qui ne fait rien pour le service
" de Dieu, ni pour celui du roi? Et cependant cette liberté a seule em-
" pêché jusqu'ici que ces pauvres errants n'aient été faits chrétiens, et que

“ les Français n'aient planté parmi eux des colonies qui eussent reçu plusieurs des nôtres. Et même cette liberté a fait que, par l'envie des marchands, les castors se sont vendus huit livres et demie, lesquels, au temps de ladite commission, ne se vendaient qu'environ cinquante sols. Certes la considération de la foi et de la religion chrétienne mérite bien que l'on accorde quelque chose à ceux qui emploient leur vie et leur fortune pour son accroissement.”

III.

Henri IV accorde le monopole au marquis de la Roche, qu'il établit son lieutenant.

Ces réflexions, que peut-être d'autres partisans de la colonisation canadienne faisaient de leur côté à la cour de Henri III, inspirèrent en effet à ce prince la résolution d'accorder à un gentilhomme de Bretagne, le marquis de la Roche, la commission qu'avaient sollicitée pour eux-mêmes les neveux de Jacques Cartier. Mais Henri III étant mort avant qu'on eût commencé cette entreprise, son successeur, Henri IV, conformément au choix déjà fait de la personne du marquis de la Roche (*), lui fit expédier, le 12 janvier 1598, des lettres de commission, par lesquelles il l'établit son lieutenant général dans la Nouvelle-France. Comme ces lettres font connaître de plus en plus le motif qui dirigea nos princes dans le dessein de cette colonisation, il est bon d'en rapporter ici les dispositions principales: “ Le feu roi François Ier, dit Henri IV,

(*) On assure qu'en 1577 Henri III donna ses lettres de commission au marquis de la Roche, “ avec pouvoir d'aller aux Terres Neuves et de prendre possession, sous la protection de la France, de tout pays qui ne serait pas déjà possédé par un prince allié ;” et on ajoute que ce fut en vertu de ces lettres, que la Roche fit à l'île de Sable l'expédition dont nous parlerons dans ce chapitre. Mais il nous semble que cette date est fautive, et que c'est probablement par l'effet de quelque erreur de copiste qu'on la rapporte à l'année 1577. Car, si Henri III avait donné ce privilège au marquis de la Roche en 1577, on comprendrait difficilement qu'en 1588 il eut accordé aux neveux de Jacques Cartier le commerce exclusif des pelleteries, qui eut rendu inutile le privilège du marquis de la Roche, puisque celui-ci ne pouvait donner suite à son entreprise qu'au moyen de ce même commerce, que Henri IV lui accorda en effet pour en soutenir la dépense. Il semblerait donc plus naturel de supposer que Henri III donna sa lieutenance au sieur de la Roche après la révocation qu'il fit, en 1588, du privilège accordé aux neveux de Jacques-Cartier, et par conséquent cette dernière année, ou l'année suivante, avant le 1er août, jour où il fut assassiné. Peut-être même que Henri III lui avait promis verbalement sa lieutenance, sans lui en donner des lettres patentes. S'il lui en eut expédié quelque-une, il semble que Henri IV, dans celles qu'il lui donna en 1598, en eût fait mention, comme il y mentionne celle de François Ier en faveur de Roberval, desquelles il rappelle même la date; au lieu que, parlant des dispositions favorables de Henri III à l'égard du marquis de la Roche, il se contente de dire: *Conformément à la volonté du feu roi, qui déjà avait fait élection de sa personne pour l'exécution de ladite entreprise, nous l'établissons notre lieutenant général.* On pourrait donc entendre ces paroles d'une simple promesse verbale faite par Henri III, qui aurait été prévenu par sa mort tragique avant de l'avoir ratifiée dans des lettres patentes; promesse que son successeur aurait voulu accomplir, en expédiant au même marquis de la Roche ses lettres de commission.

“ sur les avis qu’il eut qu’au pays de Canada, Terres-Neuves et autres,
 “ il y avait plusieurs peuples qui vivent sans aucune connaissance de Dieu,
 “ fit découvrir ce pays par plusieurs bons pilotes ; et ayant reconnu que
 “ ces rapports étaient véritables, ce prince, poussé d’un mouvement de
 “ zèle et d’affection pour l’exaltation du nom chrétien, donna pouvoir à
 “ Jean-François de la Roche, sieur de Roberval, de faire la conquête de
 “ ces pays. Ce dessein n’ayant pas été exécuté alors, à cause des grandes
 “ affaires survenues à cette couronne, nous avons résolu, pour l’accomplis-
 “ sement d’une si belle œuvre et d’une si louable et si sainte entreprise,
 “ de donner la charge de cette conquête à quelque vaillant et expérimen-
 “ té personnage, avec les mêmes pouvoirs qui étaient accordés au sieur de
 “ Roberval par les lettres patentes du feu roi François Ier.

“ En conséquence, et conformément à la volonté du feu roi Henri III,
 “ nous établissons, par ces présentes, le sieur de la Roche, marquis de
 “ Contenméal, notre lieutenant général dans les pays de Canada, Hoche-
 “ laga et autres, qui ne sont point habités par des sujets d’aucun prince
 “ chrétien. Pour l’accomplissement de cette sainte œuvre et la propaga-
 “ tion de la foi catholique, nous l’établissons chef, gouverneur et capitaine
 “ de cette dite entreprise, avec pouvoir de lever des gens de guerre et
 “ autres dans tout le royaume, d’équiper des vaisseaux et de mettre ces
 “ pays sous notre obéissance, de faire des lois et ordonnances politiques,
 “ de punir les délinquants ; comme aussi nous lui donnons pouvoir de concé-
 “ der en toute propriété des terres, dans ce pays, à ceux qu’il jugera gens
 “ de mérite, pour en jouir, eux et leurs successeurs, à titres de fiefs, sei-
 “ gneuries, châtelainies, comtés, vicomtés, baronnies et autres relevant de
 “ nous.”

Henri IV ajoute que le bénéfice mobilier qui reviendra de cette entre-
 prise pourra être divisé en trois parts : l’une pour être distribuée à ceux qui
 ont fait le voyage ; la seconde pour être appropriée au sieur de la Roche ;
 et la troisième pour être employée aux fortifications du pays. Enfin il
 donne pouvoir à son lieutenant général de se faire accompagner par tels
 marchands qu’il aura choisis ; et défend à toutes autres personnes de tra-
 fiquer dans ces mêmes pays sans le consentement du lieutenant général,
 sous peine de confiscation des marchandises et des vaisseaux. Quant à
 l’étendue des pouvoirs accordés au marquis de la Roche, le roi déclare
 qu’ils sont les mêmes que ceux qu’avait donné François Ier au sieur de
 Roberval ; et qu’au reste il pourra tout ce que le roi lui-même pourrait
 faire s’il était présent en personne.

IV.

Triste issue de l’expédition de la Roche ; il meurt de chagrin.

Le marquis de la Roche, très-zélé catholique, *poussé*, dit Champlain,
d’une sainte envie d’arborer l’étendard de Jesus-Christ dans ces terres,

engagea généreusement une partie de sa fortune pour armer un vaisseau, dont il remit la conduite à un excellent pilote normand, nommé Chédotel. Mais l'idée qui était restée du Canada aux Français, après tant de tentatives infructueuses, était si défavorable par tout le royaume, que le marquis de la Roche ne trouva personne qui voulût le suivre, et se vit réduit à prendre, dans les prisons de l'Etat, des hommes condamnés à mort ou aux galères pour en faire les compagnons et les soutiens de ses travaux. Ces misérables, au nombre de cinquante à soixante, sortirent avec plaisir de leurs cachots pour courir les aventures de la mer, et chercher, dans un nouveau monde, un sort qu'ils ne pouvaient croire pire que celui auquel ils échappaient. Ce fut avec d'aussi tristes éléments de colonisation que le marquis de la Roche fit voile vers le Canada, conduisant avec lui environ soixante hommes. Arrivé à l'île de Sable, il débarqua la majeure partie de ceux qu'il avait tirés des prisons, leur laissa des vivres et des marchandises, et leur promit de venir les reprendre aussitôt qu'il aurait trouvé sur la terre ferme un lieu favorable pour y former un établissement. Dans ce dessein, il prit une petite barque, et se rendit du côté de l'Acadie ; mais, au retour, il fut surpris par un vent si violent, qu'il fut ramené en France en dix ou douze jours. La Roche se présenta alors à la cour pour réclamer certains avantages qui devaient l'aider dans son entreprise ; et, quoique le roi les lui eût promis déjà, ils lui furent refusés par l'effet des intrigues de quelques personnes qui ne désiraient pas le succès de son expédition, toute à la gloire de Dieu. "Ce qui, ajoute Champlain, lui causa un tel déplaisir qu'il en mourut, après avoir consommé son bien et son travail sans en recueillir aucun fruit sur la terre (*)."

V.

La recrue de la Roche, laissée à l'île de Sable, est ramenée en France.

Cependant ceux de ses gens qu'il avait laissés dans l'île de Sable, abandonnés ainsi à eux-mêmes, et voulant s'y mettre à l'abri des injures du temps, se fabriquèrent des baraques avec quelques débris de vaisseaux espagnols ou portugais, trouvés sur le rivage. On dit que, de ces mêmes navires, il était sorti quelques moutons et quelques bœufs qui se multiplièrent dans

(*) Lescarbot nous apprend qu'à son retour en France, le marquis de la Roche fut fait prisonnier par le duc de Mercœur, l'un des chefs de la ligue en Bretagne ; mais ce récit est difficile à concilier avec la date du voyage du marquis de la Roche, que l'on fixe en 1598, comme aussi avec l'expédition de ses lettres de commission, qui eut lieu la même année. Car le duc de Mercœur se soumit à Henri IV au mois de mars, 1598, et par là la ligue fut entièrement éteinte. Il faudrait donc conclure de cette emprisonnement, s'il a été réel, que le voyage du marquis de la Roche à l'île de Sable avait eu lieu avant cette année, et de plus, que ses lettres de commission royale ne lui furent données qu'à son retour en France. Car ces lettres sont du 12 janvier de la même année 1598, et comme Henri IV y déclare qu'il était alors dans la neuvième année de son règne, on ne peut soupçonner, dans la date de l'année 1598, aucune méprise de copiste ou d'imprimeur.

l'île ; et ce fut, pendant quelques temps, une ressource pour ces tristes exilés. Le poisson devint ensuite leur unique nourriture, et, lorsque leurs habits fusent usés, ils s'en firent de peaux de loups marins. Enfin, au bout de cinq ans ou même de sept ans, selon Champlain, le roi ayant ouï parler de leur aventure, et la France entière s'en étant émue, le parlement de Rouen, obligea, par un arrêt, le pilote Chétodel, qui allait à la pêche de la morue, de les ramener, à la charge pour eux de lui donner la moitié des provisions et des marchandises qu'ils auraient pu amasser, comme peaux de loups marins, cuirs de bœufs et autres. Chétodel se rendit en conséquence à l'île de Sable, où il ne trouva que douze de ces infortunés, ce que Lescarbott attribue à la division et aux mutineries qui s'étaient mises parmi eux et aux meurtres qui en avaient été la triste suite. Leur petit nombre fut cause, sans doute, qu'il ne leur fit point connaître les ordres en vertu desquelles il venait les chercher, afin de leur faire donner, pour prix de leur retour, la totalité des peaux dont ils avaient fait provision ; ce à quoi ils consentirent. Le roi voulut les voir dans l'équipement qu'ils s'étaient fait à l'île de Sable ; on les lui présenta avec leurs peaux de loups marins, leurs longs cheveux, leur longue barbe, qui les rendaient assez semblables, dit-on, au dieu mythologique des fleuves. Touché de ce spectacle, le roi leur fit compter, par Sully, cinquante écus à chacun et les déchargea de toute poursuite de la justice.

VI.

Henri IV donne à Chauvin, quoique calviniste, le privilège de la Roche. Pourquoi ?

Nous avons dit que le marquis de la Roche avait été desservi, auprès de Henri IV, par des envieux, et, l'année même qui suivit l'expédition des lettres en faveur du marquis, un marchand de Saint-Malo, nommé Dupont-Gravé, alla à la cour et fit demander, par une personne puissante auprès du roi, la même commission pour un calviniste de Honfleur, en Normandie, nommé Chauvin ou de Saint-Chauvin, capitaine de la marine. Il paraîtra surprenant qu'on ait pu solliciter pour un huguenot une telle commission, dont la condition principale devait être de porter la religion catholique en Canada, et aussi que Henri IV ait accordé cette faveur à Chauvin. Mais, pour expliquer une singularité si étrange, il est nécessaire de se reporter aux circonstances du temps, et de considérer le changement qui venait de s'opérer dans les esprits, surtout à la cour, depuis que, pour pacifier le royaume, ce prince avait publié, au mois d'avril de l'année précédente, 1598, l'Édit de Nantes, devenue depuis si célèbre.

Henri IV, après s'être vu obligé de conquérir à main armée ses propres États, crut que, pour faire régner parmi les Français la paix et la concorde, et prévenir une nouvelle guerre civile, il devait accorder, quoique forcément, par cet Édit, aux huguenots assemblés à Châtellerault, le libre

exercice de leur religion et l'entrée dans toutes les charges de judicature et de finances. Aussi les députés du parlement étant venus lui faire des remontrances sur cet édit, il leur répondit, entre autres choses : " Je suis " roi berger, qui veux non répandre le sang de mes brebis, mais les ras- " sembler avec douceur. Il ne faut donc plus faire de distinction de " catholique et de huguenot ; il faut que tous soient bons Français, et que " les catholiques convertissent les huguenots par l'exemple de leur bonne " vie." Par suite de cette disposition de tolérance et de douceur, des gentilshommes huguenots occupèrent des places à la cour et à l'armée. Quelques-uns employèrent même leur crédit, pour procurer à plusieurs de leurs coreligionnaires le privilège, accordé précédemment au marquis de la Roche, de coloniser le Canada ; et, comme ce privilège avait pour condition expresse et principale de porter la foi catholique dans ce pays, on dut donner à entendre, en le demandant pour Chauvin, que, quoique calviniste, il ne manquerait pas d'y faire passer des prêtres missionnaires aussi bien que des colons, comme aurait pu le faire un catholique.

VII.

Chauvin promet d'envoyer cinq cents hommes en Canada.

Mais Chauvin et Dupont-Gravé avaient des vues bien différentes, et ne se proposaient d'autre fin que de trafiquer avec les sauvages pour amasser du castor. Dupont-Gravé était allé déjà à Tadoussac et jusqu'aux Trois-Rivières ; et Chauvin avait fait aussi, pour son propre compte, la traite à Tadoussac. Ayant reconnu, l'un et l'autre, que le monopole de ce commerce pouvait les enrichir en peu de temps, Dupont-Gravé alla à la cour, le fit demander pour Chauvin, avec qui il devait entrer en société de commerce ; et, pour l'obtenir plus sûrement, il offrit de fonder une colonie en Canada, d'y faire passer cinq cents hommes qui se fixeraient dans le pays, et d'y construire des fortifications. Ces offres n'engageaient le roi dans aucune dépense, et lui donnaient l'espérance de voir par ce moyen, les sauvages du Canada embrasser la foi chrétienne. Ce prince avait d'ailleurs une confiance particulière en Chauvin, qui s'était dévoué pour lui dans les guerres précédentes ; il lui donna donc ses lettres patentes cette année 1599, et Chauvin accepta toutes les conditions que nous venons de dire, bien qu'il ne prétendit autre chose que d'obtenir, par ces lettres, le monopole des pelleteries, et fût résolu à faire le moins de dépenses qu'il pourrait.

VIII.

Chauvin n'envoie que des ministres calvinistes en Canada.

Il paraît que les gentilshommes calvinistes qui l'appuyèrent ainsi de leur crédit à la cour, se proposaient, de leur côté, un autre dessein peu favorable à la religion catholique. Du moins Champlain fait remarquer que, si

Henri IV refusa au marquis de la Roche certains avantages qu'il lui avait promis pour l'aider dans son entreprise, ce fut par les intrigues de quelques personnes, qui ne désiraient pas que *le culte de Dieu s'accrût, ni de voir fleurir au Canada la religion catholique, apostolique et romaine*; et voilà, ajoute-t-il, comme les rois sont souvent déçus par ceux en qui ils ont quelque confiance. Il désigne ici les manœuvres secrètes des calvinistes, les seuls qui pussent alors s'opposer à l'établissement du catholicisme en Canada, et avoir d'autres desseins pour ce pays. Ils ne pouvaient mieux y réussir, qu'en faisant donner la commission royale à Chauvin, ce qui fait dire à Champlain : "Le chef de l'expédition étant de contraire religion, ce n'était pas le moyen de bien planter parmi les peuples la foi catholique, apostolique et romaine, que les hérétiques ont tant en horreur et en abomination." Aussi voyons-nous que Chauvin, en équipant quelques navires à Honfleur et en se pourvoyant de plusieurs hommes de métiers propres à son dessein, eut soin de ne conduire avec lui aucun missionnaire catholique : et ce qu'on a de la peine à comprendre, il se fit accompagner de ministres. "Tout ira bien dans cette expédition, ajoute Champlain, hormis qu'il n'y aura que des pasteurs calvinistes." Cette hardiesse montre combien l'édit de Nantes, rendu l'année précédente, avait haussé le cœur aux protestants. Enfin un autre huguenot, non moins attaché à sa secte, Pierre Dugas, seigneur de Mons, dont nous aurons occasion de parler dans la suite, se joignit de lui-même à Chauvin, et voulut faire ce voyage pour son plaisir.

IX.

Chauvin néglige de donner commencement à une colonie.

Mais, quelque facilité que les calvinistes se fussent ainsi ménagée à eux-mêmes pour répandre librement leurs erreurs parmi les Indiens, ils ne profitèrent pas de cet avantage, et montrèrent qu'ils n'étaient allés en Canada que pour acquérir des pelleteries. A peine les navires furent-ils arrivés à Tadoussac, que Chauvin résolut de construire, dans ce lieu même, un petit logement qui pût leur servir de comptoir, et d'y laisser quelques hommes pour son négoce. Dupont-Gravé et de Mons s'efforcèrent de le détourner de ce projet, et essayèrent de l'engager à s'établir plus en amont du fleuve. Mais, venu seulement pour amasser des fourrures, Chauvin refusa d'aller plus loin ; et, comme il ne voulait faire que très-peu de dépense, ses ouvriers élevèrent, par son ordre à Tadoussac, une maison qui en méritait à peine le nom. Elle n'avait que huit pieds de hauteur, et, au lieu de cinq cents hommes qu'il avait promis de conduire en Canada, il en laissa seize dans cette bicoque, et retourna en France, chargé de pelleteries, avec Dupont-Gravé, son lieutenant. Les hommes restés ainsi à Tadoussac, étaient tout à fait impropres à donner commencement à une colonie, tant à cause de leur petit nombre que de l'esprit qui les animait.

“ Ce que Chauvin avait laissé de vivres et d'autres objets, dit Champlain, “ était à l'abandon des uns et des autres : c'était la cour du roi Pétaud, où “ chacun voulait commander.” L'inaction, la paresse et les maladies les réduisirent bientôt aux plus extrêmes nécessités ; ils seraient même morts de faim, si les sauvages n'en eussent eu compassion, et ne leur eussent fourni des vivres. Malgré ces secours, de seize qu'ils étaient, il en mourut onze, et les autres eurent beaucoup à souffrir, en attendant avec angoisses le retour des vaisseaux. L'année suivante, Chauvin fit un second voyage, qui fut aussi infructueux que le premier pour la colonisation du pays. Enfin il en tenta un troisième, et n'y demeura pas longtemps sans tomber lui-même dans une maladie qui l'enleva.

X.

Le commandeur de Chaste est pourvu de la commission de la Nouvelle-France.

Après la mort de Chauvin, Eymard de Chaste, chevalier de Malte, commandeur de Lormoteau, grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare, et gouverneur de Dieppe, obtint la même commission. Quoiqu'il eût été l'un des premiers à se déclarer pour Henri IV, à son avènement à la couronne (*), et lorsque ce prince était encore attaché à l'hérésie de Calvin, le commandeur de Chaste ne laissait pas d'être très-zélé pour la propagation de la religion catholique. Il avait été pourvu, par Henri III, de l'abbaye de Fécamp, et s'était montré un généreux bienfaiteur des Minimes de Dieppe, en donnant à ces religieux le bois nécessaire pour la construction de leur église ; aussi, s'il demanda à Henri IV des lettres de lieutenant général pour la Nouvelle-France, ce fut, dit Champlain, “ dans “ l'intention de s'y transporter en personne et de consumer le reste de ses “ ans au service de Dieu et à celui de son roi.” Mais, en vertu de sa commission, il avait à faire tous les frais de cette expédition, dont la dépense devait être considérable ; et pour y pourvoir, il eut soin d'abord de former une association composée de plusieurs gentilshommes et des principaux marchands de Rouen et d'ailleurs. Dupont-Gravé, qui connaissait déjà le pays, fut choisi pour conduire la flottille à Tadoussac ; il reçut même une commission du roi pour continuer les découvertes, en remontant le fleuve jusqu'au grand saut, appelé ensuite de Saint-Louis, et pour le seconder dans ses observations, le commandeur de Chaste désira de lui

(*) Dans ces circonstances difficiles où Henri IV faisait la conquête de ses propres Etats, il désirait surtout de s'assurer de Dieppe, ville très-importante à cause de son port, pour la facilité qu'elle lui donnait de recevoir des secours d'Elisabeth, reine d'Angleterre, contre les Ligueurs. S'en étant approché, accompagné seulement de quatre cents chevaux d'élite, il fut charmé de voir le commandant de Chaste venir à sa rencontre avec toute sa garnison, se soumettre à lui, sans condition et sans réserves, en lui proposant même de mettre dans le château et dans la ville telle garnison qu'il jugerait à propos ; et, touché d'un dévouement si généreux, le roi remit le commandeur lui-même en possession du gouvernement de Dieppe.

adjoindre un jeune Saintongeais qu'il jugeait d'ailleurs très-propre à procurer en Canada les intérêts de la religion catholique. C'était Samuel Champlain, né à Brouage, qui avait donné déjà des preuves non équivoques de son zèle intelligent et courageux, pour les observations lointaines.

XI.

Commencements de Champlain, il sert dans les troupes de Henri IV.

Personne n'ignore que Champlain fonda dans la suite l'établissement de Québec; et comme à ce seul titre, tout ce qui tient à sa personne intéresse vivement les Canadiens, nous ne pouvons nous dispenser de faire connaître ici les commencements de cet homme devenu justement célèbre. "Dès mon bas âge, écrivait-il lui-même, l'art de la navigation m'a attiré à l'aimer, et m'a provoqué à m'exposer, presque toute ma vie, aux ondes impétueuses de l'Océan. Il m'a fait côtoyer une partie des terres de l'Amérique et principalement de la Nouvelle-France, où j'ai toujours eu le désir de faire fleurir le lys avec l'unique religion catholique, apostolique et romaine." Ce goût pour la navigation, nourri dès le bas âge, était sans doute un effet, tant de l'éducation du jeune Samuel, que des premiers instincts qu'il reçut avec la connaissance. Son père Antoine Champlain, est qualifié capitaine dans la marine; et l'un de ses oncles, réputé alors l'un des bons marins de France, s'acquit une si grande estime chez les Espagnols, qu'il fut établi pilote général des armées navales du roi d'Espagne, et entrepris aux frais de ce prince (*). Mais la navigation n'était pas le seul attrait de Samuel Champlain: il s'exerça aussi de bonne heure au métier des armes, et nous voyons que, durant les troubles de la Ligue, ayant embrassé le parti de Henri IV, il prit du service en Bretagne, sous les maréchaux Daumont de Saint-Luc et de Crissac, et eut, pendant quelques années, dans l'armée royale, le grade de maréchal des logis. Il exerçait encore cet emploi, lorsque, au commencement de l'année 1598, le duc de Mercœur s'étant soumis à Henri IV, par un accommodement qui fut regardé comme le tombeau de la Ligue, le roi licencia l'armée qu'il avait eue jusqu'alors en Bretagne; et, dans le même temps, la paix entre la France et l'Espagne ayant été rétablie, le 2 mai, par le traité de Vervins, cette circonstance fournit à Champlain, qui se trouvait alors sans emploi, le moyen de faire un voyage au Mexique, ce qu'il désirait vivement.

XII.

Champlain va faire des observations dans l'Amérique Espagnole.

Jusqu'alors les Espagnols avaient empêché les Français de pénétrer dans ce pays, même comme voyageurs, de peur qu'ils n'y portassent l'hé-

(*) Voyez la note xxi sur Champlain à la fin du 1er volume de l'histoire de la colonie française en Canada.

résie calvinienne ; et Champlain, en vue d'y avoir accès, cherchait l'occasion de passer d'abord en Espagne, où il se promettait de former des liaisons et de se ménager des protecteurs, par la faveur desquels il pût s'embarquer ensuite sur quelqu'un des navires de la flotte que le roi catholique envoyait tous les ans aux Indes orientales. Par le traité de Vervins il venait d'être stipulé que les troupes espagnoles au service des ligueurs, évacueraient les places de France où elles étaient encore en garnison, et notamment celle de Blavet en Bretagne. Cette petite ville, appelée ensuite *Port-Louis*, aujourd'hui chef-lieu de canton dans le département du Morbihan, est située à l'embouchure du Blavet et éloignée de Lorient de cinq kilomètres. On avait promis aux Espagnols en garnison à Blavet de les transporter dans leurs pays ; et il arriva que l'oncle de Champlain, ancien pilote général des armées d'Espagne, reçut l'ordre du maréchal de Brissac de conduire les navires qui devaient les transporter : ce qui offrait à Champlain l'occasion naturelle et facile de passer en Espagne. Il se rendit donc à Blavet, où son oncle le reçut en effet sur son bord, qui était un grand navire de cinq cents tonneaux, nommé le *Saint-Julien*, pris et arrêté pour ce voyage. Champlain partit ainsi de Blavet au commencement d'août 1598, avec la flotte commandée par le général Soubriago, que le roi catholique avait envoyé pour ce dessein ; et, arrivé en Espagne, il demeura quelque temps à Séville où il se ménagea des connaissances que son oncle, si avantageusement connu des officiers de marine, dut lui procurer aisément. Enfin, au commencement de janvier de l'année 1599, il s'embarqua sur la flotte qui partit de Saint-Luc de Baramedo, à l'extrémité de la rivière de Séville, fit voile vers le Mexique, et y séjourna environ deux ans ; du moins il revint à la même rivière au commencement de l'année 1601, c'est-à-dire, deux ans et deux mois après son départ, comme il nous l'apprend lui-même.

XIII.

Observations de Champlain sur le Mexique ; Henri IV le charge d'en faire aussi sur le Canada.

En allant ainsi visiter l'Amérique espagnole, son dessein était d'en connaître les particularités remarquables, encore inconnues des Français et d'en faire ensuite un fidèle rapport à Henri IV. Après en avoir donc observé curieusement les productions et la topographie, il mit soigneusement par écrit toutes ses remarques, dans un ouvrage qu'il composa sous ce titre : *Brief discours des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a reconnues aux Indes occidentales, au voyage qu'il a fait*. Comme il se proposait de mettre cet écrit sous les yeux du roi, il eut soin de le peindre très-nettement ; et afin de faciliter l'intelligence des descriptions qu'il y faisait, il les accompagna d'un grand nombre de dessins coloriés, représentant des animaux de ce pays, des plantes, des arbres, et y joignit enfin beaucoup de cartes, surtout celle des lieux qu'il avait parcouru-

rus (*), ainsi qu'il le fit dans la suite pour plusieurs éditions de ses voyages en Canada. Ce fut peut-être alors que, pour lui témoigner sa satisfaction, tant de ce voyage au Mexique, que de cet écrit, Henri IV lui donna le titre de géographe du roi, comme le suppose le P. Le Clercq, et lui assura la pension que Champlain recevait déjà en 1603, à moins qu'il ne la lui eût assignée, à l'occasion du licenciement de l'armée, pour le récompenser de ses services militaires. Quoi qu'il en soit, on ne peut guère douter que Champlain, qui alla, dit-on, demeurer à Dieppe après son retour d'Espagne, n'ait montré ce même écrit au commandeur de Chaste, pourvu par le roi de la commission de la Nouvelle-France, et qu'après l'avoir lu, ce gouverneur n'ait désiré d'envoyer Champlain dans ce pays, persuadé que personne ne serait plus propre que lui à faire aussi sur les productions et sur sa topographie, les observations les plus judicieuses et les plus exactes. Il lui proposa donc, en 1603, de se joindre à Dupont-Gravé, pour le seconder dans ses découvertes. Champlain, à qui le roi faisait déjà la pension dont nous venons de parler, répondit au commandeur qu'il était prêt à s'embarquer, s'il avait pour cela l'assentiment du monarque, et Henri IV y consentit volontiers. Ce prince fit même écrire à Dupont-Gravé de le recevoir sur son vaisseau, et donna ordre à Champlain de lui faire un rapport fidèle de ce qu'il aurait vu et remarqué dans la Nouvelle-France.

XIV.

Champlain catéchise des sauvages à Tadoussac. Détroit de Québec.

L'un et l'autre s'étant embarqués cette année 1603, arrivèrent heureusement à Tadoussac, où était le rendez-vous des sauvages pour la traite. Dans la relation de ce voyage, Champlain rapporte qu'ayant questionné ces barbares, il reconnut, comme l'avait déjà fait Jacques-Cartier, qu'ils avaient de Dieu les idées les plus tristes et les plus ridicules ; et, à l'exemple de ce navigateur, il prit de là occasion de leur exposer, en abrégé, la foi catholique, sans omettre le culte des saints, l'un des points que combattaient alors les Huguenots. Le mercredi 18 juin de la même année, Champlain et Dupont-Gravé, pour exécuter les ordres du roi en faisant de nouvelles observations, partirent de Tadoussac, sur des bateaux de douze à quinze tonneaux, et laissèrent là leur navire, résolus d'aller reconnaître le saut situé au-dessus d'Hochelaga. " Chemin faisant, dit Champlain, " nous vîmes mouiller l'ancre à Québec, qui est un détroit de la rivière

(*) Cet ouvrage est encore inédit. Le manuscrit qu'on en conserve aujourd'hui à Dieppe, paraît avoir été écrit par Champlain lui-même, tant à cause de la forme particulière de l'écriture, tout à fait semblable à celle de ce navigateur, que de quelques ratures et corrections de style, qui semblent déceler la main de l'auteur même, jaloux avant tout de châtier et de réformer son propre texte, malgré la peine qu'il avait prise pour l'écrire nettement et pour l'orner de tant de miniatures.

“ de Canada ayant environ trois cents pas de large (*).” C’est la première fois que nous trouvons le nom de Québec, donné ensuite à la ville qu’on bâtit dans ce lieu même. Ce nom, qui dans la langue des sauvages micmacs signifie en effet *détroit*, ou *rétrécissement d’une rivière*, et la manière de parler de Champlain, qui appelle ici *Québec*, non pas la ville qui n’existait point encore, mais uniquement cet endroit resserré du fleuve, montrent combien sont peu fondées les autres interprétations qu’on peut avoir imaginées du nom de *Québec*. “ Il y a en cet endroit, du côté du “ nord, continue-t-il, une montagne assez haute qui va en baissant des deux “ côtés : tout le reste, est un pays uni, beau à voir, où il y a de bonnes “ terres, des chênes, des sapins, des trembles et autres arbres, comme “ aussi des vignes sauvages, qui, à mon opinion, si elles étaient cultivées, “ seraient bonnes comme celles de France.”

XV.

Champlain désigne le lieu des Trois-Rivières pour une habitation, et reconnaît le grand Saut.

De ce détroit Champlain partit le lundi 23 juin, et, à trente lieues de là, il examina avec soin le lieu appelé ensuite *Trois-Rivières*, comme propre à devenir le siège d’un établissement. Des six îles qui sont là “ il y “ en a une, dit-il, qui regarde le passage de la rivière du Canada (ou le “ fleuve Saint-Laurent), et commande aux autres. Elle est élevée du côté “ du Sud, et serait, à mon avis, un lieu très-propre pour une habitation, “ et pourrait-on le fortifier promptement ; car sa situation est forte d’elle- “ même. Enfin, le mercredi 2 juillet, jour de la Visitation, nous arrivâ- “ mes à l’entrée du saut, où il n’y avait que trois ou quatre pieds d’eau, “ quelquefois une brasse ou deux. Voyant que nous ne pouvions avancer, “ à cause de la grande force de l’eau, nous appareillâmes aussitôt notre “ esquif, que l’on avait fait faire exprès fort léger. Nous y entrâmes, “ le sieur Du Pont et moi, avec cinq matelots ; quelques sauvages, que “ nous avions menés pour nous montrer le chemin, étaient en canot. Nous “ n’eûmes pas fait la valeur de trois cents pas, qu’il nous fallut des- “ cendre, et quelques matelots furent contraints de se mettre à l’eau pour “ passer notre esquif. Le canot des sauvages passait aisément. Nous “ rencontrâmes une infinité de petits rochers qui étaient à fleur d’eau “ et où nous touchions maintes fois. Ayant ainsi fait une lieue, avec

(*) Il paraît que, dans ce premier voyage, Champlain parcourut assez rapidement le détroit de Québec, en évaluant sa largeur à trois cents pas environ, comme il le fit en écrivant la relation de son voyage ; à moins de supposer que dans les années subséquentes le fleuve Saint-Laurent ait étendu considérablement son lit dans ce même endroit, ce qui paraît peu probable. En 1626, le P. Charles Lalemant écrivait qu’il avait un peu plus d’un quart de lieue ; le P. Sagard lui donnait aussi *un bon quart* de lieue de largeur ; et en 1636, ce même détroit ayant été mesuré sur la glace, on trouva qu’il avait en largeur six cent soixante-douze toises, mesure de Paris.

“ beaucoup de peine, dans une espèce de lac, (que j'appelle ainsi) pour
 “ le peu d'eau que nous y trouvâmes, nous parvînmes au pied du sault
 “ avec le canot et notre esquif. Je vous assure que jamais je ne vis
 “ un torrent se déborder avec tant d'impétuosité. Il descend comme
 “ de degré en degré, et, à chaque lieu où il y a un peu de hauteur, il
 “ y fait, par la force et la roideur de l'eau, un bouillonnement étrange,
 “ en traversant tout cet espace, qui est peut-être d'une lieue ; de sorte
 “ qu'il est hors de la puissance de l'homme de passer outre avec son bateau
 “ quelque petit qu'il soit.” Ne pouvant remonter plus haut, Champlain vou-
 lut aller par terre, pour connaître l'étendue du saut, comme avait déjà
 fait Jacques Cartier, et marcha ainsi, sur la rive nord du fleuve, l'espace
 d'une lieue environ. Il y trouva un bois fort clair, où l'on pouvait passer
 aisément ; “ ne pouvant faire davantage, ajoute-t-il, nous retournâmes à
 “ notre barque.”

XVI.

Champlain reconnaît l'île St. Paul et celle de Montréal.

Par la description que Champlain a faite des environs du saut, on voit que tous ces lieux, aussi bien que le saut lui-même, n'avaient encore reçu des Français aucune dénomination particulière. Il dit que, vers le milieu de l'entrée du saut, il rencontra une île, à laquelle il donne un quart de lieue de longueur : c'est l'île Saint-Paul ; et que, du côté du nord, il y en avait une autre d'environ quinze lieues de long, avec une montagne qui dominait les terres d'assez loin : c'est l'île et la montagne de Montréal. Nous pouvons remarquer ici que Champlain est le premier qui ait parlé de cette île. Jacques Cartier, n'ayant fait que remonter le fleuve jusqu'au saut, semble avoir ignoré qu'Hochelaga fût dans une île. Jean Alphonse, Saintongeois, ne paraît pas non plus en avoir eu connaissance. Il dit seulement : “ Les terres, en tirant vers Hochelaga, sont beaucoup
 “ meilleures et plus chaudes que celles de Canada (qui sont au-dessus et
 “ au-dessous de Québec), et cette terre d'Hochelaga tient (ou est conti-
 “ guë) au (cap du) Figuier et au Pérou (*).” Ce qui montre, en pas-
 sant, que le continent américain était alors peu connu des navigateurs les
 plus habiles. Corneille Wytfliet, dans son *Histoire des Indes*, imprimée
 en 1611, suppose aussi qu'Hochelaga n'était point une île, comme le mon-
 tre la carte où il a figuré cette bourgade. Lescarbot, dans la carte qu'il
 publia en 1618, ne soupçonnait pas non plus l'existence de l'île de Mont-
 réal. Enfin, Jean de Laët, dans son *Histoire du nouveau monde*, n'a pas

(*) La relation française de Jean Alphonse, Saintongeois, traduite d'abord en anglais par Hakluyt, a été ensuite remise en français en 1843 d'après cette seule traduction ; et dans cette nouvelle version il s'est glissé une altération notable du sens de l'auteur, que nous rétablissons ici.

mentionné non plus l'île dans laquelle se trouvait autrefois Hochelaga(*).

XVII.

Champlain retourne en France. Mort du Commandeur de Chaste.

Champlain et Dupont-Gravé, après avoir ainsi reconnu le saut et les pays qui sont au-dessous, repartirent, le vendredi, 4 juillet (**), pour le détroit de Québec, où ils arrivèrent le mardi suivant. Champlain dressa une carte de tout le pays qu'il venait de parcourir, et l'accompagna d'une relation écrite ; après quoi Dupont-Gravé et lui retournèrent à Tadoussac, où ils remontèrent sur leur navire, qui avait fait un assez bon trafic avec les sauvages, et partirent pour Honfleur. Mais, en arrivant dans ce port, ils apprirent une nouvelle bien propre à les affliger l'un et l'autre, la mort du digne commandeur de Chaste, décédé à Dieppe le mardi, 13 mai 1603 (***) . Champlain, qui sentit vivement cette perte, s'étant néanmoins

(*) Il paraît que les Français reconnurent, comme par hasard, que le Mont-Royal était sur une île, à l'occasion de la mésaventure d'un jeune navigateur de Saint-Malo, qui remontait le fleuve Saint-Laurent, pour trafiquer avec les sauvages. Arrivé à l'île de Montréal, qui est environnée d'un côté par le fleuve Saint-Laurent et de l'autre par une petite rivière, ce jeune homme, chargé de conduire une barque au grand saut, tira au nord et entra ainsi dans cette petite rivière, au lieu d'aller au sud pour remonter le Saint-Laurent ; et comme elle n'avait point encore de nom français, elle fut appelée *des Prairies*, du nom de ce navigateur, sous lequel elle a toujours été connue depuis. Champlain nous apprend que *des Prairies*, qu'il qualifie *un homme plein de courage*, remonta le fleuve Saint-Laurent en 1610 pour la traite des pelleteries.

(**) Dans l'édition du voyage de 1603, il s'est glissé une erreur. On a mis Juin au lieu de Juillet, que toutes les dates précédentes réclament.

(***) Le commandeur de Chaste fut inhumé chez les Minimes de Dieppe. M. Pigné, grand vicaire de l'archevêque de Rouen, les curés des deux paroisses de Dieppe et ceux des environs, précédés de leur clergé et des Pères Minimes, conduisirent le corps à l'église de ces religieux. Trente pauvres, vêtus d'habits de deuil, portant chacun une torche allumée, précédaient le clergé, qui était suivi des domestiques du défunt ; et, immédiatement devant le corps, était porté un écusson aux armes des chevaliers de Malte. Enfin, après le cercueil marchaient des gentilshommes, les magistrats et les échevins de la ville, ainsi que beaucoup d'honorables citoyens. Nous devons ajouter, à la louange de ce digne commandeur, que loin de se servir de ses charges pour s'enrichir lui-même, il garda si parfaitement les vœux de sa profession religieuse, qu'il mourut pauvre, et ce fut le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, son parent, qui pourvut aux frais des funérailles.

Après la suppression du couvent des Minimes, l'église de ces religieux ayant été profanée, d'abord par des cérémonies dites patriotiques, ensuite par sa transformation en salle de spectacle, M. de Viel-Castel, sous-préfet de Dieppe, homme pieux et plein de respect pour la mémoire des anciens qui avaient illustré le pays, fit retirer de cette église, en 1827, aidé du concours de l'ingénieur M. Frissard et de celui de M. Féret, archiviste de la ville, les restes mortels du commandeur avec le cercueil de plomb qui les renfermait, et désira qu'ils fussent transférés avec honneur dans l'église Saint-Remi de Dieppe ; ce qui eut lieu à la satisfaction de toute la ville. Des canonniers de la compagnie bourgeoise portèrent les restes du commandeur, et toute cette compagnie, dont l'institution remonte à la bataille d'Arques, voulut faire partie du convoi funèbre. Enfin, après que le curé de Saint-Jacques, M. Potel, eut célébré la messe solennelle de *Requiem*, on déposa

rendu à la cour, présenta au roi la carte et la relation de son voyage, qu'il fit imprimer ensuite et dédia à l'amiral de France Charles de Montmorency. Henry IV parut y attacher beaucoup de prix, et promit de faire poursuivre et de favoriser l'entreprise interrompue par la mort du commandeur de Chaste. Les regrets que cette mort causa à Champlain étaient fondés sur la perte qu'avait faite le Canada, dans la personne d'un gouverneur si zélé pour la propagation de la religion catholique : "Et se pouvait-on bien attendre, dit-il lui-même, que, sous sa conduite, l'hérésie ne se fut jamais plantée dans ce pays." Il fait ici allusion à ce qui arriva malheureusement sous Pierre Dugas, sieur de Monts, successeur du commandeur de La Chaste, que nous avons vu suivre, par simple motif d'agrément, son coreligionnaire Chauvin à Tadoussac.

(A continuer.)

DE L'AUTORITÉ EN PHILOSOPHIE.

LIVRE 11^e.

CHAPITRE VIII.

Il est possible et même facile de constater l'existence de la révélation.

La révélation existe ; nous l'avons prouvé. Donc il est possible de constater son existence. On ne saurait nier ou révoquer en doute la légitimité de cette induction, à moins de nier ou de révoquer en doute la sagesse infinie de Dieu. Dieu, souverainement sage, ne peut rien faire d'inutile, ni dans l'ordre de la nature, ni dans un ordre supérieur. Mais en se révélant à l'homme, n'aurait-il pas fait une œuvre complètement inutile, s'il n'avait en même temps revêtu son témoignage de caractères

le cercueil au chevet de l'église, dans la chapelle de la sainte Vierge, à côté de celui d'un autre gouverneur de Dieppe, Philippe de Montigny, dans un caveau construit pour ce dernier : et c'est la raison de cette inscription qu'on y a gravée sur une table de marbre noir :

ICI REPOSENT
EMAR DE CHATTES
MORT EN M.DC.III
ET
PHILIPPE DE MONTIGNY
MORT EN M.DC.LXXV
TOUS DEUX
GOUVERNEURS DE DIEPPE

En écrivant ici *Emar de Chattes* on s'est conformé à la pratique naïve de quelques chroniqueurs dieppois, qui se sont contentés de rendre le son de ces mots, sans se mettre en peine d'en rechercher la vraie orthographe, qui est *Symar de Chaste*, ainsi qu'on le voit par la signature même du commandeur.

L'église des Minimes, où il avait d'abord été inhumé, sert aujourd'hui de salle d'audience au tribunal de première instance de l'arrondissement de Dieppe.

authentiques ; en sorte que l'homme ne pourrait obtenir la certitude de la réalité de la révélation, et qu'il lui serait impossible de discerner la voix de Dieu d'une voix étrangère ?

La révélation est un fait sensible et de grande importance. Or un fait de cette sorte est de sa nature aisément vérifiable. L'importance qu'on lui reconnaît, l'intérêt qu'il excite, provoquent un examen sérieux. Or l'examen en pareille rencontre, est facile, et ne peut guère manquer de mener à la découverte du vrai ; attendu qu'il s'agit d'un objet perceptible aux sens, et par suite à la portée de tous les hommes, savants et ignorants.

Il suffit d'avoir signalé ces généralités à la réflexion du lecteur. Venons maintenant à la discussion du cas particulier de la révélation chrétienne, dont nous avons établi plus haut l'existence, et faisons voir, spécialement en ce qui la concerne, la vérité de notre assertion générale.

Est-il possible, est-il facile de constater l'authenticité de certains monuments historiques de l'antiquité ? Seul le scepticisme, condamné par l'autorité du sens commun, peut donner une réponse négative. Mais de tous les monuments anciens, il n'en est pas un seul aussi manifestement authentique que le livre des origines chrétiennes ou l'Évangile. La tradition constante et universelle des chrétiens, confirmée par le consentement des payens et des Juifs, ennemis mortels du Christianisme, atteste leur authenticité. Plutôt que de livrer à des mains profanes ces livres vénérés, des foules de chrétiens de l'un et de l'autre sexe, ont subi une mort infâme et cruelle.

Considérés en eux-mêmes, les Évangiles présentent tous les caractères de vérité que pourrait exiger la critique la plus sévère. C'est dans les historiens, d'ailleurs nombreux et séparés par le temps et l'espace, une candeur, une simplicité, une piété, une religion, un amour de Dieu et des hommes si manifestement vrais et réels, qu'on ne saurait élever à leur sujet le moindre soupçon d'imposture. C'est dans le récit un calme, une circonspection, un détail de circonstances, de temps, de lieux et de personnes ; c'est dans les faits une publicité, un éclat, une gravité qui excluent la possibilité même de l'erreur. Bien plus : souvent l'on peut dire des Évangélistes qu'ils n'auraient pu tromper, lors même qu'ils l'auraient voulu faire. Ainsi en est-il, par exemple, du fait culminant de l'histoire du christianisme, la Résurrection du Sauveur.

Or si les Évangiles sont authentiques, c'est-à-dire si leur récit mérite une pleine confiance, il est évident que la révélation chrétienne est divine : car les miracles et les prophéties que racontent ces livres, sont manifestement l'œuvre de Dieu, par où il a voulu autoriser la mission et l'enseignement de Jésus-Christ.

Indépendamment des livres évangéliques, la tradition chrétienne suffit à démontrer les miracles et les prophéties qui établissent la divinité du

christianisme. La tradition des chrétiens réunit tous les caractères les plus propres à produire une pleine et entière certitude. Tradition publique, et même universelle, elle se rattache aux faits par une infinité d'anneaux qui forment comme autant de chaînes continues, traversant les âges, depuis l'ère des Apôtres jusqu'à nos jours : tradition la plus populaire qui fut jamais : tradition vivante dans les monuments des arts et des sciences, dans les lois, les mœurs et les usages d'un grand nombre de peuples séparés par de vastes espaces : tradition vivante dans l'éducation publique et privée, et dans un enseignement religieux jamais interrompu ; tradition souvent attaquée et toujours victorieusement défendue : tradition enfin dont l'objet, en partie purement historique, est fort simple et souverainement important.

Au reste il n'est point malaisé, d'après la méthode en usage parmi les chrétiens, de parvenir à la connaissance de leur tradition. Au premier lever de son aurore intellectuelle, l'enfant s'y voit initié. Sa nourrice la bégaié avec lui. Il l'entend redire par son père et sa mère, aussi bien que par les maîtres de la religion et de la science. En vertu d'un principe constitutif de sa nature, il reçoit ces enseignements avec une pleine confiance. A mesure qu'il avance en âge, et que sa raison se développe, on présente à ses yeux, sous un jour nouveau, et la tradition et l'histoire chrétiennes. Il en saisit toujours mieux les divins caractères, il en voit toujours plus clairement l'irrécusable autorité. Que l'horizon de sa pensée s'élargisse beaucoup, que sa connaissance gagne indéfiniment, en étendue et en profondeur, les bases de la foi chrétienne lui en paraîtront d'autant plus remarquables de splendeur et de solidité. Ainsi à tous les degrés de l'échelle intellectuelle, l'être raisonnable, avec l'aide de l'histoire et de la tradition, et moyennant l'emploi de la méthode catholique, parvient aisément à la connaissance certaine de la révélation.

Il n'est pas même besoin pour cela rigoureusement de la tradition et de l'histoire sacrée. Il suffit de ces trois faits et de leurs circonstances diverses :

- Prédication du christianisme par Jésus-Christ ;
- Etablissement du christianisme par les Apôtres et les autres disciples ;
- Stabilité et identité du christianisme depuis son origine jusqu'à nos jours.

Or ces trois faits et leurs principales circonstances, d'où l'on tire, relativement à la divinité du christianisme, des inductions évidentes et incontestables, sont, en très-grande partie, avoués de tous, amis et ennemis, et peuvent de plus s'établir aisément, comme il a été montré dans les chapitres qui précèdent.

D'où il suit qu'indépendamment des œuvres miraculeuses consignées dans l'Évangile et recueillies par la tradition, on peut, sans trop de difficulté, constater avec certitude, l'existence de la révélation chrétienne.

Mais, dira-t-on peut-être, la révélation chrétienne n'est pas la seule qui se prétende divine. Sans parler de beaucoup d'autres, il en est deux, fort célèbres dans le monde, qui lui disputent cette haute prérogative ; le judaïsme et l'islamisme. Comment juger des prétentions contraires de ces trois différents cultes ?

Ce ne sera point malaisé, grâce au principe évident que voici : une vérité démontrée subsiste toujours inébranlable, et les objections dirigées contre elle, quelles qu'elles soient, posent nécessairement sur de fausses apparences plus ou moins spécieuses. D'où il suit qu'après m'être démontré la divinité du christianisme, je puis, préalablement à toute discussion particulière, conclure la fausseté d'une révélation quelconque contraire au dogme chrétien.

Que si l'on désire venir au détail, et jeter sur les systèmes religieux sus-nommés, un regard introspectif suffisamment étendu, c'est une œuvre moins ardue de beaucoup, qu'on ne voudrait le faire accroire. Il n'est pas nécessaire, pour se convaincre directement de la fausseté du judaïsme et de l'islamisme, de se condamner à d'extraordinaires labeurs, et de passer sa vie à voyager parmi les Juifs et les Mahométans, ainsi que l'imagine follement Rousseau.

Le judaïsme et le mahométisme sont une doctrine publique. Donc on peut les connaître par les voies ordinaires de la publicité. Or ces voies ne requièrent ni d'extrêmes labeurs, ni de voyages de longs cours. On peut sans sortir de chez soi, apprendre, ou par des correspondances particulières non suspectes, ou par le témoignage uniforme des voyageurs et des savants, quels sont les points principaux de l'enseignement de ces religions diverses.

Est-on désireux d'une instruction plus ample sur cette matière ? On pourra se procurer à peu de frais les livres sacrés les plus autorisés parmi leurs sectateurs. Vainement l'on dirait qu'on n'entend pas le texte original, et que les traductions peuvent être infidèles. Quand la traduction des monuments religieux d'une nation, surtout d'une nation encore vivante, a cours dans un pays, qu'on en connaît l'auteur, son savoir, sa probité, le soin de sa réputation, tout conspire à donner de la confiance ; et la confiance se change en certitude, si la traduction dont il s'agit, ne soulève pas d'objections graves, quoiqu'elle soit répandue dans une contrée qui compte un certain nombre de spécialités capables de la comparer avec le texte, et que le peuple qui en fait usage ait de fréquentes communications avec les religionnaires dont elle est censée représenter les dogmes. Cette assertion est évidente, surtout alors que l'enseignement dogmatique qui ressort d'un monument religieux traduit en une langue étrangère, est en harmonie avec ce que l'on en sait d'ailleurs, par les différentes voies de la publicité.

Or il en est ainsi du mahométisme et du judaïsme. Aussi tout homme

médiocrement instruit connaît-il pertinemment les dogmes au moins fondamentaux de ces deux religions, d'où résultent entr'elles et le Christianisme, les différences radicales qui les séparent. Tandis que le chrétien proclame la divine origine de Jésus, fils de Dieu et vrai Dieu lui-même ; qui ne sait, d'une part, que le juif contemporain n'attribue qu'une nature humaine au fils de Marie, selon lui, imposteur insigne ? Et d'autre part, que le disciple du Coran le regarde comme un prophète, envoyé de Dieu qui n'eût jamais de fils ? Il n'en faut pas davantage pour être mis en demeure de prononcer, au moyen du grand principe philosophique signalé plus haut, sur la valeur intrinsèque du judaïsme et du mahométisme. Toutefois il est utile et facile de venir à de plus amples détails.

Le judaïsme antique est divin, et ne diffère pas radicalement du christianisme. Selon qu'il était prédit, le Christ a perfectionné et complété la religion judaïque. Mais à proprement parler, il n'y a point fait de changement. Moïse est l'ombre et la figure ; Jésus, c'est la réalité, l'archétype. Ce que le chrétien possède, c'est cela même que Moïse, les patriarches et les prophètes ont salué de loin avec de vifs transports. Le Messie à venir, tel est au fond le judaïsme ; le Messie apparu, tel est le christianisme.

Mais le juif contemporain est loin de conserver la foi de ses pères, tout en se montrant fidèle gardien des monuments qui la contiennent. Il ne veut pas reconnaître le divin Rédempteur qu'Abraham adora jadis à travers les siècles. Cependant deux choses surtout devraient lui découvrir son erreur : les livres dont il est le dépositaire et le possesseur primitif, et son état présent. Les faits et les enseignements prophétiques contenus dans les livres sacrés du peuple juif, trouvent en Jésus-Christ leur explication complète et leur accomplissement parfait, et ils ne les trouvent qu'en lui. Tous les traits dont les prophètes ont peint le Messie, conviennent exclusivement à Jésus, ainsi que nous l'avons fait voir en détail précédemment. Les faits de l'histoire des Juifs, les rites fondamentaux de leur culte empruntent au christianisme une vive lumière. Il en est ainsi manifestement, par exemple, du passage de la mer Rouge, de la manne, du serpent d'airain, de l'agneau pascal, des diverses sortes de sacrifices sanglants, de l'alliance de Dieu avec son peuple, confirmée par le sang répandu, de l'arche enfin, monument authentique de ce pacte sacré.

Les prophètes avaient chanté, avec de lugubres accents, les malheurs de Judas rebelle à la voix du Sauveur à venir. Or tous les maux dénoncés par ces hommes divins, aux persécuteurs du juste, du Saint par excellence, pèsent sur la tête des Juifs, depuis le jour fatal où ils répandirent, avec d'horribles imprécations, le sang du Fils de Marie. Jésus leur avait prédit lui-même tout ce qu'ils ont éprouvé : le siège de Jérusalem par les payens, la ruine entière de la ville et de son temple où il ne resterait pas

Pierre sur pierre, le carnage des citoyens, leur dispersion aux quatre vents, et leur désolation immortelle. Voilà ce qui fut prédit long-temps d'avance. Voilà ce que racontent les historiens et que l'on voit encore de nos jours. En faut-il davantage pour apprécier la valeur du judaïsme actuel ?

Quant au mahométisme, je dis d'abord qu'il pose sur la seule parole d'honneur de Mahomet.

Une doctrine positive, révélée surnaturellement, doit se prouver par le miracle ou la prophétie. Telles sont les lettres de créance obligées des envoyés de Dieu. Or Mahomet n'en fut jamais porteur. A la vérité, on raconte bien dans le Coran certains miracles prétendus, de sa façon, souvent ridicules ; mais ils ne soutiennent pas le plus léger examen de la critique. Il les faudrait croire, comme tout le reste, sur le témoignage de ce prophète singulier, qui y faisait lui-même beaucoup moins de fond que sur le tranchant du sabre.

Mahomet reconnaît la mission surnaturelle de Jésus ; mais il nie sa divinité. Or nous l'avons vu, si Jésus n'est pas Dieu, il ne saurait être, comme le voulaient les Juifs, qu'un odieux représentant du père du mensonge.

Mahomet avance que le christianisme primitif avait été corrompu ; mais il a gardé par devers lui la preuve de cette assertion, dont nous avons établi la fausseté.

Le Coran consacre le sombre dogme de la fatalité, si fécond en funestes conséquences ; il autorise la polygamie et le divorce, avec les circonstances d'un cynisme dégoûtant (*). Les fidèles observateurs de la religion mahométane, trouveront dans les cieux, à plaisir, tout ce que la luxure et le sensualisme, sous toutes ses formes, peuvent convoiter davantage : des jardins enchantés, de somptueux festins, de belles femmes et en grand nombre.

Avons-nous besoin de pousser plus loin notre examen, pour demeurer convaincus que le mahométisme n'est que l'œuvre d'un homme ?

Laissons là le faux prophète avec son cruel fanatisme, et le juif infortuné avec son aveugle obstination. Nous en avons dit assez, touchant les prétentions de ces deux sortes d'adversaires contre le christianisme, pour faire voir que l'on pouvait facilement connaître leur doctrine et la réfuter.

(A continuer.)

(*) Le même individu peut répudier et reprendre plusieurs fois la même femme.

LA BIGOLANTE.

HISTOIRE VÉNITIENNE.

(Suite et fin.)

Grillo fit prendre à la gondole mille détours à travers les canaux de la ville, et il ordonna à Beppo de déboucher enfin dans le Grand-Canal, près du pont de Rialto.

—Ne craignez rien, dit l'espion à Orséola ; tout est convenu pour vous sauver, avec Fabia et son père ; mais pour mieux jouer votre rôle de dogaresse, il faudrait que vous ayez des diamants, beaucoup de diamants.

—Et comment en aurais-je ?

—Il y a ici près un orfèvre de mes amis qui nous en prêtera jusqu'à demain. Laissez-moi faire et restez dans la gondole.

Grillo débarque et court à la boutique d'un vieil orfèvre juif, comme il y en a beaucoup encore à Venise, au Rialto. Le juif était déjà couché : l'espion le fit lever en toute hâte.

—Fils d'Abraham, lui dit-il, c'est la fortune elle-même qui frappe à ta porte en ma personne. Vois-tu là-bas cette gondole arrêtée près du pont ? elle renferme Son Altesse la dogaresse qui vient t'acheter tes pierreries ; apportez-lui tout ce que tu as dans ta boutique.

—Ne peut-elle venir elle-même ? demanda le Juif soupçonneux ?

—Y songes-tu, vieux Jérémie ? Son Altesse ne met jamais le pied hors de sa gondole. Viens donc. Elle aime les bijoux à la folie, et elle ne marchandé jamais.

—Par le bâton de Jacob, je suis à ses ordres.

Jérémie entassa ses pierres les plus précieuses dans une grande cassette, et, aidé de son fils, il la porta jusqu'à la gondole. A la vue de la coiffure dogale, dont les perles étincelaient au clair de la lune, le Juif ne put avoir aucun soupçon, et il s'empressa de montrer ses trésors à la prétendue dogaresse.

Orséola fut ébloui de cet amas de richesses, dont elle n'avait jamais soupçonné l'existence. Grillo lui fit acheter toute la cassette sans marchander et il griffonna sur son genou le reçu : "Moi, femme du doge Marino Grimani, je reconnais avoir reçu du seigneur Jérémie *Ebreo* (juif) une cassette pleine de pierreries, du prix d'un million de sequins, qui seront payés au dit Jérémie demain matin au palais ducal."

—Maintenant, dit tout bas Grillo à la bigolante, il faut signer ce bon. Ecrivez là, tout en bas : *Morosini, Dogaresse*, et tâchez de faire honneur à votre ancien maître d'écriture.

Orséola intimidée signa, sans trop comprendre ce qu'elle faisait ; le Juif empocha le papier, en rendant grâces à Jehovah.

Grillo mit la précieuse cassette sous les pieds d'Orséola ; puis il ordonna à Beppo de passer sous le pont de Rialto, et de pousser le vol de sa gondole jusqu'à ce monument singulier qui subsiste encore, et dont l'architecture arabe attire les yeux des artistes. C'était autrefois le palais du duc de Ferrare : on l'a appelé depuis le *Fondaco de Turchi*, parce qu'au dix-septième siècle la République destina ce bâtiment aux marchands et aux navigateurs turcs qui fréquentaient le port de Venise. Au moment où la gondole abordait, se trouvait sur le quai un capitaine musulman de Chypre, nommé Ali Zuzuf. Grillo le connaissait pour avoir déjà fait avec lui plus d'une affaire mystérieuse ; il l'appela, le prit à part et lui dit :

—Que me donnerais-tu, Ali Zuzuf, si je te livrais le doge lui-même ?

—Deux millions de piastres.

—Eh ! bien, la dogaresse en vaut bien la moitié.

—Oui, par Allah !

—Je puis te la livrer.

—Comment cela ?

—Tu as de bons yeux ; vois-tu cette femme là-bas à la fenêtre de ma gondole ?

—Par Allah ! c'est la dogaresse !

—C'est elle-même ; elle se livre ce soir à une intrigue nocturne dont j'ai seul le secret ; je suis son intendant et elle a en moi toute confiance ; rien ne m'est plus facile que de te la livrer. Où est ton navire ?

—Au quai des Esclavons. Je lève l'ancre à l'aube du jour.

—Bien ! dans une heure j'amènerai la dogaresse sur ton pont et tu me payeras comptant. Jure-le par la barbe du Prophète.

—Je le jure !

Rassuré par ce serment, Grillo revint en toute hâte dans la gondole. Pendant son absence, Orséola avait eu grande envie de parler à Beppo ; mais elle n'osa le faire, de peur de détruire l'effet de cet enchantement au milieu duquel elle vivait depuis deux heures, sans trop le comprendre. Pour voir si Grillo revenait, elle mit la tête à la petite fenêtre du *camerico*. A la vue de la Corne dogale, quelques mendiants nocturnes, qui erraient encore sur le Grand-Canal dans leurs barques, s'attroupèrent autour de la gondole et se mirent à tendre les mains vers la dogaresse, en poussant des exclamations suppliantes.

—Ah ! se dit Orséola, puisque je suis dogaresse cette nuit, je vais me donner un plaisir que je n'ai jamais connu, celui de faire aux pauvres une généreuse aumône.

Grillo mettait, en ce moment, le pied dans la gondole.

—Monsieur mon trésorier, lui dit tout haut la bigolante en riant, donnez-moi un peu ma bourse, afin que je fasse l'aumône à ces pauvres gens.

Le vieil avare fit la grimace à cette demande : mais comme elle avait été faite tout haut, il n'osa la refuser : il donna donc sa bourse, qu'Orsôla vida toute entière dans les mains tenducs des mendians, qui la remercièrent bruyamment. Les bruits qu'ils firent attira quelques Nicolotti, dont le Rialto est le quartier général ; ils reconnurent dans Beppo le fils de leur doge et ils le félicitèrent d'être devenu le gondolier de la dogaresse. Beppo, tout fier de cet ovation, allait leur faire une harangue ; mais Grillo lui ordonna de partir au plus vite, et le gondolier se mit à ramer en chantant d'une voix sonore ce couplet si connu à Venise :

Ah! senza amare
Andare sul mare
Col sposo del mare
Non può consolare.

“ Aller sur la mer avec l'époux de la mer (le doge) sans l'aimer, c'est une chose dont on ne peut se consoler.”

Sur l'ordre de Grillo, la gondole redescendit tout le Grand-Canal, ce boulevard liquide de Venise, passa devant le palais ducal, et aborda à la rive des Esclavons. Là se trouvait le brigantin ture commandé par le capitaine Ali Zuzuf.

—Votre Altesse, dit Grillo en ricanant à Orsôla, veut-elle me suivre encore ? Pour être plus en sûreté, et attendre l'arrivée du sénateur Michieli et de sa fille, nous allons passer le reste de la nuit dans le navire d'un de mes amis.

La bigolante, persuadée que le doigt de Dieu la conduisait dans cette aventure, ne fit aucune objection et quitta la gondole, tout en regrettant de n'être plus accompagnée du fidèle Beppo. Mais, quand elle fut montée sur le pont du brigantin, elle aperçut, au clair de lune, des turbans et des hommes armés :

—Que Dieu me soit en aide ! s'écria-t-elle : je suis trahie et livrée aux mains des Turcs.

Le capitaine la fit entraîner dans sa cabine. Grillo avait laissé la précieuse cassette dans la gondole et était fort pressé de la rejoindre : il pria donc Ali Zuzuf de lui payer bien vite le prix de la dogaresse, qu'il venait de lui livrer.

—Par Allah ! dit le capitaine, je vais te payer le prix que mérite ta trahison.

Et il fit jeter le traître à fond de cale, malgré ses cris et ses reproches ; puis il ordonna à Beppo de s'éloigner avec sa gondole. Le fils du doge effrayé obéit, et s'en alla sans se douter qu'il laissait dans ce navire sa fiancée la bigolante.

VII.

A l'aube du jour, le brigantin ture leva l'ancre. Orsôla, de la petite fenêtre de sa cabine, vit fuir Venise encore noyée dans la vapeur matinale de ses lagunes, et la pauvre bigolante se mit à fondre en larmes.

—Hélas ! se disait-elle, me voici enlevée comme les fiancées de Santa-Maria-Formosa.

Cette église, qu'on voit encore à Venise, fut, pendant de longues années, choisie pour voir célébrer, le jour de la purification de la Vierge, les mariages de douze jeunes filles pauvres dotées par la République. Il fallait qu'elles fussent jolies et d'une conduite irréprochable ; et on leur prêtait, pour la cérémonie, des bijoux appartenant à l'Etat. Le doge assistait à ces mariages. Un jour, en 944, des Uscoques (pirates) s'embusquèrent la nuit, près de l'église, et enlevèrent les douze fiancées encore parées de leurs bijoux, au pied de l'autel et à la barbe de leurs futurs époux. Le doge, qui était Candiano III, fit armer des galères, poursuivit les ravisseurs et parvint à ramener à Venise les douze fiancées.

Le capitaine Ali Zuzuf traita Orséola avec beaucoup d'égards et de respect, et cherchait à la consoler.

—Le pacha, lui disait-il, va vous recevoir avec de grands honneurs à Chypre, et le doge est sans doute un trop bon époux pour vous laisser longtems dans nos mains, sans nous payer votre rançon.

—Hélas ! hélas ! se disait la fausse dogaresse, le doge n'enverra pas de galères pour me délivrer, comme on le fit pour les fiancées de Sainte-Marie-Formose.

L'île de Chypre avait appartenu longtems à Venise ; elle venait de lui être enlevée par les Turcs, en 1571, après le siège mémorable de Famagouste, pendant lequel Marc-Antoine Bragadino déploya un héroïsme qui fut couronné par le martyre. Retenu prisonnier au mépris de la capitulation, le général vénitien fut sommé de se faire musulman, et, sur son refus, il fut écorché vif ; sa peau fut empaillée et envoyée en trophée dans l'arsenal de Constantinople. Un esclave vénitien déroba cette relique et la rapporta à Venise, où elle est encore, dans l'urne du mausolée élevé à Bragadino, dans l'église des Saints-Jean-et-Paul.

Débarquée à Chypre, Orséola fut conduite à Mustapha-Pacha, qui la traita magnifiquement, comme une souveraine : il la logea dans un palais et lui donna cent esclaves pour la servir. Puis il envoya à Venise un plénipotentiaire, pour annoncer que la dogaresse s'était réfugiée sous sa protection et qu'il ne la rendrait à son époux que sous une caution de cinq millions de ducats.

A cette étrange ambassade, le doge marino Grimani, qui avait sa femme à ses côtés, ne put s'empêcher de rire à la barbe de l'envoyé turc, malgré la gravité habituelle de ses manières. Il répondit que la dogaresse Morosini n'avait jamais quitté le palais ducal et que les Turcs de Chypre n'avaient en leur possession qu'une porteuse d'eau évadée de prison, et pour le rachat de laquelle la Sérénissime n'enverrait pas un sequin.

En recevant cette réponse, le pacha de Chypre devint furieux d'avoir

été ainsi trompé ; il cracha à la figure d'Orscola, la fit dépouiller de ses vêtements de dogaresse et lui donna le choix, ou d'embrasser la religion de Mahomet, ou d'être vendue comme esclave.

—Je suis fille du Christ, répondit la bigolante, et je ne puis renier mon père.

Mustapha ordonna de la mettre en vente sur le marché public de Famagouste. Elle fut là exposée à côté des négresses et des Géorgiennes qui attendaient des acheteurs. Elle pleurait et se recommandait ardemment à la Madone et à St. Marc. On lui avait laissé son pigeon : les Turcs ont un respect superstitieux pour ces oiseaux, et Carino becquetait les cheveux de sa maîtresse aussi joyeusement que s'il eût été sur la Piazzetta.

Orscola était à peine sur le marché, qu'elle vit un vieux Turc qui s'approchait pour la marchander ; elle reconnut avec étonnement, sous ce costume, l'espion qui l'avait trahie et livrée.

—Ah ! ser Grillo, s'écria-t-elle, est-ce bien vous qui portez l'habit des infidèles ? auriez-vous eu le malheur d'apostasier ?

—Hélas ! il le fallait bien ; sur un premier refus on m'avait donné le choix, ou d'être scié en deux comme Erizzo (*), ou d'être écorché vif et empailé comme Bragadino ; je n'ai pu me résoudre à choisir.

—Il fallait demander à Dieu le courage d'être martyr.

—Tout le monde n'a pas cette force-là, petite.

—Va-t-en, misérable ! tu ne m'inspires que de l'horreur et du dégoût.

—Doucement, petite ! sache que je puis devenir assez riche pour t'acheter.

—Jamais ! jamais ! s'écria Orscola. Seigneur, ajouta-t-elle, en s'adressant à un vieux musulman d'aspect vénérable qui la regardait, achetez-moi, plutôt que de me laisser aux mains de ce renégat ; achetez-moi : je suis forte et courageuse ; j'étais porteuse d'eau à Venise, et je puis me livrer aux travaux les plus pénibles.

Le musulman ne comprit pas un mot de ce qu'elle disait ; mais, après l'avoir examinée, il l'acheta très-bon marché. C'était un honnête négociant qui se montra un maître juste et bon pour la bigolante ; il lui confia le soin de ses nombreux enfants, dont Carino devint bientôt le favori. Orscola s'acquitta de sa charge avec beaucoup de dévouement, et l'un de ses enfants étant près de mourir, elle le baptisa en secret, et en fit un ange pour le ciel. Cependant, cet esclavage adouci lui était bien pénible ; elle songeait sans cesse à Venise, à Beppo, à Fabia, cette égoïste patricienne qui lui devait tant, et qui ne pensait pas à la racheter. Le chagrin minait ses forces et sa santé : une Vénitienne ne peut vivre hors de Venise, surtout en pays infidèle, sans églises et sans sacrements.

(*) Paul Erizzo, général vénitien, défendit Négrepont avec le même héroïsme que Bragadino défendit Famagouste, et il eut le même sort. Sans égard à la capitulation, Mahomet II fit scier en deux Erizzo, et trancha lui-même la tête à sa fille Anna.

Orsécôla allait souvent se promener avec les enfants sur le bord de la mer, et là, à genoux sur le sable, elle pleurait et priait, les yeux tournés du côté de l'Adriatique. Un jour, elle vit entrer dans le port un navire qui portait le pavillon de Saint-Marc. Le cœur palpitant, elle courut pour le voir aborder. Elle en vit descendre un religieux à barbe blanche, qui portait sur sa poitrine une croix rouge et bleue ; elle reconnut à ce costume un Père de la Merci, pour la rédemption des captifs : Ordre admirable, fondé par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois.

Orsécôla se jeta aux genoux du religieux.

— Ah ! mon Père, s'écria-t-elle, je m'appelle Orsécôla, je suis bigolante de Venise, et je suis sûre que vous venez me racheter au nom de la signora Fabia Michieli.

— Hélas ! mon enfant, on m'a donné de l'argent pour racheter plusieurs captifs, mais vous n'êtes pas du nombre de ceux qui m'ont été désignés.

Orsécôla se mit à fondre en larmes. En ce moment, un matelot descendit du navire vénitien et courut vers elle en lui tendant les bras ; c'était Beppo, son fiancé.

— Oui, c'est moi, c'est moi, Orsécôla ! Comment ai-je pu te conduire dans ma gondole à ce navire turc sans te reconnaître ? C'est cet infâme Grillo qui nous a trompés. Je me suis caché d'abord, croyant avoir contribué à livrer la dogaresse ; le bruit public m'apprit enfin que c'était toi que les Turcs avaient enlevée. Oh ! quel fut alors mon désespoir ! Je n'ai plus cessé de pleurer jour et nuit. Regarde mes yeux : ils sont devenus rouges. Sachant que tu étais à Chypre, je me suis fait matelot sur ce navire, qui devait toucher à ce port. Je comptais te racheter avec les bijoux de la cassette du vieux Juif, mais elle m'a été enlevée : je n'ai pas un sequin. J'ai supplié ce bon père de venir à notre secours, mais il n'est pas plus riche que moi.

Les deux fiancés mêlèrent leurs larmes et leur douleur. Touché de ce spectacle, le religieux de la Merci chercha à les consoler et engagea Orsécôla à le conduire auprès de son maître, tandis que Beppo était obligé de regagner son vaisseau qui ne faisait que toucher à Chypre, et aller continuer sa route pour Constantinople. Le malheureux s'était engagé comme matelot pour un an, et il était obligé de faire son temps. Il partit, un peu consolé par le religieux, qui lui promit de faire tous ses efforts pour délivrer sa fiancée.

Orsécôla conduisit le moine chez son maître, le vieil Achmet. Ce Turc avait déjà vu ce Père plusieurs fois à Chypre, et il avait conçu de l'estime pour ce dévouement qu'il ne pouvait comprendre : il consentit à ne demander qu'une rançon modérée pour la bigolante.

— Mais, lui dit le religieux, je n'ai pas d'argent à te donner et il faudra

que je retourne quêter à Venise pour en avoir. Me laisseras-tu emmener cette chrétienne sur ma parole ?

—Non, par Allah.

—Eh bien, veux-tu que je reste ici, à sa place, en ôtage ?

—Non, un gage me suffira.

—Lequel ?

—Nous autres Turcs, nous estimons que l'homme n'a rien de plus précieux dans sa personne que sa barbe : laisse-moi la tienne comme caution que tu m'enverras, d'ici à un an, la rançon de cette esclave.

Le Père de la Merci se mit à rire ; et, prenant les ciseaux d'Orscola, il coupa sa barbe blanche et la remit au musulman. La bigolante était libre : elle s'embarqua avec le religieux sur un navire vénitien. Les enfants d'Achmet, qui l'aimaient beaucoup, pleurèrent son départ et celui de Carino.

Avant de partir, Orscola pria le Père de la Merci d'aller voir le renégat Grillo, qu'elle savait être mourant. La vue du religieux ne fit qu'exaspérer ce misérable et il mourut en blasphémant le Dieu qu'il avait renié.

VIII.

Quand la bigolante revit Venise sortant du sein des flots, comme un navire à l'ancre qui a pour mât le campanille de Saint-Marc, elle versa des larmes de joie. A peine débarquée, elle s'agenouilla, baisa la colonne de Saint-Théodore et entra dans la basilique pour remercier Dieu devant la Vierge *alla scarpia*. Puis elle alla trouver le vieux doge des Nicolotti, pour lui donner des nouvelles de son fils ; mais il était mort quelques jours auparavant, en appelant Beppo. Les camarades de ce dernier apprirent son histoire de la bouche d'Orscola, et espérèrent avec elle que Venise reverrait un jour le gondolier. Enfin Orscola courut aux citernes du palais ducal et se jeta dans les bras de ses compagnes étonnées et ravies de ce retour inattendu. Il fallut qu'elle racontât toute son histoire, et on ne l'appela plus que la dogaresse. Les bigolantes lui avaient gardé ses seaux de cuivre ; elle les reprit avec empressement et voulut se remettre à l'ouvrage, mais elle avait perdu ses pratiques.

—*Cara*, lui dit une des bigolantes, je viens justement d'être renvoyée d'un palais, parce que je n'avais plus le bonheur de plaire au majordome ; cette place de porteuse d'eau est vacante : c'est au palais Michieli.

—Ah ! dit Orscola, quelles nouvelles me donneras-tu de cette famille ?

—Le vieux sénateur est mort de chagrin d'être tombé dans la disgrâce du doge ; sa fille, la belle Fabia, est également brouillée avec la dogaresse, depuis qu'elle lui a emprunté son costume dogal pour faire évader une bigolante.

Orscola, le cœur tout ému, prit le chemin du palais Michieli. En la

voyant entrer dans sa chambre, Fabia rougit un peu de son ingratitude à l'égard de la bigolante, et, pour s'excuser à ses propres yeux, elle commença par quereller Orscola parce qu'elle s'était sauvée sous les habits de la dogaresse, qui étaient destinés à Ruggieri. Orscola n'eut pas de peine à se disculper, et demanda, en tremblant, des nouvelles du beau Français.

— Hélas ! dit Fabia, ne vois-tu pas que je porte des habits de deuil ? je suis veuve.

— Il est mort ! s'écria la bigolante, en devenant pâle comme un marbre.

— Il est mort, pour moi du moins.... Mon père, à force de sollicitations, avait obtenu la grâce de Ruggieri ; mais celui-ci ne fut délivré qu'à condition de quitter sur le champ Venise et de n'y jamais remettre les pieds sous peine de mort. Il est parti pour la France, où il voulait m'emmener pour m'épouser ; mais je n'ai pu m'y résoudre.

— Oh ! moi, dit Orscola, j'aurais voulu le suivre jusqu'au bout du monde.

— Je l'aurais voulu aussi, mais je n'ai pu m'y décider. Une Vénitienne ne peut vivre loin de Venise et ne la quitte jamais, même pour suivre celui qui lui était destiné pour époux.

— Le seigneur français, demanda timidement la bigolante, a-t-il daigné penser un instant à moi ?

— Oui, en partant il m'a priée de faire quelque chose pour toi, qui t'étais dévouée à le délivrer. Que puis-je faire pour toi, Orscola ?

— Signora, le bon père de la Merci qui m'a ramenée de Chypre, y a laissé sa barbe comme gage de ma rançon : c'est une dette qui me pèse et que je voudrais bien acquitter.

— Eh bien ! je m'en charge, je la paierai. Et pour mettre le comble à mes bienfaits, je t'offre une place de camériste auprès de ma personne : de cette façon tu ne me quitteras plus, si tu ne trouves pas cette place trop indigne d'une ancienne dogaresse.

Orscola accepta avec reconnaissance et entra sur le champ en fonctions. Fabia lui fit faire un élégant costume, qui était si bien fait qu'il la gênait beaucoup ; mais, ce qui lui coûta le plus, ce fut de mettre des bas et des souliers.

— A quoi bon ? disait-elle à Fabia qui riait : ce n'est guère la peine de me chausser, puisque je suis destinée à ne plus me servir de mes pieds, et que je serai presque toujours dans ma chambre ou en gondole.

Carino devint le favori de Fabia ; il était choyé toute la journée et bientôt il se trouva plus satisfait de son sort, que la bigolante ne l'était du sien. Orscola se lassa bien vite de cette vie renfermée dans ce palais, qui, tout grand qu'il était, ressemblait à une prison pour elle, habituée à la marche et au grand air des lagunes. Puis, il fallait être sans cesse

aux ordres d'une maîtresse capricieuse, qui la traitait plus en esclave que ne le faisait le vieux Turc Achmet, et qui s'impatientait souvent du peu d'adresse de la bigolante à manier des chiffons, elle dont les mains avaient été plus accoutumées à manier des seaux de cuivre. Ces instruments de son travail quotidien, elle les avait suspendus dans sa chambrette, au-dessus de son lit, et elle les regardait souvent, en soupirant de regret. Enfin, un beau jour, elle n'y tint plus : elle se mit les pieds nus, reprit son habit de bigolante, se coiffa de son chapeau noir, suspendit ses seaux à son épaule et descendit dans cette équipage, chez sa maîtresse étonnée.

—Signora, lui dit-elle, je vous remercie de vos bienfaits, mais je ne puis roster dans ce palais : j'y étouffe ; il me faut pour vivre l'air des langues et les courses, pieds nus, sur le pavé de Saint-Marc. Je retourne aux citernes du palais ducal, et je vous demande seulement de me conserver la pratique de votre maison.

—Va donc, petite sottie ! répondit Fabia en colère. Grillo a voulu faire de toi une dogaresse, et moi une camériste : nous n'avons pas mieux réussi l'une que l'autre, tu ne seras qu'une porteuse d'eau. Va-t-en ! mais laisse-moi Carino, qui, moins ingrat que toi, se trouve fort bien dans mon palais.

Le sacrifice de son oiseau favori coûta beaucoup à Orsécòla, mais elle n'osa le refuser à Fabia. Elle revint, chaque matin, apporter de l'eau dans la maison ; mais le majordome qui ne l'aimait pas, trouva moyen, sous je ne sais quel prétexte, de lui donner son congé. Fabia ne s'en occupa pas, et la bigolante en eut le cœur déchiré. Un jour qu'elle passait près du balcon de la patricienne, elle aperçut Carino qui s'y pavanait comme un grand seigneur : elle l'appela des noms les plus doux ; mais l'oiseau, aussi ingrat que sa nouvelle maîtresse, ne répondit pas à l'appel d'Orsécòla : la pauvre bigolante ne pouvait lui donner que des miettes de pain, tandis qu'on le bourrait de friandises au palais Michieli.

IX.

Au milieu de cette ingratitude et de cet abandon général, Orsécòla, triste mais résignée, continuait de remplir ses humbles fonctions de bigolante, plaisantée souvent par ses compagnes, qui lui donnaient toujours le surnom de dogaresse. Elle n'avait pas de nouvelles de Beppo et elle commençait à craindre de ne plus jamais le revoir.

Un jour elle rencontra, dans une rue obscure, un mendiant courbé par l'âge et le chagrin qui lui demanda l'aumône.

—Mon pauvre homme, lui dit-elle avec douceur, je n'ai rien du tout à vous donner.

—Hélas ! Orsécòla, ne me reconnaissez-vous pas ? Je suis le geôlier des Puits qui vous ai fait évader sous l'habit de dogaresse. Je jouais ma tête

à ce jeu ; je me suis sauvé sur le continent, avec mon fils, qui est mort de misère. Je suis revenu en cachette à Venise et j'ai imploré les secours de la famille Michieli, mais elle n'a rien voulu me donner, parce que je me suis trompé en votre faveur, et que je n'ai pas fait évader le beau Français.

— Mon brave homme, répondit la bigolante, je suis bien pauvre, mais je partagerai avec vous mon pain de chaque jour.

C'est ce qu'elle fit pendant plusieurs mois, avec beaucoup de grâce et de charité.

Un soir que la bigolante, fatiguée de ses travaux du jour, regagnait sa chambrette de *la calle San-Mosè*, elle s'aperçut qu'un homme de haute taille la suivait. Elle eut peur et doubla le pas ; mais l'homme la rejoignit aisément, et, comme la pleine lune était derrière eux, l'ombre de l'inconnu la précédait toujours de quelques pas. Arrivée sur une petite place, sous la lampe qui brûlait devant une Madone, la bigolante se retourna résolûment, le bâton de ses seaux à la main, pour se défendre, et elle demanda à son persécuteur pourquoi il la poursuivait ainsi :

— Comment ! dogaresse, tu ne me reconnais pas ? les grandeurs ducales t'ont fait perdre le souvenir d'un pauvre gondolier.

— Ah ! Beppo, est-ce bien toi ?

— Oui, certes, c'est moi-même ; mais, comme tu peux voir, amaigri et fatigué de mes voyages : je suis un matelot qui ai visité Athènes et Constantinople et une foule d'autres villes grecques et turques.

— Es-tu libre, enfin ?

— Oui, libre de tout engagement et tout prêt à t'épouser, ma dogaresse. Mon père, le vieux doge, est mort, et j'ai tout lieu d'espérer que les Nicolotti m'éliront à sa place.

— Avec toutes nos dignités, reprit Orscola en riant, nous n'en sommes pas moins pauvres que devant.

— C'est ce qui te trompe. Tiens, tu vois là-bas cette chétive maison : c'est là où je loge dans une pauvre chambre ; eh bien ! j'ai là un trésor inépuisable, un trésor caché, que je veux partager avec toi.

— Tu veux t'amuser à mes dépenses.

— Non, je parle aussi sérieusement qu'un prêtre en chaire ; marions-nous et tu n'auras rien à envier à la femme du doge, continua le gondolier avec l'emphase d'un Vénitien : tu auras des robes de velours et de satin, un palais et de nombreux serviteurs ; nous vivrons comme des princes, et nous nous ferons faire un tombeau de marbre rose dans l'église des *Frari*. (*)

— Tu rêves tout éveillé.

(*) Eglise de Venise, célèbre par ses magnifiques mausolées. C'est là que sont enterrés plusieurs doges, Titien et Canova.

— Non, non, écoutes-moi. Te souviens-tu quand, sur l'ordre de ce misérable Grillo, je t'ai conduite au brigantin ture ? Grillo comptait revenir avec moi, mais le Ture a gardé le traître et m'a ordonné de m'éloigner.

— Oui : eh bien ! après.

— Eh bien ! Grillo avait laissé dans ma gondole la cassette pleine de pierres qu'il prétendait avoir achetée pour toi au vieux juif du Rialto.

— Tu m'avais dis à Chypre que cette cassette s'était perdue.

— Oui : voici l'histoire. Le jour même, mon père, le vieux doge des Nicolotti, m'emprunta ma gondole pour conduire l'ambassadeur d'Espagne à Torcello. En revenant, une tempête le fit échouer sur l'île de Saint-François-du-Désert. La gondole coula à fond avec la cassette, et j'en fus désespéré, parce que je comptais sur ces pierres pour te racheter d'esclavage. Hier, à mon retour de Constantinople, j'appris par hasard qu'on avait retrouvé les débris de ma gondole à Saint-François-du-Désert. J'y suis allé ce matin, j'ai eu le bonheur de retrouver la fameuse cassette enfouie dans le sable et je l'ai transportée mystérieusement dans ma chambre, en la cachant à tous les yeux. Il y a dedans des millions de diamants que je veux partager avec toi. Marions-nous donc, *cara mia*, et nous serons heureux comme des doges.

— Crois-tu que nous serions vraiment heureux ?

— Je t'en réponds.

— Mais, Beppo, ce trésor n'est pas à nous : Grillo m'a dit que le Juif lui avait seulement prêté ces diamants.

— Ils sont achetés, *cara*, ils sont à toi. Le tour était parfaitement joué. Imagine-toi que, le matin qui suivit ton enlèvement, j'étais bien affligé sur la Piazzetta, quand j'entendis du tumulte dans la cour du palais ducal. J'y courus et je vis le vieux juif Jérémie qui se débattait entre les mains des sbires, jurant par le Dieu d'Abraham que, la veille au soir, la dogaresse lui avait achetée pour un million de pierres, et avait signé de sa propre main le papier qu'il montrait, et dans lequel Son Altesse l'invitait à venir se faire payer, ce matin même, au palais du doge. Les sbires riaient au nez de l'*Ebreo*, et lui répétaient que ce papier n'avait qu'une fausse signature de la dogaresse. Comme il persistait à se plaindre, on le mena en prison, comme coupable d'offense envers le doge, puis on le relâcha, comme un vieux fou qu'il était devenu.

— Le pauvre malheureux !

— Bah ! un *Ebreo* !

— Cela n'empêche pas que le trésor ne soit à lui, puisqu'on ne lui en a pas payé la valeur.

— Cela me paraît bien embrouillé, murmura le fils du doge embarrassé

de ce cas de conscience ; mais, ajouta-t-il, la nuit porte conseil : à demain donc, Orscola ! j'irai frapper à ta porte à l'Angélus du midi.

Les deux fiancés se séparèrent fort diversement préoccupés de ce nouvel événement.

x.

Orscola, retirée seule dans sa chambrette, eut un sommeil agité. Elle rêva que le Grand-Canal était pavé de diamants liquides ; elle y voguait dans la gondole de Beppo et tous deux y pêchaient des turquoises et des émeraudes. Comme c'était un dimanche, elle alla à la messe à la paroisse ; mais elle y eut des distractions intérieures. Elle revint chez elle au coup de midi ; les cloches sonnaient joyeusement l'Angélus dans la campanile de Saint-Marc, quand elle entendit frapper à sa porte. Elle tira le verrou et Beppo entra, portant sur sa tête un vieux panier de jonc recouvert de paille.

—Que m'apportes-tu là, Beppo ? quel vilain panier ! est-ce là ma corbeille de noce ?

—Justement, *cara mia*.

Le fils du doge découvrit le panier et montra la fameuse cassette qui était cachée tout au fond : il l'ouvrit, en tira toutes les pierreries et les étala avec complaisance sur les chaises, la table et le lit. Le soleil, qui n'était pas fier, entraît aussi joyeusement dans la chambrette de la bigolante, que dans le cabinet du doge ; ses rayons tiraient mille reflets de ces diamants et la mansarde sembla un moment aussi brillante qu'un palais.

Le gondolier, ravi de ce spectacle, reprit une à une toutes les pierreries et se mit à en orner la tête, le cou, les bras et les mains de la bigolante, qui se crut un instant devenue une véritable dogaresse. Beppo battait des mains, mais Orscola devenait de plus en plus triste et pensive.

—Que tu es belle, s'écria le gondolier, et que je t'aime ainsi !

—Est-ce les diamants ou moi que tu aimes le plus, Beppo ?

—C'est toi, par Saint-Marc !

—Eh bien ! n'hésitons plus, dit-elle en soupirant.

Et la bigolante se dépouilla courageusement de tous ces trésors accumulés sur sa personne.

—Que fais-tu ?

—Bien mal acquis ne nous rendrait pas heureux ; allons vite reporter tout cela au vieux Juif.

—Faut-il donner une pareille joie à ce *maladetto* ?

—Cela lui appartient. Comment peux-tu hésiter, Beppo ? n'es-tu donc pas chrétien ? aurais-tu oublié le septième commandement ?

—Non, non, eh bien ! allons au Rialto, et en récompense de notre probité, l'*Ebreco* nous donnera sans doute une bonne somme, qui servira à payer nos frais de noce.

Ce disant, le gondolier remballa la cassette dans le vieux panier de jonc, le chargea sur sa tête, et, suivit d'Orséola, il gagna sa gondole, qu'il dirigea aussitôt vers le Rialto.

Les deux fiancés débarquèrent près du pont et se rendirent à la maison du vieux Jérémie. Ce n'était plus cette brillante boutique qui étincelait jadis de tous les feux des diamants ; son maître était ruiné et était devenu fou de chagrin. Beppo frappa à la porte, qui lui fut ouverte par un jeune homme en guenilles ; c'était Isaac, le fils de Jérémie.

— Que voulez-vous ? demanda-t-il d'un air sombre aux visiteurs.

— Nous désirons parler au seigneur Jérémie.

— Mon père ne peut vous recevoir, il a perdu la raison, du chagrin d'avoir perdu toutes ses richesses.

— Nous sommes chargés justement de lui restituer ses trésors.

À cette nouvelle inattendue, le jeune Hébreu ouvrit démesurément les grands yeux orientaux qui sont un des signes de sa race. L'arrivée du Messie n'aurait pas produit plus d'effet sur lui. Il leva les yeux et les mains au ciel sans répondre, fit signe aux visiteurs de le suivre et les introduisit dans une arrière-boutique, où un triste spectacle s'offrit à leurs regards.

Un vieillard était étendu dans un fauteuil de bois, à peine vêtu d'une vieille robe de fourrure tout en lambeaux. Ses yeux hagards décelaient la folie qui s'était emparée de lui. C'était le vieux Jérémie, qui ne cessait de pousser des *jérémies* et répétait à chaque instant : *la gemme ! la gemme !* (les pierreries ! les pierreries !)

Le vieillard ne parut pas remarquer l'entrée de ces deux étrangers, ou du moins il regarda avec indifférence Beppo qui s'assit devant lui, sur un escabeau, pour ouvrir son vieux panier. Mais, à peine le vieux Juif eut-il entrevu *les beaux yeux de sa cassette* au fond du panier, qu'il poussa le cri d'une mère qui retrouve son enfant. Son regard éteint se ralluma des feux de l'avarice, et la raison lui revient avec l'amour des richesses. Il se lève de son fauteuil, comme poussé par un ressort ; il se jette à genoux, il plonge ses mains avides dans la cassette entr'ouverte, il en retire les diamants à poignées, il les contemple avec amour, il les baise avec ivresse, il les serre sur son cœur avec emportement, il les entasse à la hâte dans ses poches déchirées, et jusque dans sa chemise en haillons, et tout haletant de joie et d'émotion, il répète avec un accent impossible à décrire : *Ecco la gemme ! ecco la gemme carissima ! ecco la mie figlie !* (Voici les pierreries, les chères pierreries, voici mes filles !)

Après cette première explosion de joie, le vieux Juif reprit son calme habituel, se rassit sur son fauteuil et dit à son fils en le regardant fixement.

— Vois-tu, Isaac, je suis rentré en possession de mes pierreries, elles sont à moi, à moi seul. Quand je serai mort, je veux que tu les

mettes dans mon cercueil et qu'elles soient enterrées avec moi dans le tombeau de nos aïeux, sur la plage déserte du Lido. Tu entends, Isaac !

Isaac entendait fort bien, mais l'expression de son visage montrait que le digne héritier de Jérémie n'était pas le moins du monde disposé à remplir un jour les dernières volontés de son père.

Nos deux fiancés contemplaient avec surprise cette scène hébraïque, et Boppo s'étonnait de ne pas recevoir un mot de remerciement ; le jeune Isaac dit enfin à son père :

— Etes-vous sûr que nous avons là le compte de tous nos diamants ?

Le compte, reprit le vieillard alarmé, est-ce que nous pourrions ne pas avoir notre compte ? Mais tu as raison, mon fils, il faut vérifier si nous avons tout ce qui nous appartient ?

A ces mots, le vieux Jérémie retomba sur ses genoux et se mit à faire son compte.

— Voyons, disait-il, voilà bien mes deux cents émeraudes, mes soixante diamants, mes trois douzaines de topazes, mes cinquante turquoises, mes vingt-cinq rubis. O Dieu de Jacob, il me manque un rubis ! non, non, le voilà. Tout y est. Mais il est temps de dérober mes trésors aux regards des Nazaréens.

Jérémie entassa *ses filles*, comme il appelait ses pierreries, dans le coffret qu'il plaça sous ses pieds en guise de tabouret : puis, il se renversa sur son fauteuil en fermant à demi les yeux, dans un état de béatitude parfaite, et sans plus s'occuper de ce qui se passait autour de lui.

Le jeune Isaac se retourna vers les deux fiancés et les engagea doucement à se retirer, pour ne pas troubler le repos de son père.

— Eh quoi ! signor *Ebreco*, lui dit Boppo, nous vous rapportons un pareil trésor, sans qu'il y manque une perle, et en récompense de notre honnêteté, vous ne nous donnerez pas seulement quelques sequins pour célébrer notre noce.

— Vous n'avez fait que votre devoir en nous rapportant la cassette ; reprit le jeune Hébreu, et nous ne vous devons rien. C'est vous, au contraire, qui nous devez les intérêts de ces valeurs que vous avez gardées depuis près d'un an ; et mon devoir, à moi, serait de vous dénoncer à la police pour avoir commis un pareil vol.

— C'est trop fort ! s'écria Boppo. Quoi ! pas un remerciement, pas une récompense, et au lieu de cela tu nous menaces d'une dénonciation. Si jamais tu l'osais, je te déclare que je te tuerais à coups d'avirons et que je brûlerais ta maison, avec ton père et sa cassette.

Orséala, effrayée de la colère de son fiancé, l'entraîna hors de la boutique et eut beaucoup de peine à l'apaiser.

— Laisse-là ces Juifs ; lui disait-elle, ils ont crucifié Notre-Seigneur

et ils sont capables de tout ; quant à nous, il nous suffit d'avoir fait ce que nous devons faire ; n'y pensons plus et allons voir notre bon curé de San-Mose, pour lui parler de notre mariage.

—Allons ! dit le gondolier un peu calmé par cette idée, mais comment ferons-nous ? Nous avons compté sur la générosité de ce juif, pour payer nos frais de noce.

—Ne t'embarrasse pas : Dieu et la sainte Vierge y pourvoient.

—Ainsi-soit-il ! mais une autre chose me chiffonne encore, il faut que je te dise ce que j'ai sur le cœur ; tu sais lire et écrire, cela va te donner trop de supériorité sur ton mari.

—Rassure-toi, je te promets de ne plus jamais me servir ni d'encre : ni de papier, ni d'ouvrir un livre, pas même un livre de prières : mon chapelet me suffit.

Promets-moi aussi de ne plus te mêler de politique, ni d'essayer de sauver des prisonniers d'Etat.

—Je te le promets. Va, nous serons si heureux.

—Je n'en doute pas, reprit le gondolier en se grattant l'oreille, mais nous aurons bien des charges, sans compter le vieux geôlier des Puits que tu veux nourrir jusqu'à sa mort. C'est égal, il est toujours dur de redevenir pauvre comme devant, après avoir eu entre les mains les trésors d'un doge.

—Ton père n'était-il pas doge des Nicolotti ? tu le deviendras un jour ; et moi, mes compagnes m'ont appelée la dogaresse des bigolantes ; marions donc le doge à la dogaresse.

—Marions-les ! s'écria Beppo en riant ; mais ce sera toujours marier la faim et la soif.

—*Ebbene*, reprit Orscola en lui prenant le bras, le doge des gondoliers travaillera avec sa rame pour apaiser la faim ; quant à la soif, la dogaresse des bigolantes se charge de l'étancher chaque jour, avec ses seaux de cuivre, à la citerne du palais ducal.

LECTURE SUR LES MÉTÉORES COSMIQUES,

PAR MESSIRE MOYEN, PRÊTRE S. S.,

Au Cabinet de Lecture Paroissial, le 29 Janvier 1867.

(Suite.)

II.

BOLIBES OU GLOBES DE FEU.

A la suite de l'étude que nous venons de faire se place naturellement celle des *Bolibes* ou *Globes de Feu*.

Ces Bolibes se montrent soudainement et sans se faire annoncer ; comme d'ailleurs ils sont passablement rares, beaucoup de personnes arrivent au terme de leur vie sans en avoir vu un seul. Pour mon compte je n'ai eu encore cet avantage qu'une seule fois. Il y a de cela environ un an et demi ; je prenais mes vacances au Lac-des-Deux-Montagnes, lorsqu'un soir j'aperçois tout-à-coup au-dessus de ma tête une petite boule de feu qui paraissait faire route pour la Capitale du Canada. Bientôt je la vis chanceler, puis se diviser en 7 ou 8 fragments, comme les chandelles romaines qu'on lance aux jours des réjouissances publiques. Tout cela s'accomplit au milieu du plus profond silence et si vite que trois ou quatre de mes confrères qui se trouvaient à peu de distance de moi, ne s'aperçurent de rien.

Trois ans auparavant, le curé d'une paroisse des environs entendait frapper à sa porte des coups redoublés à une heure avancée dans la nuit. En même temps des voix suppliantes lui criaient : Sortez, s'il vous plaît, M. le Curé, accourez vite ! Qu'y a-t-il donc ? reprit celui-ci craignant déjà quelque grand malheur. Ah ! quelque chose d'effrayant qui se promène dans l'air !

M. le Curé se hâte de faire les préparatifs les plus indispensables et d'ouvrir sa porte. Son premier mouvement est de porter les yeux sur la voûte du ciel ; mais il n'aperçoit que les étoiles qui scintillaient avec plus de grâce encore que de coutume. Il s'adresse alors à un groupe de jeunes gens qui se pressaient autour de lui encore tout tremblants pour connaître le véritable motif de leur épouvante. Ils lui apprirent qu'étant occupés à une partie de pêche, un énorme ballon de feu était venu passer sur leur

tête, en lançant à droite et à gauche des débris enflammés. Tel était son éclat qu'on avait pu voir distinctement sur la grève des objets moins gros qu'une épingle. Mes amis, leur dit le curé, remerciez Dieu d'avoir échappé à un danger qui pouvait vous être bien funeste ! Il ajouta ensuite quelques mots d'explication sur le phénomène dont ils venaient d'être témoins et parvint à les rassurer complètement.

Le 17 juillet 1835, à huit heures et demie du soir, on vit de Milan un Bolibe de la grosseur apparente d'un boulet de canon, d'une couleur blanchâtre et traînant au loin derrière lui une queue étincelante. Ce météore fut aperçu aussi à Stuttgart et à Bonfeld, près de Heilbronn, dans la partie australe du Ciel. Il fit explosion en projetant vers la terre des fragments qui brillaient d'une vive clarté. Peu de temps après la disparition du phénomène, on entendit à Milan un craquement sourd et dans le Wurtemberg une détonation semblable à celle d'un coup de canon. La distance de Milan à Heilbronn étant de 102 lieues, il faut que l'explosion se soit fait entendre dans un rayon d'au-moins 50 lieues.—(*D'un ancien journal de Berlin.*)

Le 12 février 1836, à 6 heures du matin, un autre Bolibe a été aperçu de Cherbourg dans la direction de l'Est. Sa forme était celle d'une grosse boule enflammée ; elle paraissait, à la vue simple, d'un diamètre à peu près égal à celui de la lune dans son plein. Ce foyer aérien était de couleur pourpre ; il jetait une lumière si vive que l'horizon en était comme embrasé et qu'on aurait pu lire dans les rues quoiqu'il ne fit pas jour. On remarquait distinctement dans ce globe une cavité très-ombrée d'où s'échappait une fumée pâle mêlée d'étincelles. Il paraissait n'être qu'à 800 ou 1200 pieds au-dessus des collines sur lesquelles il passait. Au moment de son apparition à Cherbourg, il ne parcourait guère qu'une demie lieue par minute et avait un mouvement bien marqué de rotation sur son axe. Il parut même s'arrêter un instant, comme s'il eut été incertain de la route qu'il devait prendre ; puis il s'éloigna avec la vitesse d'un trait, produisant un léger craquement dans l'air, et alla tomber à environ 12 lieues de là, dans un marais où il s'anéantit en faisant entendre un bruit semblable à l'explosion de plusieurs pièces d'artillerie et en répandant une forte odeur de soufre. Dans ce rapide trajet marqué dans l'atmosphère par un long sillon grisâtre, le météore traînait après lui une queue blanche qui avait d'abord la largeur de plusieurs pieds et qui se rétrécissait en ligne droite pour se terminer en pointe.—(*Annales de l'Académie des sciences de Paris.*)

Le Bolibe le plus beau qu'on ait vu de mémoire d'homme, le plus remarquable peut-être au point de vue scientifique, est celui qui a traversé la France sur une étendue de près de 150 lieues dans la direction du nord-ouest au sud-est, le 14 mai 1865. Il était environ huit heures quand il se montra sur l'horizon. Une clarté soudaine et très-vive illuminait

l'espace ; il apparut comme un globe brillant de la grosseur d'une tête d'homme, suivi d'un trait de feu bleuâtre avec projections d'étincelles. Plusieurs personnes ont vu derrière lui comme un petit nuage blanc qui ondula encore un certain temps après son passage. Quelques minutes après cette apparition, on entendit le bruit d'une forte détonation accompagnée d'un sourd et sinistre grondement simulant celui du tonnerre.

Quand les observateurs du centre et du midi de la France virent le météore, la traînée de feu paraissait avoir plus d'un mille de long et trois pieds de large. Cette traînée s'abaissait vers l'horizon suivant une direction inclinée de 25 degrés environ ; elle finit par disparaître et le Bolibe prit l'apparence d'un globe rouge sombre. Quelques minutes après survint l'explosion. En passant dans les environs de Montauban, ce bolibe lança quelques éclats qui furent recueillis et figurent maintenant dans les musées de Paris.—(De Parville.)

Le 30 mai de l'année dernière, le ciel était calme, l'atmosphère chargée de quelques nuages seulement, on vit tout-à-coup entre Mesgriny et Payns, département de l'Aube, un globe de feu traînant une longue queue enflammée, moins gros que la lune, qui parcourait l'espace avec une extrême rapidité. Peu d'instant après on entendit trois détonations qui furent suivies de plusieurs autres, rappelant des coups de fusils, et se succédant à des intervalles irréguliers, comme il arrive dans un feu de deux rangs.

Plusieurs témoins ont affirmé que les premières détonations ont occasionné des secousses dans les murs des habitations. Quelques-uns ont cru qu'on frappait à leur porte et se sont levés pour aller ouvrir. Un employé des chemins de fer a déclaré qu'avant d'avoir rien entendu, la guérite dans laquelle il se trouvait a éprouvé une telle secousse, qu'il a cru qu'elle allait être renversée ; qu'alors il s'est levé précipitamment pour sortir et que c'est seulement après avoir franchi le seuil de la porte qu'il a entendu la première détonation.

A la suite des détonations, une langue de feu se précipita sur la terre. On entendit en même temps un sifflement comme celui d'une fusée, mais très-violent, qui dura une douzaine de secondes. Il fut suivi d'un bruit sourd, que l'un des témoins compare à celui qu'aurait fait une bombe en touchant le sol à côté de lui.

Persuadé qu'un corps était en effet tombé, cet employé se mit à faire des recherches et finit par découvrir un endroit où le sol était fraîchement remué. Ayant fouillé en cet endroit, il découvrit à un pied de profondeur une pierre noire ayant toutes les apparences d'un aréolithe.—(Journal de l'Institut, 34e année, No. 1696.)

Je terminerai ces citations, M.M., par l'un des récits les plus pittoresques et les plus poétiques qu'il soit possible d'entendre. Il est traduit du *Schef-field Times*, de 1854, et a été publié par une personne qui, avec son frère, avait vu le météore dont il y est question.

“ Nous retournions chez nous, dit-il, mon frère et moi, à neuf heures du soir ; nous nous trouvions au bout du village, au moment de traverser une prairie qui est d'une largeur considérable. Le ciel était pur, étoilé, mais obscur. Nous observions une des constellations les plus brillantes, quand, au point même où nos yeux étaient fixés, une magnifique apparition frappa nos regards. Un cri d'admiration et d'étonnement nous échappa à tous deux : c'était un globe de feu d'une dimension double au moins de celle de la lune à son lever ; il avait la couleur rouge de sang et il dardait des rayons scintillants et profondément dessinés, tels que les anciennes gravures représentant les rayons du soleil. Il traînait après lui une longue colonne de lumière, de la couleur d'or la plus belle et la plus limpide. Elle ne ressemblait pas à la queue d'une comète, mais à une colonne solide d'une grande largeur et parfaitement compacte, qui tranchait sur le bleu foncé du ciel. Au commencement, elle présentait l'aspect d'une ligne droite, mais en s'élevant dans le ciel, elle suivit la courbe d'un arc, avec des scintillements d'une grande intensité, qui ne dépassait pas la ligne extérieure, bien définie. Sa direction était du nord-est au sud-ouest et son étendue si énorme que la tête disparaissait sous l'horizon quand la queue était encore visible dans toute sa splendeur.

“ Quand le globe de feu arriva au-dessus de nos têtes, il sembla s'arrêter un instant avec des vibrations si rapides que j'eus peur de le voir tomber sur nous. Mais l'instant d'après je m'aperçus que cette vibration n'était autre chose qu'une évolution et qu'il tournait rapidement sur son axe, en passant d'un rouge de feu très-vif au rouge foncé que j'ai mentionné plus haut sans rien perdre de son aspect. Nous continuâmes à le voir, toujours aussi brillant, derrière les arbres, de l'autre côté du village. Quand ce globe passa au-dessus de nous, il nous parut un peu plus petit qu'à sa première apparition, sans doute à cause de sa grande élévation, de même que le soleil et la lune paraissent à midi plus petits qu'à leur lever. . . .

“ Aucun bruit accompagnant son trajet n'est arrivé jusqu'à nous. Ceux qui ont vu l'énorme globe de feu traversant l'air avec une inconcevable vélocité, n'oublieront jamais cet admirable et étrange phénomène. En voyant se déployer au-dessus de nous la magnifique traînée de lumière qui, en arc doré, couvrait plus de la moitié du ciel, on songeait involontairement au magnifique spectacle qu'offre aux habitants de Saturne l'anneau qui ceint cette planète.”

* *
*

Je viens de vous rendre compte, M.M., dans tout leur détail, de l'apparition de quelques-uns des Bolibes qui ont le plus attiré l'attention des savants. Cela nous a pris un temps notable, cependant je ne le regrette aucunement, parceque je pense que c'était nécessaire pour avoir une idée exacte de l'étrange phénomène que nous étudions.

Si nous cherchons maintenant à résumer les faits principaux, contenus dans ces divers récits, voici ce que nous trouvons :

1°. Tous les Bolibes ne possèdent pas le même éclat : les uns éclairent très-fortement et les autres ne sont que d'un rouge sombre.

2°. La plupart sont suivis d'une traînée lumineuse, mais quelques-uns en sont dépourvus et n'offrent d'autre aspect que celui d'une boule de feu parfaitement ronde.

3°. La marche de ces météores est, par moment, irrégulière, et on en a vu qui tournaient distinctement sur leur axe comme cela arrive pour le soleil, la lune et la terre. Il est, du reste, très-remarquable qu'ils se dirigent tous, à peu de chose près, de l'Orient à l'Occident, de sorte que leur mouvement se fait en sens contraire de celui de la terre.

4°. Au moment où ils disparaissent, les uns se partagent en fragments, d'autres non ; les uns font entendre de grandes détonations, les autres ne produisent aucun bruit.

5°. Quelques Bolibes ne donnent lieu à aucune chute de pierres, tandis que c'est le contraire pour un certain nombre d'autres. Cette dernière circonstance, M.M., mérite d'attirer tout spécialement votre attention.

Nous avons vu précédemment que les aérolithes, en arrivant à terre, sont presque toujours brûlants et que tous, sans exception, sont recouverts d'une espèce d'enduit noir et vitreux. Nous avons conclu de ces faits qu'ils avaient dû s'échauffer énormément en traversant l'atmosphère, et que plusieurs, à ce moment, ont dû posséder l'éclat des Bolibes. Nous constatons maintenant, d'un autre côté, que des Bolibes se divisent en fragments qui arrivent jusqu'à terre et que ces fragments sont en tout semblables aux aérolithes. Ne pourrait-on pas inférer de là que Bolibes et Aérolithes ne sont que des manifestations diverses d'un même phénomène? Cette conclusion assurément paraît bien légitime, cependant quelques physiiciens hésitent à l'admettre. Ils sont arrêtés par la considération que des aérolithes tombent par un ciel parfaitement serein et sans avoir été précédés d'aucune apparition de bolibes ; d'autres ont paru s'échapper d'un petit nuage noir ou grisâtre. Ils sont arrêtés aussi par ce que nous venons de dire des Bolibes qui disparaissent sans produire aucun bruit, sans laisser aucune trace de leur passage. Les physiiciens dont je parle seraient assez portés à reconnaître deux espèces de bolibes ; les uns de nature pierreuse, extrêmement solides, les autres formés de matières faiblement agrégées ou possédant même l'éclat gazeux. On comprendrait alors qu'ils dussent disparaître sans bruit et sans donner naissance à une pluie de pierres. Tout au plus pourraient-ils produire un de ces brouillards secs, une de ces pluies de poussière dont nous avons parlé précédemment.

Quelle est la hauteur des bolibes ? quelle en est la grandeur ? quelle vitesse possèdent-ils ! Voilà sans doute des questions que vous avez dû

vous faire. Il est difficile de donner sur ces différents points une réponse bien catégorique. L'apparition de ces météores est, en effet, si soudaine, leur durée si courte, que presque toujours ils prennent les savants au dépourvu.

Toutefois, au moyen de méthodes que j'aurai bientôt à décrire en parlant des étoiles filantes, on a pu s'assurer, jusqu'à un certain point, que leur vitesse varie entre une lieue et trente lieues par seconde ; que leur élévation, très-faible dans certains cas, atteint, dans d'autres, cent et même cent-cinquante lieues, et qu'enfin il y en a dont la grandeur dépasse de beaucoup la ville de Montréal.

Pour ce qui est de ces derniers, M. M., je n'ai qu'un vœu à former, c'est qu'ils ne tombent pas sur nous, surtout qu'ils ne tombent pas tout d'une pièce, car je vous avoue humblement que je suis loin des sentiments du juste d'Horace qui aurait pu voir, sans sourciller, le ciel se fracasser sur sa tête :

*Si fractus illabatur orbis
Impavidum ferient ruinae.*

MON VILLAGE.*

Mon village s'adosse au flanc de la montagne,
A ses pieds se déroule une vaste campagne
Où les épis dorés ondulent mollement,
De même qu'une mer que ride un léger vent.
Une église de pierre au bord des avenues
Elève étincelant son clocher vers les nues.
De loin en loin l'on voit un paisible troupeau,
Remonter lentement le talus du coteau.
Quelques vergers épars nous jettent leur ombrage ;
Mille bardes ailés, de leur plus doux ramage,
Y frappent à l'envi les échos attentifs.
La colombe y roucoule, et ses accents plaintifs
Vont souvent expirer au fond de la tourelle ;
La voix du laboureur, de temps en temps s'y mêle :
Mais lorsque tout, le soir, devient silencieux,
On entend soupirer l'airain religieux,
Et cet accent divin qui du timbre s'élance
En mon âme réveuse a réveillé d'avance,
Tantôt un sentiment de regret du passé,
Tantôt un doux espoir dont mon cœur fut bercé,
Mais qui s'évanouit comme aux feux de l'aurore
D'un fantôme léger l'image s'évapore.

* Village de Notre-Dame de Toutes grâces.

O temps de solitude ! ô temps d'émotion !
Mon âme se répand en aspiration,
Lorsque, rêveur, assis au bord de ma fenêtre,
Je respire du soir l'air pur qui me pénètre,
Lorsque je vois monter majestueusement
La nocturne planète, au bord du firmament,
Ou que j'entends gémir sous la voûte étoilée
Le seul bruissement de la verte feuillée.

* * *

Que je t'aime, ô mon village,
Avec tes rares maisons,
Avec ton beau paysage,
Avec tes grands horizons !

Surtout quand le soleil dore
Le sommet de ton clocher ;
Lorsque les pleurs de l'aurore
Ruissent sur le rocher ;

Quand la gerbe mûre brille
Sur les pesants chariots,
Lorsqu'au sein de la famille
Vient l'heure du doux repos.

Je t'aime quand, le Dimanche,
Au pied du modeste autel,
Chaque poitrine s'épanche
En prière vers le ciel.

Pourtant, depuis que ma mère
Descendit dans le tombeau,
Ton prestige est éphémère
Et tu n'es plus aussi beau.

Où sont les traces bénies
De son passage ici bas ?
Hélas si tu les oublies,
Je ne les oublierai pas.

Il n'est plus, notre bon prêtre,
Le vieillard aux cheveux blancs,
Qu'à sa demeure champêtre
Suivaient joyeux les enfants.

La mort, à mes vœux rebelle,
Vient encor de me ravir
Un tendre aieul, un modèle
A suivre dans l'avenir.

Comme il chérissait ces plaines,
Ces bleds, ces foins abondants,
Ces ruches d'abeilles pleines,
Et ces vergers verdoyants !

Quand ma mémoire rappelle
Ces rêves qui m'ont bercé,
O ma colline si belle,
Je t'aime dans ton passé !

L'extase me frappe vite
De ses plus brillants rayons,
Et tout le soir je médite
Ces douces illusions.

Ma rêverie alors se transforme en prière :
Je regarde du ciel la sereine lumière,
Que versent par milliers les étoiles des nuits,
Pendant que le *Sault Saint Louis*
Me jette, en déferlant, ses plus sublimes bruits
A travers la forêt découpée en clairière.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

LES PETITES SŒURS DES PAUVRES.

Nos lecteurs ont eu l'occasion d'entendre parler quelquefois des Petites Sœurs des Pauvres. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui l'article suivant emprunté à M. Adrien Marx.

“ Si le hasard vous a conduit de bon matin sur le boulevard des Italiens, à Paris, vous avez certainement aperçu des êtres titubants et pâles, hêlant, du péristyle des cabarets en renom, les fiacres rangés le long du trottoir. Vous avez aussi remarqué, qu'à ce moment une carriole d'apparence piteuse, traînée par un petit cheval étique, s'est arrêtée devant la porte du restaurant.—Une Sœur de charité en est descendue, qui a invité le cocher

du chariot à lui passer les seaux rangés sous la bâche, derrière le siège. Et tandis que les forçats du plaisir, épuisés par les veilles profanes, regagnaient leur lit, la sainte femme pénétrait, avec ses boîtes de ferblanc, dans l'office où les marmitons avaient mis de côté, pour elle, les rogatons des banquets ou les épaves des médianoches.

Vous avez conclu qu'à Paris, la charité se lève à l'heure où le vice se couche, et vous vous êtes rendu à vos affaires qui ont détourné le cours de vos réflexions. Quant à moi, le jour où mes yeux ont été frappés par cette différence dans les vocations terrestres, j'ai résolu de savoir ce que devenaient ces croûtes de pain maculées, ce marc de café surmené, ces ragouts figés, et tous ces détritits de comestibles réservés à la quêteuse en bonnet blanc. Je sais aujourd'hui la destination et l'emploi de ces reliefs pieusement récoltés. Ils soutiennent la vie de mille vieillards infirmes! . . . Telle est l'Œuvre des *Petites Sœurs des Pauvres* . . .

La supérieure de l'un des cinquasiles ouverts depuis vingt ans aux sexagénaires besoigneux me racontait hier la fondation de cette institution philanthropique, qui a ses succursales en Angleterre, en Belgique et en Espagne, etc. J'en juge l'origine assez touchante pour devoir vous être soumise.

Deux jeunes filles du faubourg St. Antoine avaient perdu leurs parents qui, pour tout héritage, leur avaient laissé un petit commerce de mercerie et un grand amour du prochain. Aussi, les orphelines continuèrent à partager leur pain avec une femme aveugle qui s'en allait par le quartier, mendiant aux coins des rues, et tendant à la porte des auberges un pot de terre que des mains charitables remplissaient de soupe et de viande. Un jour la pauvre ne parut pas, et les orphelines intriguées s'émurent de ce fait anormal. Après mille recherches, elles dénichèrent le galetas sordide où se retirait l'aveugle après sa tournée; elles y montèrent et aperçurent leur protégée qui gisait sans connaissance sur une paille crasseuse.

Grâce à leurs soins, la malheureuse revint à elle et leur confia que, trahie par ses forces au moment de sortir, elle était retombée sur son grabat où elle attendait la mort. Les deux sœurs se regardèrent et se comprirent. Elles saisirent le pot de terre de la malade et s'en firent le tendre sur tous les seuils où celle-ci s'arrêtait d'habitude. . . Elles puisèrent de telles satisfactions dans ce singulier intérim qu'elles vendirent leur fond et se consacrèrent finalement à l'entretien de la vieille aveugle qu'elles installèrent dans une mansarde.

Un jour, elles s'aperçurent que le pot contenait de la pâture pour deux bouches, que la mansarde était assez large pour deux lits. . . et les voilà qui invitent un cul-de-jatte de la barrière voisine à entrer dans leur hospice. . . Trois ans plus tard elles prononçaient leurs vœux et dirigeaient en qualité de supérieures deux refuges de bienfaisances. Aujourd'hui l'Œuvre héberge mille recrues.—Et les petites sœurs des pauvres remercient chaque

soir la Providence d'avoir fait prospérer leur entreprise. Comme preuve de la protection divine on peut avancer qu'après avoir longtemps usé d'un bourriquet pour colliger les bienfaits des compatissants, le haut chapitre de la Maison-Mère a proclamé la nécessité d'un cheval de renfort... et l'administration des petites voitures a gracieusement mis ses écuries à la disposition des secourables femmes.

La supérieure de la maison du boulevard Mazas m'a reçu d'un air défiant. Elle m'a renvoyé, avec un sourire qui n'appartient qu'aux gens de religion, à l'hospice de l'avenue de Breteuil, en me promettant que j'y apprendrais des détails fort intéressants; mais toute en faisant mine de céder à ses conseils, j'en ai tiré l'aneddocte qu'on vient de lire.

Cela ne me suffisait pas. J'ai donc interrogé un pensionnaire de l'asile, et c'est de lui que je tiens qu'il s'y trouve actuellement deux frères et une sœur, unis aujourd'hui par le dénûment comme ils le furent autrefois par la richesse. La sœur a soixante-quinze ans; les frères ont vu, l'un, soixante-douze printemps, l'autre, soixante-dix hivers. Croirait-on que par un restant d'habitude, la vieille fille dit en parlant au cadet, lorsqu'elle le surprend fumant une pipe dans le jardinet situé près du réfectoire :

—Veux-tu m'éteindre ça!... Tu sais bien que le tabac t'épuise! Quel gamin!... Quel moutard!

Dans sa conversation elle désigne le second *adolescent* en l'appelant : *Mon jeune frère*, et, dernièrement encore, elle s'écriait en les montrant tous deux se disputant un abat-jour vert.

—Tenez, les voilà encore qui se chamaillent!... Je compte beaucoup sur l'âge pour atténuer l'effervescence de leur humeur.

Les règles de la maison exigent des récipiendaires qu'ils aient atteint la soixantaine. De là, le déguisement sacrilège d'un quadragénaire fainéant, lequel se présenta au guichet de l'hospice, le visage grimé au charbon, le dos perfidement voûté et les cheveux saupoudrés de plâtre.

Lors de ma visite, les infirmes étaient déjà couchés, mais les ingambes venaient de sortir du réfectoire et on était sur le point de leur servir un moka préparé avec le marc que les directeurs d'estaminets avaient déjà soumis à cinq ou six avalanches d'eau bouillante.

—Prendrez-vous du café? demanda une sœur au jeune Hippolyte (né en 1777).

—Merci, répondit le vieillard, je veux dormir, ce soir.

A voir la teinte jaunâtre de cette infusion au septième degré, je n'eusse pas hésité à en avaler douze litres—sans craindre la moindre agitation.

Les aliments octroyés aux vieillards contiennent plus de principes assimilables. D'abord, ils sont préparés avec un soin minutieux, et puis ils ne proviennent pas tous des gargotes et des tavernes. Il y a des hôtels du faubourg Saint-Germain, où la sœur de corvée passe chaque semaine. Le vieux duc de T... connaît son jour, et la veille il dit à son cuisinier :

—Lâchez qu'il y ait des restes demain.

Cela suffit au Vatel, qui ferme un œil en guise d'intelligence, et embroche douze poulets, bien que son maître soit veuf, sans enfants et presque sans domestiques.

Je sais encore un autre immeuble où un petit baron de huit ans, malin comme un singe, spéculé sur les instincts charitables de sa maman. M. le baron n'aime pas le riz, et chaque fois qu'on lui en sert, il ne sait comment exprimer une antipathie que ses parents combattent *en le privant de dessert*. L'autre jour, il prit à peine deux cuillerées du féculent abhorré, et s'arrêta subitement.

—Eh bien ! monsieur, lui dit sa mère, ne voulez-vous donc pas dominer votre répulsion habituelle ?

—Excusez-moi, reprit le bébé d'un air convaincu, j'étais bien décidé à manger mon riz, lorsque j'ai pensé que la Sœur des Pauvres venait demain, *c'est pourquoi je fais des restes*.

Les louables quêteuses vont tous les deux jours aux halles, où de bonnes marchandes viennent en aide à l'accomplissement de leur mandat par l'abandon gratuit de légumes et de fruits. Elles se rendent également dans les pensionnats et les collèges, où elles font ample collecte de pain et de victuailles. Leur butin s'accroît sur leur route, et il arrive parfois que le petit cheval est hors d'haleine lorsqu'il rentre à l'écurie. Son amétouillon (un pensionnaire de l'asile) le détèle bien vite, le bouchon et lui tend une double ration extraite du sac d'avoine qu'un grainetier munificent adresse à l'Œuvre—tous les mois.

Il va sans dire que les sœurs puisent (les jours d'abstinence exceptés) au même plat que leur troupeau. Leur genre de vie est ascétique, et leur costume diffère de celui des autres confréries par la pelisse à capuchon et par le bonnet qui, au lieu d'être une coiffe ornée d'ailes rigides, est taillé dans la percale blanche, assez largement pour cacher leurs cheveux et leur cou.

C'est au parloir que la supérieure m'a reçu. Elle est entrée à pas comptés, suivie de la sœur portière, qui était de semaine (tout comme un sous-lieutenant de hussards). Elles se sont assises toutes deux en face de moi et ont répondu à mes questions sans que leurs corps bougeassent, sans que leurs mains sortissent de leurs manches pagodes. Leurs lèvres seules se sont agitées pour prononcer des phrases laconiques avec un timbre sourd.

J'ai pourtant obtenu un éclat de l'une de ces voix éteintes; lorsque j'ai demandé à la *bonne mère* (titre donné à la supérieure de la maison) si elle était contente de son sort.

—Ah ! monsieur, s'est-elle écriée, pouvez-vous me demander cela ?
Le soulagement des misères humaines est la seule carrière qui soit dépourvue de déceptions !

ADRIEN MARX.

TRAITS DIVERS.

IL N'Y A PAS PRESCRIPTION CONTRE LES DETTES DU CŒUR.—Dernièrement, un homme à la tournure distinguée, aux cheveux gris et aux manières élégantes, entra dans la salle des Pas-Perdus, au Palais-de-Justice de Lyon, et, s'adressant à un groupe d'avocats qui causaient d'affaires, les pria de lui donner l'adresse de Mc P. . . . père, avocat.

L'un d'eux lui répondit que Mc P. . . . n'était plus de ce monde, et que, par conséquent, il n'était plus au tableau des avocats.

—Néanmoins, répliqua l'étranger, je tiens beaucoup à le voir, ou du moins ses héritiers ; j'ai des raisons majeures. Il y a trente ans, je lui demandai une consultation qui m'a porté bonheur, et je ne la lui ai pas payée. J'ai à cœur de payer cette dette ; elle me pèse sur la conscience.

Puis, mettant sa main dans sa poche, il sortit une pièce de 20 francs, et ajouta :

—Je voudrais bien faire parvenir ces 20 francs. C'est le prix, n'est-ce pas, messieurs, d'une consultation verbale d'avocat ?

—Les avocats n'ont pas de tarif, répartit l'un des interlocuteurs ; ils s'en rapportent à l'appréciation de leurs clients. Nous vous répétons que M. P. . . . père, est décédé depuis longtemps, jouissant d'une fortune considérable, et que certainement il n'aurait pas voulu être payé d'une consultation verbale.

Mais moi, messieurs, reprit l'étranger, je veux payer ma dette et remercier le savant jurisconsulte. Veuillez me donner l'adresse de son fils.

L'adresse demandée fut donnée. L'inconnu s'éloigna en remerciant et se dirigea vers la demeure de M. P. . . . fils, aussi avocat, qui aura été certainement touché de ce profond souvenir d'un plaideur de trente ans, et l'aura prié d'offrir aux pauvres l'honoraire dû à son père.

Le fait est assez rare pour que nous l'ayons cru digne d'être publié.

* * *

Si vous voulez satisfaire cette grande ambition de servir utilement l'Église et votre pays, le meilleur moyen c'est d'être le premier de votre profession. Si vous êtes avocat, soyez bon avocat ; si vous êtes soldat, soyez bon soldat ; si vous êtes médecin, devenez le premier médecin ; si vous êtes prêtre, soyez bon prêtre. Ne me parlez pas des prêtres qui veulent une autre gloire que d'être prêtres.

L'abbé HENRI PERREYVE.

* * *

ON NE S'ABAISSÉ JAMAIS EN RÉPARANT SES TORTS.—M. Augustin Cochin, dans un discours qu'il prononçait au Cercle Catholique de Paris,

à l'occasion de la mort de l'abbé Henri Perreyve, cite ce trait touchant du R. P. Lacordaire, qui lui aurait été raconté par M. l'abbé Bernard, aumônier du lycée Saint-Louis, et intime ami du jeune prêtre dont la mort a laissé de si universels regrets.

L'abbé Bernard avait conduit l'abbé Perreyve dans la cellule du P. Lacordaire, où il était entré, ainsi qu'il l'avouait souvent, avec une certaine répugnance, ayant toujours redouté la domination, fût-ce celle du génie.

Un jour même l'illustre dominicain, à l'une des premières visites, le plaisanta, le reçut assez mal, et le jeune homme se promit de n'y plus retourner. Quel ne fut pas son étonnement lorsque, le lendemain, il entendit frapper à la porte de sa chambre d'étudiant, et, se retournant, il vit se dresser devant lui l'imposante stature du P. Lacordaire ?

“ Mon enfant, lui dit gravement le célèbre religieux, hier j'ai manqué de politesse et de charité envers vous ; je me suis reproché cette faute, je ne veux pas la porter plus longtemps, et je viens vous demander pardon.”

— Voici une parole d'or de saint Ignace ; elle s'adresse à ceux qui veulent placer hors de Dieu leur bonheur : Vous cherchez des délices, vous ne trouverez que des apparences. *Invenietis apparentes delicias*. Il n'était pas capable de s'illusionner en disant cette parole, ce grand homme, ce grand capitaine, ce grand saint. Il avait été, lui aussi, homme de plaisir ; il avait voulu tout goûter, il n'avait trouvé que déception. Il se donna à Dieu, et, malgré les privations et les pénitences, il surabondait de joie.

ON DOIT LA JUSTICE A TOUS, BÊTES OU GENS, N'IMPORTE.— Dans une chronique manuscrite de Brenwald, prévôt d'Embrach, dont une copie est conservée à la bibliothèque de Zurich, on lit la curieuse légende que voici :

“ L'empereur Charlemagne revenait un jour d'une battue dans la forêt contre des loups et des sangliers, et s'apprêtait à dîner, quand soudain la cloche de son palais se fit entendre.

“ Il envoya un page pour savoir de quoi il s'agissait.

“ Un instant après, le page revint tout effaré. Il avait vu un serpent qui, tenant la corde dans sa gueule, faisait sonner la cloche comme aurait fait un être humain.

“ Certes, le cas était extraordinaire. Charlemagne se leva de table.

“ — Je dois, dit-il, la justice à tous. Bêtes ou gens, il n'importe.

“ Accompagné de toute sa cour, l'empereur se dirige vers la colonne. Il trouve en effet un serpent qui, à son arrivée, cesse de sonner et le

regarde avec une expression au-dessus de sa nature ; puis l'animal se met à ramper devant lui en tournant la tête de son côté, comme pour l'inviter à le suivre.

“ Charlemagne se rend à cet appel muet. Le serpent le conduit ainsi jusqu'au bord de la Limmat, près du trou dans lequel il faisait son gîte et déposait ses œufs. Un énorme crapaud s'en était emparé dans l'absence du propriétaire, et c'était pour rentrer en possession de son domicile que le serpent avait invoqué l'intervention de l'empereur.

“ Ce recours ne resta pas vain. Charlemagne eut bientôt jugé l'affaire. Immédiatement le crapaud usurpateur fut arraché du trou, condamné au feu et exécuté séance tenante.

“ Cela fait, Charlemagne alla retrouver son dîner avec la satisfaction d'un devoir accompli.

“ Trois ou quatre jours après, encore à l'heure du dîner de Charlemagne, une visite fort inattendue se présenta dans la salle du festin ; c'était un serpent, le même qui avait invoqué si heureusement l'auguste justicier. Chacun le reconnut : aussi se garda-t-on bien de faire aucun mal à ce client de l'empereur. Il s'avança d'un air respectueux, en serpent qui sait vivre, et sautant légèrement sur la table, il déposa dans un riche bocal qui faisait partie du service, une magnifique pierre précieuse, après quoi il sortit avec modestie, comme il était entré.

“ Frappé d'un tel prodige, Charlemagne fit bâtir sur le bord de la Limmat, à l'endroit où s'était accompli l'acte de justice, une église que l'on appela *l'église de l'eau* (*Wasserkirch*), et qui reste comme un monument de cette surprenante aventure.”

N'est-il pas facile de voir, dans ce naïf récit conservé par un vieux chroniqueur, un hommage à cette souveraine équité devant laquelle tous étaient égaux, grands et petits ? Charlemagne faisant respecter le principe de la propriété, même en faveur du dernier des animaux, en faveur d'un misérable reptile, n'est-ce pas le haut justicier qui n'aurait pas permis la violation du droit, même chez le plus humble de ses sujets ?

Combien d'autres légendes renferment pareillement, sous leur forme naïve, une moralité bonne à recueillir !

E. CHAUFFARD.

Statistique empruntée au rapport d'un savant de Londres.

Le docteur Lankaster a relevé le chiffre des femmes qui ont péri victimes du feu, en 1865, dans le Royaume-Uni. Ce chiffre, le croirait-on ? s'élève à plus de *trois mille* !

Le docteur Lankaster en rend responsable l'ampleur des crinolines. Il

constate que la moyenne des morts que la crinoline occasionné est de soixante par semaine. Depuis l'introduction de cet engin dans la toilette féminine, les cas ont à peu près triplé.

“ Il faut souffrir pour être belle, ” disait une jeune personne que l'on venait d'arracher à grand'peine à la mort.

Il se publie en ce moment dans la Grande-Bretagne, 1,257 journaux, dont 226 à Londres. En 1856, c'est-à-dire il y a dix ans, il n'y avait, dans tout le Royaume-Uni, que 734 journaux ; l'accroissement pour les dix ans est donc de 523 feuilles. Le nombre actuel des magazines et revues est de 537, dont 106 s'occupent exclusivement de religion.

—En 1865, une opulente dame espagnole, en quittant l'audience du Saint-Père, a déposé sur la table, avant de se retirer, un crucifix estimé cinquante mille francs ; et comme elle s'en allait sans rien demander, Pie IX, ému jusqu'aux larmes, lui donna le crucifix d'ébène et d'ivoire devant lequel il avait coutume de prier, et lui dit : “ Ma fille, prenez celui-ci ; je l'ai rapporté de l'exil. ”

TESTAMENTS EXCENTRIQUES. — Les testaments excentriques ne manquent pas en Angleterre. On en jugera par les exemples suivants :

John Hodge laissa vingt shillings par an à un pauvre homme dont l'office consistait à tenir le peuple éveillé pendant les heures de services et à chasser les chiens hors du temple.

Henri Green, de Melbourne (Derbyshire), a légué chaque année quatre gilets verts (*green vaiscoats*), doublés de soie verte, à quatre pauvres de la paroisse.

Thomas Grays a donné l'ordre formel de fabriquer pour les pauvres des gilets et des vêtements gris (*gray*).

John Nicholson, papetier à Londres, destina la totalité de sa fortune aux personnes portant le nom de Nicholson dans la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Un gentleman du Lancashire léguait “ une once de modestie aux rédacteurs du *London Journal and Free-Briton*. ”

Un autre testateur léguait à l'un de ses amis dix mille (ici l'héritier tournait le feuillet) dix mille remerciements.

Un oncle laissait à son neveu onze cuillers d'argent : “ Si je ne donne pas la douzaine, il doit savoir pourquoi. ” Le neveu avait volé la douzième cuiller.

Sir Joseph Jekyll légua toute sa fortune à l'Etat, afin de payer la dette nationale, ce qui fit dire à lord Mansfield : “ C'est absolument comme si

Joseph Jekyll voulait arrêter le courant de la Tamise avec le fond de sa perruque."

* *
*

— Le chroniqueur scientifique de la *Patrie* nous apprend qu'une paire de gants, avant d'être menée à bonne fin, doit subir deux cent dix-neuf opérations ; il les énumère ainsi :

Recepage de la peau en poil, — battage de la même peau, — triage pour la mise en mégisserie, — mise en trempe, — mise en chaux, — dépoilage, — façons, — travail du chevalet, du foulon, — mettre boire la peau, — la peau en confit, — l'habillage de la peau, — étendage, déplissage, décrochage, mise en paquet, — mouillage, — broyage, — palissonnage, — mise en paquets — rebroyage, — redressage, — la recette, — le long-large, — a mise en paquets ; c'est-à-dire un total de vingt-quatre manipulations pour la seule mégisserie.

Or, après la mégisserie, vient la teinture ; après la teinture, la coupe ; après la coupe, la couture ; après la couture, la mise en douzaine et l'expédition. Des vingt-quatre manipulations dont la mégisserie à elle seule se compose, il en est une, celle que je nomme la *peau en confit* et qui exige que cette peau passe onze fois par les mains ; pour les façons, elle y passe cinquante-six fois ! En voilà assez, n'est-ce pas, pour vous édifier sur l'étendue du travail que nécessite la confection d'un produit industriel si promptement mis hors de service, — par bonheur pour les fabricants.

Une peau, avant d'être complètement mégissée, doit passer cent trente-huit fois par les mains ; la teinture entraîne dix-huit manipulations, la coupe trente-quatre, la couture dix-sept, la mise en douzaine et l'expédition douze.

* *
*

— Un sergent-major du 101^e de ligne lisant le rapport au colonel :
" Les sapeurs A. B. C. D. sont consignés huit jours parce qu'ils ont hué un gendarme."

Le sous-officier, un peu ému, a fait une liaison dangereuse, il a prononcé :
Ils ont tué, au lieu de : *Ils ont hué*.

Le colonel. Comment ! huit jours de consigne pour avoir tué un gendarme !

Le sergent-major (précipitamment : Avec une *h*, mon colonel, avec une *h*).

Le colonel : avec une hache... ! quinze jours de prison à l'adjutant de service pour avoir laissé sortir ces hommes avec leur hache.

* *
*

— Voici un petit dialogue qui se passe n'importe où.

Le cuisinier. — Je n'ai pu acheter ce saumon.

Le docteur. — Pourquoi ?

Le cuisinier. — Un électeur le marchandait.

Le docteur. — Prends ces cent écus et va m'acheter le saumon et l'électeur.

* *
*

— *Aux cours de pyrotechnie.* Le sous-officier instructeur : *Fusée à la Congrève.* Inventée en 1788, perfectionnée par W. Congrève, qui lui donna son nom, cette fusée est très-meurtrière et est employée surtout dans les sièges.

Un artilleur alsacien : “ la très-meurtrière . . . , c'est pourquoi on l'appelle à la *qu'on crève.* ”

* *
*

— Certain bohémien était d'une repoussante malpropreté ; aucuns soins de toilette ni de personne ; il n'avait jamais touché une baignoire ou une brosse ; il avait l'horreur de l'hygiène.

Un jour qu'on lui reprochait un vilain trait.

— Je ne l'ai pas commis, répondit-il, vous pouvez m'en croire : je m'en lave les mains !

— Une fois n'est pas coutume, lui répondit son interlocuteur.

La discussion s'envenima, et mon bohémien reçut une volée de coups de canne vertement appliquée.

— Dieu merci ! s'écria un des assistants, son habit aura été battu une fois dans sa vie !

Et comme le battu s'en allait tout doucement sans regimber :

— Il n'a pas même de l'amour-*propre* ! dit en riant un brosseur.

* *
*

— Deux marchands d'une même ville, jaloux l'un de l'autre, vivaient dans une inimitié complète. Le plus jeune des deux, rentrant en lui-même, se repentit d'avoir dénigré un confrère et, poussé par les bons conseils d'un prêtre de ses amis, se décida à faire les premiers pas vers une réconciliation. “ Mais comment faire cependant ? demanda-t-il à son ami ; ne me repoussera-t-il pas ? — Le meilleur moyen, reprit le prêtre, est celui que je vais vous indiquer ; chaque fois qu'il vous arrivera un chaland et que vous ne pourrez pas l'accommoder de suite, recommandez-lui votre voisin et adressez-le-lui immédiatement.—Ainsi fut fait. L'autre marchand, étant informé par les acheteurs de la personne par laquelle ils lui étaient envoyés, fut si frappé de la conduite généreuse d'un homme qu'il considérait comme son ennemi qu'il se rendit incontinent chez lui pour le remercier ; les yeux pleins de larmes, il lui demanda pardon de la haine qu'il lui avait montrée si longtemps et le supplia de l'admettre au nombre de ses meilleurs amis. C'est ainsi que les principes chrétiens réunirent ceux que l'intérêt et la jalousie avaient tristement divisés.

* *
*

— C'était à l'époque de la guerre de Crimée. Dans le...—mettons le 101^e régiment de ligne—se trouvait un pauvre diable de conscrit basque

auquel le sergent instructeur n'avait jamais pu apprendre quoi que ce soit.

Il était gauche, maladroit, ahuri, idiot, portant l'arme quand on lui disait de la présenter, la présentant au lieu de la porter, marchant au commandement fixe, restant en place à l'ordre du pas accéléré, éborgnant ses camarades du bout de sa baïonnette, incapable même de se livrer aux exercices subalternes de la corvée.

Que faire d'un pareil rustaud ?

Lorsque le régiment partit pour Sébastopol, on le laissa en France ; mais le brave 101^e ayant été décimé dans je ne me souviens plus quel combat, sous les murs de la ville, on envoya tous les hommes du dépôt pour ses cadres.

Notre conscrit se met donc en route, et, six mois après, revient... avec le ruban de la Légion d'honneur.

Les gens qui le connaissaient ne pouvaient en croire leurs yeux.

—Comment as-tu fait ton compte ?

Et lui de répondre avec l'accent et dans le style que les vaudevillistes prêtent à leurs troupiers, accent et style qui se rapprochent beaucoup plus de la vérité qu'on ne croit :

—Moi, je ne sais pas. On m'a embarqué à bord d'un bateau qui fumait tant que j'en ai eu mal au cœur.

—Après ?

—Après ? Attendez un peu. Je suis arrivé dans un pays où tous les hommes s'habillent en carnaval.

—Ah ! oui, les Turcs !

—Les Turcs, possible. Pour lors on m'a encore trimballé dans un autre bateau qui fumait, et en débarquant on m'a fourré au fond d'un trou avec mon fusil et une pioche. Donc, un jour que je piochais, voilà un tas d'individus qui tombent sur moi et sur les camarades. L'un d'eux, un grand animal auquel je n'avais jamais rien fait et qui ne parlait même pas français,—un sauvage, quoi ! — me marche sur le pied. La fureur me prend, je l'appelle propre à rien, je tape dessus, je t'en tue un, deux, trois, comme qui dirait huit ou dix approximativement. “ Mais—que crie le lieutenant—tu es un brave ! ” Il paraît que je m'étais couvert de gloire. C'est pour ça qu'on m'a décoré.

* *
* *

—Dernièrement, un jeune élégant entre au café Anglais à Paris, s'installe à une table, fait un modeste déjeuner, demande l'addition, et, pendant que le garçon va la prendre au comptoir, il escamote prestement un couvert d'argent.

Malheureusement pour lui, le garçon s'aperçoit de l'évolution : il dit quelques mots à la dame de comptoir, qui reprend tranquillement la plume, ajoute sur la note le prix du couvert, et la remet au garçon qui l'apporte respectueusement au cocodès.

Celui-ci rougit beaucoup, ne souffle pas mot et solde l'addition telle quelle, heureux d'en être quitte à si bon compte. Le garçon le reconduit poliment jusqu'à la porte du café et lui dit en s'inclinant :

— Quand monsieur voudra prendre quelque chose ici, qu'il ne se gêne pas.

Pick-pocket court encore...

LE CHIEN DE SUCRE.

Dieu pardonne à l'aumône, mon enfant.

I.

On a suffisamment répété que l'enfance est le plus bel âge de la vie ; on n'a pas dit assez que c'est l'âge des plus grandes joies, des plus grandes douleurs, je dirais presque, si je l'osais, des passions les plus grandes. En effet, souvenez-vous avec moi . . . c'est si bon de se souvenir !

Quand nous avions dix ans (hélas ! qui ne voudrait les avoir encore ?), quand nous étions dans la petite classe et que venait la distribution des prix, quelle impatience ! quelles angoisses ! quelles tortures après un insuccès ! Quelle allégresse après un triomphe ! Et notez que tout cela, c'était bien plus vif encore chez nous . . . les tout petits . . . les derniers inscrits sur la mystérieuse liste. On nommait les philosophes et les rhétoriciens en premier . . . Tout de suite ! Ils n'avaient pas eu le plaisir d'attendre . . . la chatouilleuse anxiété qui, descendant nom par nom l'échelle des classes, gardait toute sa saveur, tout son raffinement, toute sa plénitude pour la dernière . . . pour nous autres, pauvres petits éléments qui depuis trois heures étions là . . . qui avions entendu le discours latin du rhétoricien sans en comprendre un mot . . . (encore un honneur de plus !) qui avions vu défiler devant nous tous les fronts couronnés . . . écouté toutes les fanfares de l'orchestre fourni par la bande des musiciens . . . assisté à toutes les péripéties de ce grand drame annuel, de cet autre jugement dernier.

Puis venait notre tour . . . enfin ! Comme on devenait immobile et béant tout à coup ! Comme on s'enfonçait les ongles dans la paume de la main ! Comme on avait le cœur affreusement serré ! Et si l'on entendait son nom retentir . . . on se redressait tout d'un bon . . . on descendait majestueusement les marches de l'estrade . . . on était ivre . . . fou d'orgueil et de joie ! Mais quel désenchantement, au contraire, quelle tristesse si l'interminable liste en arrivait au dernier nom sans que le vôtre eût été prononcé ! . . . Quelle poignante humiliation ! On ne pleurait pas, non ! mais les larmes vous retombaient en dedans sur le cœur. Jamais ministre croulant, jamais héros vaincu n'ont éprouvé de ces tortures-là ! Comme

aussi jamais conquérant s'asseyant sur un trône, jamais poète montant au capitol avec le laurier d'or au front, n'ont eu de semblables émotions, des enivrements pareils ! Ah ! c'est que la vanité de l'homme n'est rien auprès des vanités de l'enfance ! . . . Ah ! c'est que le plus grand de tous les ambitieux, c'est un enfant.

Autre chose ! . . . Le matin de congé, la conquête des *exeat*, hein ? . . . voici l'heure ! Il y en a déjà qui sont sortis ; sortira-t-on à son tour ? . . . On s'informe en tremblant. Quelle ardeur s'il reste quelques *pensums* en retard ! Quel désespoir si la retenue doit se prolonger durant toute l'éternité d'un dimanche ! Pour ceux qui sortent, au contraire, n'importe à quelle heure, pour ceux qui viennent enfin de recevoir l'*exeat*, ce sésame ouvre-toi de la porte de la rue, la rue, la rue bien autrement belle dans les rêves de collège que le merveilleux palais qui s'offrit aux yeux éblouis d'Aladin, pour les élus quelle allégresse ! Comme on boutonnait fièrement sa capote sur son cœur bondissant ! Comme on se coiffait avec une coquette fierté ! Comme on descendait l'escalier, croyant marcher sur des roses ! Comme on passait superbement devant le concierge ! Comme on franchissait la dernière grille ! Comme on s'élançait au dehors ! Et alors . . . alors . . .

Oh ! mais, souvenez-vous donc de cette première bouffée d'air libre qui vous enlevait, vous inondait, vous emplissait la poitrine de je ne sais quelle volupté sans nom, vous enveloppait tout entier dans une immense caresse qui vous rendait heureux à vous faire crier. Cet air-là, ce n'était plus le même air qu'on respirait au dedans de la pension. Le même air ! . . . ah ! bien oui ! c'était au sortir de l'enfer une brise du paradis ! C'était . . .

Oh ! tenez, brisez tout à coup les fers du plus impatient des forçats . . . déterrez du fond de son cachot le Latude le plus désespéré qui se puisse imaginer . . . faites franchir à celui-là la porte du bagnon, à celui-ci la grille de la prison . . . à tous les deux dites-leur : Vous êtes libres ! . . . Ni l'un ni l'autre ils n'éprouveront ce qu'éprouve l'écolier s'élançant hors de la pension par un beau matin de vacances !

Pourquoi donc ? Eh ! mon Dieu, tout simplement parce que le prisonnier et le forçat sont des hommes, et que l'écolier n'est qu'un enfant.

Mais, direz-vous peut-être, il y a donc plus de puissance, plus de sensations chez l'enfant que chez l'homme ? Sans aucun doute ! L'homme, à tout prendre, n'est qu'un enfant allongé, élargi, déjà plus ou moins usé.

Tout est neuf chez l'enfant, tout est concentré, tout est vierge. Ce que l'homme fait plus tard rien n'est auprès de ce qu'il a fait enfant. Apprendre à marcher, à parler, à sentir, voilà les grands efforts de la vie ! Rien ne se développe d'ailleurs qu'à la condition de s'é mousser en même temps. Premiers regards, premiers sons entendus, primeurs de l'odorat et du toucher, rien ne vous est comparable. J'allais oublier le goût . . . Le goût chez les enfants n'est-il pas la gourmandise ? Est-ce que Grimod de La Reynerie, est-ce que Brillat-Savarin, est-ce que Lucullus ont jamais

rien savouré de plus délicieux que les pommes vertes que nous grignotions à dix ans, que les affreuses dinettes qui pour nous étaient de si magnifiques festins.

Passons aux sentiments. Prétendrait-on que l'amitié, que la jalousie, que l'amour sont des passions réservées seulement à l'homme ? Mais il n'y a que les enfants qui sachent être amis.

Enfin, et je crois qu'il est temps d'en finir avec cet exorde, c'est dans le mal surtout qu'éclate la supériorité de l'enfance. Rien de violent comme ses antipathies, comme ses haines, comme ses vices. La croissance, l'éducation, la civilisation ne font qu'en diminuer l'élan, la profondeur ; les enfants ne sont-ils pas des petits sauvages ? " Cet âge est sans pitié ! " disait le bon La Fontaine. " Nous avons tous été des petits assassins, s'écriait un soir Sylsed, avec qui j'avais, au coin du feu, cette conversation. Nous sommes tous nés fripons. Je l'avoue, franchement, moi, j'ai volé ! " Puis il ajouta :

" Si chacun avait été puni, ou plutôt éclairé comme je le fus, on pourrait démonétiser les bagnes et les prisons . . . car, foi de Sylsed ! je te le jure, il n'y aurait plus de voleurs. "

Si ceci vous semble mériter une explication, donnez-vous la peine de lire l'historiette que se mit à me raconter Sylsed, en justification de son paradoxe . . . et des miens ?

II.

J'avais douze ans, commença-t-il ; j'étais externe libre au collège de***, où, suivant la classique habitude, j'allais deux fois par jour, ce qui faisait que naturellement je passais par jour quatre fois dans la rue qui, de chez nous, y conduisait.

Au beau milieu de cette rue, s'étalait un superbe épicier à demi confiseur. Une vitrine tout entière de sa boutique était consacrée aux bonbons et aux sucreries. Chaque jour, en passant, je donnais un coup d'œil à cette vitrine, mais assez indifféremment jusqu'alors, car la gourmandise n'était pas mon défaut capital.

Certain jour cependant, la vitrine offrit à mes regards un magnifique chien de sucre, qui tout aussitôt fit ma conquête.

Durant cinq minutes au moins, je restai sur le trottoir, immobile et charmé devant le chien de sucre ; durant toute la classe, je ne fis qu'y penser. A la sortie, je courus tout d'un trait jusqu'à la vitrine ; pendant cinq minutes encore je contemplai le chien de sucre. Toute la soirée il voltigea sans cesse devant mes yeux. La nuit suivante, j'en rêvai. Le lendemain, à quatre reprises, j'eus quatre longues extases devant l'étalage de l'épicier. Décidément le chien de sucre prenait une place dans ma vie ; il ne tarda pas à la remplir toute entière.

Oh ! voyez-vous, c'est que c'était un merveilleux animal que celui-là !

Il appartenait à la race du caniche. Il avait les pattes couleur chocolat, le ventre chamois, le paletot et la queue bleues, le museau du rose le plus séduisant... un chien de fantaisie, comme on le voit ! un chien idéal !

Mais sa mine avait une telle expression de bonhomie ! son corps était si singulièrement frisé ! Les diverses couleurs qui concouraient à son ensemble avaient je ne sais quelle affriandante supériorité sur tous les autres chiens du même genre ; il semblait que Satan lui-même, désireux de me tenter, se fût donné la peine d'inspirer l'épicier-confiseur, et de lui faire mettre dans son chien de sucre ce qui jadis avait été mis dans la fameuse pomme du paradis.

Eve succomba... pouvais-je résister ? moi, qui étais un enfant, c'est-à-dire deux fois une femme !

Mais comment arriver à la possession de ce trésor ? C'était si beau ! ça devait être si bon ! ça devait coûter si cher !

« On me donnait bien par-ci par-là quelques sous, voire même quelques pièces blanches, aux jours de grandes fêtes, ou lorsque j'étais un des dix premiers de la classe ; mais la fatalité voulait précisément qu'un accès de paresse m'eût mis en retard dans ce moment-là, qui de plus était le commencement du carême.

Attendre Pâques... ou bien réaliser quelques grands progrès... c'était trop long, c'était impossible ! Car ce damné chien me tirait l'œil de plus en plus ; car j'avais beau m'efforcer de ne pas le voir, je le regardais toujours.

Il y avait surtout des moments où le soleil, donnant sur la vitrine, l'entourait de je ne sais quelle auréole resplendissante. Dans ces moments-là j'étais émerveillé, fasciné ; dans ma pensée, dans mes rêves, je le voyais toujours ainsi, je le prenais enfin, je le touchais, je l'admirais sur toutes ces faces ; je le suçais, je le croquais avec d'inexprimables délices. Décidément la tentation devenait par trop forte : il fallait que tout ce bonheur se réalisât ;... il le fallait... il le fallait !

Mais, je le répète, comment ? Un simple aveu à ma mère, un désir exprimé tout haut, sans aucun doute auraient suffi. L'idée ne m'en vint même pas.

Mais Satan était toujours là... Satan qui, pour ma perte, avait confectionné le chien de sucre... Satan qui voulut sans aucun doute me suggérer le moyen de m'en rendre maître.

Je couchais alors dans une grande chambre où chaque soir on me laissait seul. Dans cette chambre, qui parfois servait à reléguer des meubles devenus inutiles, se trouvait à cette époque certain médaillier dont quelques tiroirs étaient absents, dont quelques autres étaient entr'ouverts. Dans l'un de ces derniers, certain soir en me couchant, je vis reluire quelque chose de blanc.

Je m'approchai.

C'était une pièce de quarante sous.

Explique qui voudra les rapports qui s'établissent aussitôt entre les choses les plus éloignées en apparence ! Cette pièce de quarante sous me fit aussitôt songer au chien de sucre.

Bien plus, par une sorte de fantasmagorie magique, par l'œuvre de Satan, j'en suis bien sûr, elle se transforma tout à coup . . . elle prit la forme de mon idéal. Oui ! Je vois le prodige s'opérer comme si j'y étais encore . . . c'était le caniche versicolore lui-même . . . c'était le chien de sucre !

Tout naturellement mon premier mouvement fut de mettre la main dessus.

Le froid de l'argent m'arrêta soudainement. Je reculai . . . j'eus peur . . . je réfléchis.

Cette pièce de quarante sous n'était pas à moi ! On l'avait oubliée là sans doute, on voudrait la reprendre le lendemain matin ! Tout serait découvert, alors ! Je serais puni ! . . . je ne devais pas ! . . . Non, non, je ne pouvais pas !

Le cœur donc bien gros, l'esprit singulièrement troublé, je me couchai. Mais ce ne fut qu'au milieu de la nuit que je parvins à m'endormir, en regardant toujours du coin de l'œil la pièce de quarante sous qui, de loin dans les ténèbres, me semblait reluire comme l'œil du diable.

Le lendemain, à mon premier retour du collège, je montai vivement à ma chambre. La pièce de quarante sous était encore là. Il y eut une nouvelle tentation, une nouvelle lutte à laquelle je résistai cependant encore. En rentrant, à l'heure du dîner, je me tins à deux mains pour ne pas monter. Le soir, je retrouvai dans le tiroir toujours entr'ouvert de la même façon la maudite pièce de quarante sous.

J'eus un mouvement de colère, je fermai violemment le tiroir. Je me couchai immédiatement. Je voulus m'endormir.

À travers mes paupières closes, à travers le tiroir fermé, je voyais encore la pièce de quarante sous.

Deux autres jours, deux autres nuits, la lutte se prolongea. Mais j'avais la fièvre . . . mais endormi, mais éveillé, je voyais toujours le chien de sucre et la pièce de quarante sous qui se confondaient, qui se transformaient, qui tourbillonnaient autour de moi, comme dans un cauchemar.

Nouveau saint Antoine, j'en vins à prier le bon Dieu que l'épicier vendît son chien de sucre, que l'on retrouvât la pièce de quarante sous, qu'ils disparaussent tous les deux à la fois pour ne reparaître jamais.

Mais non . . . non ! Le chien était toujours dans sa vitrine ; toujours dans le tiroir la pièce de quarante sous.

De guerre lasse enfin, j'en arrivai à me dire : Elle est oubliée, bien oubliée ! Personne ne sait plus qu'elle est là ; personne ne saura que je l'ai prise. Elle n'est plus à personne : elle est à moi . . . bien à moi !

Et... Satan, sans doute, me poussa le bras... mais enfin, que voulez-vous?... Je pris la pièce de quarante sous.

Dire quelles sensations de plaisir à la fois et de crainte m'inondèrent le cœur, ce serait impossible ! C'était l'heure, bien entendu, d'aller au collège. Je descendis quatre à quatre les escaliers. Je ne fis qu'un bond jusqu'à la boutique de l'épicier ; et, avec un geste, avec une voix que nul comédien ne saurait reproduire, je jetai la pièce de quarante sous sur le comptoir, je m'écriai :

“ Le chien de sucre ?

— Quel chien de sucre ?

— Celui qui est là dans l'étalage, le bleu, le beau !

— Voilà ! ”

Et l'épicier me le donnait.

Enfin !

Je voulus aussitôt m'enfuir avec mon trésor ; mais l'épicier me retint par le bras.

“ Eh ben, eh ben, me disait-il en même temps, tu oublies ta monnaie !

— Ma monnaie ?

— Sans doute ; n'est-ce pas à toi cette pièce de deux francs ?

— Oui ; eh ben ?

— Eh ben, le caniche ne coûte que quinze sous.”

Quinze sous ! ce magnifique chien de sucre ! quinze sous seulement ! j'avais mal entendu... c'était une dérision, une monstruosité. Le chien de sucre et la pièce de quarante sous s'étaient si longtemps balancés dans ma jeune imagination, qu'assurément ils se valaient l'un l'autre. Et encore !...

“ Voilà les vingt-cinq sous qui te reviennent,” précisa l'épicier.

J'eus un premier mouvement pour ne pas les prendre ; mais il me les mit dans la main et, comme la boutique était en ce moment encombrée :

“ Allons, dit-il en me poussant dehors, allons, les pratiques m'attendent... Allons donc ; mais il est fou, ce petit bonhomme. ! ”

Aussitôt dans la rue, je ne songeai plus d'abord qu'au chien de sucre ; il était à moi... bien à moi ! je le tenais, je pouvais l'admirer tout à mon aise. Je le portais fièrement, tantôt dans une main, tantôt dans l'autre. Je l'enveloppais tout entier d'un regard passionné. Puis, tout à coup, comme j'étais arrivé sans m'en apercevoir à la porte du collège, comme il y avait des camarades qui s'approchaient, je regardai une dernière fois le chien de sucre, et avec non moins de voracité que Tantale, à qui l'on eût permis un coup de dent, je le dévorai.

Ah ! s'écria Sylsed à cet endroit de son récit naïf, ah ! que c'était bon ! l'eau m'en vient encore à la bouche. On peut m'offrir maintenant les friandises les plus recherchées, rien ne saurait me paraître aussi exquis que ce bonbon merveilleux, que ce chien tant rêvé. J'en mets au défi tous les confiseurs de Paris.

Puis, reprit-il, comme mes mains étaient toutes poissées, voilà qu'en tirant mon mouchoir, les vingt-cinq sous que m'avait rendus l'épicier, tombent sur le pavé.

Ces vingt-cinq sous-là, c'était le revers de la médaille; c'était ma conscience réveillée par Dieu... c'était le remords!

Je me rejetai en arrière; je dus affreusement rougir. Je sentis par tout mon corps un douloureux frisson d'épouvante. D'abord j'avais voulu fuir, en laissant là les vingt-cinq sous: mais on allait les voir... m'interroger... tout découvrir. Non. Je le ramassai vivement; je les fourrai tout au fond de ma poche, et avec mon mouchoir par-dessus.

Arrivant enfin, les camarades m'entraînèrent à la classe, qui commença. Je n'entendis pas un mot de la leçon, je vous le jure, comme c'était du reste assez mon habitude depuis quelque temps. Mais ce n'était plus au chien de sucre que je pensais maintenant; c'était aux vingt-cinq sous, qui me brûlaient la cuisse... qui semblaient faire que tous les regards étaient dirigés sur moi... dont j'étais plus embarrassé que jamais voleur ne le fut d'un bijou trop connu pour s'en défaire, comme jamais assassin de son poignard sanglant.

La classe se termina. Mon embarras devenait bien plus grand encore: comment rentrer à la maison avec les vingt-cinq sous? je n'aurais jamais osé.

Mais qu'en faire, alors?

Un instant j'eus l'idée de les reporter à l'épicier; mais il n'en voulait pas, le maudit homme! Où les mettre? où les fourrer? où les cacher? Je n'osais même pas y toucher... j'en avais peur!

Afin de réfléchir en liberté, j'entrai dans une église qui se trouvait presque contiguë avec le collège.

J'avais fait ma première communion l'année précédente: j'avais le cœur tout plein encore de ces douces idées religieuses dont elle fleurit les jeunes âmes.

Un vieux prêtre qui m'avait instruit passa précisément devant moi, se dirigeant vers un confessionnal.

Après le diable, le bon Dieu se mettait évidemment de la partie.

Une idée soudaine me descendit dans l'esprit, me précipita vers le prêtre avant qu'il entra au confessionnal. Je le priais de passer un instant à la sacristie et là je lui fit en sanglotant l'aveu de ma faute.

Le prêtre, un bon vieillard à cheveux blancs, ne me répondit rien; mais me prenant par la main, il me conduisit à la porte de l'église où nous arrivâmes bientôt, lui souriant, moi tremblant.

Là, sur les marches, se trouvait un aveugle. Devant cet aveugle un chien... un caniche aussi qui, dans sa gueule, non moins rose que celle de ma victime, tenait une sébille en bois.

« Syssel, me dit alors le bon vieillard, *Dieu pardonne à l'aumône, mon*

enfant ! Devines-tu où tu dois cacher ces vingt-cinq sous qui pèsent tant à ta conscience ? ”

Ah ! oui, j'avais deviné ! Déjà l'argent du crime était dans la sébille de l'aveugle.

J'eus aussitôt dans l'âme un de ces sentiments de vertu qui font que, pour racheter une faute, une [seule] expiation ne semble pas suffisante et qu'il en faut d'autres encore, toujours d'autres.

Je remontai donc vivement les marches, et je dis au prêtre :

“ Me voilà délivré de ces vingt-cinq sous-là ; mais la pièce de quarante sous ?

— Bien ! bien ! fit le vicillard, tu comprends que cela ne suffit pas. Tu voudrais, n'est-il pas vrai, que la pièce de quarante sous se retrouvât dans le tiroir ?

— Oh ! oui. Mais, hélas ! ça ne se peut pas !

— Qui sait ? ”

Et le prêtre eut en même temps un angélique sourire.

“ Que faut-il pour cela ? m'écriai-je. Oh ! parlez !

— Travailler ! me répondit-il, travailler avec la ferme volonté d'avoir le prix d'excellence au concours du semestre.

— Et ça fera revenir . . . la pièce de quarante sous ?

— Obéis ! conclut mystérieusement le bon vicillard, telle est la seconde pénitence que je t'impose. Obéis, et espère ! ”

Trois semaines après j'avais le prix.

“ Je suis contente ; bien contente ! me dit en m'embrassant ma mère ! ”

Et, pour récompense, elle me donna quatre pièces de dix sous. Juste mon compte ! Mais en cette monnaie, cependant, ça ne faisait pas mon affaire.

“ Mère ! lui dis-je en rougissant quelque peu, au lieu de ces quatre pièces-là, ne pourrais-tu pas m'en donner une seule, une de quarante sous ?

— Volontiers !

Comme je remontai vite à ma chambre ! Avec quelle folle joie je reposai cette pièce de quarante sous juste à la place de l'autre, au beau milieu du tiroir ! . . .

Mais, chose étrange ! le soir même je remarquai qu'elle avait disparu.

Les vacances qui précèdent Pâques s'écoulèrent. Le grand jour arriva.

En rentrant de vêpres, je trouvai ma mère qui tenait dans ses mains un nouveau cadre que je ne lui connaissais pas, et qu'elle paraissait contempler avec une émotion extrême.

Je m'approchai. Je regardai . . . Quel étonnement ! En haut du cadre la pièce de quarante sous ; plus bas, sur une même ligne, les vingt-cinq sous de l'épiciier, les mêmes . . . Oh ! je les connaissais si bien !

“ Je les ai rachetés à l'aveugle ! ” dit en m'embrassant ma mère.

En même temps, entra le vieux prêtre qui nous regardait avec ce même sourire que je lui avais déjà vu sur les marches de l'église.

“ Je compris tout.

Prêtre intelligent ! bonne et douce mère ! oh ! pourquoi tous les hommes n'ont-ils pu recevoir dans l'enfance une semblable leçon ?

Non-seulement je venais d'être corrigé du vol, mais j'avais appris en même temps le travail et la charité.

Un dernier mot !

Depuis cette époque, j'ai toujours adoré les caniches... les vrais ! mais jamais je n'ai pu me décider à en remanger un second... de sucre !

MANDEMENT DE MGR. THOMAS COOKE,

ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES, &c., &c., &c.

A l'occasion de la Consécration Episcopale de MGR. LOUIS LAFLÈCHE, Evêque d'Anthédon, *in partibus infidelium*, son Coadjuteur.

THOMAS COOKE, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, évêque des Trois-Rivières, &c., &c., &c.

Au Clergé, aux Religieux et Religieuses et à tous les fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur J.-C.

Depuis quelque temps, N. T. C. F., nous sentons plus que jamais le poids des années et de la lassitude. Nos forces ne suffisent plus à porter seules le lourd fardeau de l'Episcopat. Nous avons jugé qu'il était opportun, dans votre intérêt et dans celui de la religion aussi bien que dans le nôtre en particulier, de demander au Père commun des fidèles de soulager notre vieillesse, en nous donnant un aide et un appui. Notre supplique, présentée au St. Siège par l'entremise de Nos Seigneurs les Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, a été couronnée de succès. Il a plu à Sa Sainteté, l'Illustre et bien-aimé Poutife, Pie IX, par des Bulles en date du 23 novembre 1866, de nommer notre très-cher fils en J. C., M. Louis Laflèche, l'un de nos Vicaires-Généraux, Evêque d'Anthédon *in partibus infidelium*, et notre Coadjuteur.

Cette nomination, N. T. C. F., nous a été trois fois agréable, par les éminentes qualités du nouvel Elu, à cause des importants services qu'il nous a rendus, et enfin parce que, comme il l'est de nous, il est singulièrement aimé de tous.

Les Lettres Pontificales dont nous venons de parler, arrivaient à notre Evêché le 15 de janvier dernier, et l'époque de la consécration épiscopale fut fixée au 25 février dernier. Mais, dans l'intervalle, une maladie grave atteignit subitement le nouvel Elu, nous inspira même des craintes sérieuses et nous fit appréhender, pour le moins, que le jour de la grande cérémonie ne fut assez longtemps retardé.

Heureusement il n'en a rien été, N. T. C. F. Le Dieu bon qui nous avait pour ainsi dire menacé de reprendre le don qu'il nous faisait, comme pour nous en faire mieux comprendre le prix, le rendit bientôt à nos vœux et à nos prières.

C'est donc lundi dernier, 25 février, jour de la fête de St. Mathias, apôtre, qu'eut lieu dans notre cathédrale la consécration de Mgr. Louis Laffêche, Evêque d'Anthédon, désormais notre Coadjuteur, faite par Sa Grandeur Mgr. de Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse, assisté de Nos Seigneurs les Evêques de Toronto et de St. Hyacinthe, en notre présence et en présence de notre vénéré frère l'Evêque de Kingston, d'un très-grand concours de prêtres et d'une immense foule de fidèles.

Que ce jour a été beau pour nous, N. T. C. F., et pour tous ceux qui l'ont passé avec nous ! Que n'a-t-il été donné à chacun de vous d'en savourer les douceurs et d'en ressentir la vive allégresse ! Quoique la plupart de nos Diocésains n'ait pu contempler le magnifique spectacle de la consécration épiscopale, et voir se dérouler sous leurs yeux les imposantes cérémonies du culte catholique et les rites sacrés de notre Ste. Eglise dans toute leur majesté et leur éclat, néanmoins ce jour a été également précieux pour tous, puisque vous y avez tous reçu un Pasteur nouveau, un chef futur plein de lumières, de mérites et de vertus.

Mais c'est à nous surtout, à nous qui portons depuis longtemps la grande responsabilité du salut de vos âmes, que se révèlent toute la beauté et le prix d'un pareil jour. Nous connaissons mieux que personne la grandeur du secours présent et des espérances futures que ce digne collaborateur nous apporte. Il travaillera vaillamment à nos côtés pendant le reste de notre carrière, afin de la rendre au milieu de vous, N. T. C. F., et plus longue et plus douce, et quand il plaira au Seigneur de nous appeler à lui, il demeurera avec vous, comblé de nos plus abondantes bénédictions, comme autrefois Israël, afin de vous conduire tous heureusement dans la terre de l'éternelle patrie. Rien ne saurait être plus agréable à un père que l'assurance de laisser sa famille bien-aimée entre des mains sûres, affectionnées et généreuses. La satisfaction des enfants ajoute sensiblement encore au bonheur de ce père fortuné. C'est ce que nous éprouvons en ce moment N. T. C. F. Nous avons vu avec un vif plaisir la joie universelle du clergé et des fidèles du Diocèse se manifester visiblement le jour de la consécration de notre bien-aimé Coadjuteur, et éclater partout depuis, sur son passage, dans les communautés et les paroisses qu'il a visitées. Il sera heureux et abondant en fruits, sans aucun doute, le pontificat commencé sous d'aussi beaux auspices.

Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut, N. T. C. F., que vous n'oubliez jamais, que vous preniez un grand soin de conserver toujours le respect et l'amour que vous lui portez en ce moment, ce dont nous avons assurément la ferme confiance. Aussi nous ne vous rappellerons pas les paroles si

terribles que l'Eglise a prononcées sur la tête du nouveau Consacré quand elle a dit : *Qui maledixerit ei, sit ille maledictus : Que celui qui le maudira, c'est-à-dire qui l'insultera, le combattra, le persécutera, soit maudit lui-même.* Non. Ces paroles sont pour les âmes dures et superbes ; elles ne sont pas pour le peuple au cœur généreux qui reçoit si amoureuxment ses Pasteurs. Nous vous redirons plutôt et bien volontiers ces autres paroles si consolantes que l'Eglise prononce ensuite, que nous vous appliquons, N. T. C. F., dans toute l'autorité de notre charge pastorale, avec toute l'affection d'un cœur de père, et dont nous vous recommandons de garder toujours le souvenir : *Et qui benedixerit ei, sit ille benedictus : Et que celui qui le bénira, c'est-à-dire qui le respectera, qui l'honorera, qui le servira et le secourera, soit lui-même comblé de toutes sortes de bénédictions.*

Oui, c'est là, Nos Très-Chers Enfants, le vœu que nous formons dans toute l'ardeur de notre âme, à la fois pour votre bonheur et pour le succès et la joie constante de celui que nous n'appellerons plus, dorénavant, que du doux nom de Frère.

La fête solennelle de la consécration de notre Coadjuteur a encore été pour nous l'occasion d'une autre et très-vive satisfaction, que nous ne saurions vous dissimuler. C'est d'avoir vu de nos yeux, avant de laisser la terre, dans toute sa pompe et sa splendeur, le temple que nous avons, de concert avec vous, érigé à la gloire du Seigneur. C'est de nous y être rencontré, encore une fois, avec nos vénérables frères, les Evêques de la Province, presque tout notre clergé, un grand nombre de prêtres des diocèses voisins, et une grande multitude de nos enfants. Oh que ce spectacle a produit de profondes émotions dans notre âme ! La rare beauté de ce sanctuaire qui nous a coûté tant de veilles et de sollicitudes, son ornementation magnifique, le caractère auguste de la nombreuse assemblée qu'il contenait, la majesté des cérémonies du culte, nous auraient instinctivement porté, si nous eussions donné cours à la vivacité de nos sentiments, à nous écrier successivement avec le prophète royal : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum ! concupiscit et deficit anima mea in atria Domini. Que vos tabernacles sont aimables, Dieu des vertus ! mon âme est consumée du désir ardent de voir les parvis du Seigneur ! Quam bonum, quam jucundum habitare fratres in unum. O qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble !*

Vous, N. T. C. F., vous reverrez sans doute des jours de pareille solennité, de semblable allégresse, si vous conservez la foi ; pour nous, notre âge ne nous permet plus d'en conserver l'espoir en ce monde. Néanmoins nous sommes très-heureux d'avoir vu celui qui vient de s'écouler. Nous en bénissons publiquement la divine Providence, et nous vous remercions, du plus profond de notre cœur, vous, N. T. C. F., de nous avoir procuré, par vos généreux sacrifices, par vos offrandes multipliées à notre cathédrale, cette grande et si douce consolation.

Ceux d'entre vous, plus heureux que les autres, qui ont partagé avec nous le bonheur d'assister à la fête dont nous parlons, ont du sentir aussi leur âme s'élever délicieusement vers Dieu, et l'amour de la religion s'accroître dans leur cœur, avec une soif plus ardente des jouissances célestes. Ils n'auront pas regretté l'obole de leur aumône à notre œuvre ; ils se seront au contraire sincèrement réjouis d'avoir donné à l'Eglise de ce diocèse les moyens de déployer aux yeux de ses enfants tout l'éclat et la magnificence qui conviennent à ses solennités et à ses triomphes.

Maintenant, N. T. C. F., il ne s'agit plus que de vous faire connaître nos intentions à l'égard du Pontife nouveau dans les rapports qu'il doit avoir avec vous.

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

Nous voulons :

1° Que MGR. LOUIS LAFLECHER, Evêque d'Anthédon *in partibus infidelium*, régulièrement et canoniquement établi notre Coadjuteur par la Bulle du Souverain Pontife, Pie IX, en date du 23 Novembre 1866, soit reconnu et reçu par tous, comme tel, dans toute l'étendue de notre Diocèse, qu'il puisse y exercer toutes les fonctions, droits et devoirs de notre charge épiscopale, et ce néanmoins sans préjudice à nos droits ;

2° Qu'il y jouisse aussi des droits, honneurs et prérogatives, *salvo nostro jure*, attachés à la dignité épiscopale ;

3° Que le Clergé, les Religieux, les Religieuses et tous les fidèles lui portent le même respect et la même obéissance qu'ils nous doivent à nous-même ;

4° Que pendant les trois dimanches qui suivront la réception des présentes, dans tous les lieux où se fera l'office divin, à l'issue de la messe, l'on chante, au lieu de les réciter, les litanies de la Ste. Vierge, avec les oraisons accoutumées à l'intention du Souverain Pontife, en les faisant précéder de l'oraison du St. Esprit, *Deus qui corda, &c.*, pour demander au Ciel de répandre ses bénédictions sur le nouvel Evêque qu'il vient de nous donner pour appui et Coadjuteur.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône dans toutes les paroisses et en chapitre dans les communautés religieuses le premier Dimanche après sa réception.

Donné à l'Evêché des Trois-Rivières, sous notre seing et seau et le contre-seing de notre Secrétaire, le premier jour de Mars, mois consacré à honorer le glorieux St. Joseph, premier patron du pays, de l'an mil huit cent soixante-sept.

† THOMAS COOKE,

Evêque des Trois-Rivières.

PAR MONSEIGNEUR,

A. DELPHOS, Ptre., *Secrétaire.*

PRIVILÉGES DE LA CHARITÉ.

Les historiens attribuent la grandeur de l'ancienne Rome à la générosité avec laquelle les consuls, les dictateurs et les empereurs secouraient l'infortune et les pauvres. Mais depuis le jour où le Fils de Dieu commença à sanctifier le monde tant profané par l'idolâtrie, la générosité des Romains augmenta au point que l'on pourrait les accuser de prodigalité, si toute la munificence imaginable n'était peu de chose lorsqu'on donne à Jésus-Christ.

Avant de sacrifier le sang et la vie pour la foi, les martyrs immolaient leurs biens à Jésus souffrant dans la personne du pauvre. C'est ce que firent le sénateur Pudens et sa famille, saint Eustache et ses enfants, sainte Cécile, sainte Catherine, sainte Bibiane et cent autres.

La maison d'Euphémus et d'Aglaé était le refuge des pauvres tourmentés par la faim, le vestiaire de ceux qui manquaient de vêtements : c'est ainsi qu'ils méritèrent d'avoir pour fils le grand saint Alexis, modèle d'humilité et de pauvreté volontaire.

St. Jérôme ne se lasse pas de louer la charité de sainte Paule : cette héritière des Fabius, des Gracques et des Scipions se réduisit à la mendicité en donnant ses grandes richesses aux pauvres. " Elle préféra Bethléem à Rome, et elle échangea des toits resplendissants d'or pour une misérable cabane recouverte de boue."

Sainte Marcelle, ne se contentant pas d'avoir donné tous ses biens à Jésus, voulut aussi consacrer à la flagellation sa chair pure et innocente.

Sainte Mélanie était la plus riche personne de Rome après l'empereur. Elle distribua tout aux pauvres, quitta volontairement Rome, et passa le reste de sa vie dans une cabane de bois, où elle lisait et copiait l'Écriture sainte, ne vivant que de pain et d'eau.

Sainte Galla fit de sa maison un hospice pour les pauvres. Dieu lui accorda trois récompenses : la première est qu'une image de la sainte Vierge, qui lui appartenait, est vénérée dans une grande et belle église édifiée par la piété du peuple romain ; la seconde récompense de sainte Galla fut, comme raconte saint Grégoire, que saint Pierre lui apparut trois jours avant sa mort, lui donna l'assurance que ses péchés étaient pardonnés par le mérite de ses bonnes œuvres, et lui promit de revenir dans trois jours, afin de la conduire au ciel ; la troisième récompense est que la maison de sainte Galla sert d'hospice, encore aujourd'hui, pour les pauvres de Rome qui ne savent où passer la nuit.

Sainte Françoise Romaine, non contente d'ouvrir largement ses mains, joignit à la charité une profonde humilité : se constituant la domestique des pauvres, elle portait des fagots de bois sur sa tête, même pendant la rigueur

de l'hiver. Les hôpitaux de Rome admirèrent les actes héroïques de charité qu'elle accomplit en soignant les plaies les plus repoussantes.

PREMIER PRIVILÉGE.

L'homme charitable est assuré de ne pas se ruiner.

Nous lisons dans l'Écriture sainte : "Celui qui donne au pauvre, ne sera pas dans l'indigence ; celui, au contraire, qui rejette la demande du pauvre, endurera la pénurie." (Proverbes, XXVIII.)

Cette sentence et toutes les autres de l'Écriture sainte que nous citons, sont des oracles véridiques du Saint-Esprit ; ce sont des vérités si certaines, qu'il est plus aisé que la terre et le ciel passent, que la parole divine ne s'accomplisse point. "Le ciel et la terre passeront, dit Jésus-Christ, mais mes paroles ne passeront pas. (Matth. XXIV.)"

Les sentences et les promesses de l'Écriture sainte sont des diamants, dont chacun peut faire gagner le Paradis.

La veuve de Sarephtha fit l'aumône au prophète Élisée d'une poignée de farine et d'un peu d'huile ; et Dieu fit que, pendant tout le temps que dura la famine, l'huile ne s'épuisa pas dans son urne, ni la farine dans son coffre.

"Donne au pauvre, dit saint Jean Chrysostôme, et Dieu te conservera tous tes biens."

"Tu as donné du pain à l'homme qui avait faim, et un habit à celui qui était nu ; ces pauvres gens sont réellement nourris et soulagés ; mais ce que tu as donné retourne vers toi, avec les fruits et les usures, non-seulement en cette vie, mais aussi dans la gloire." (Saint Ambroise, sermon LXXXI.)

On raconte de sainte Aldegonde, qu'ayant trouvé une forte somme d'argent à la mort de sa mère, elle fit acheter des habits et d'autres objets pour les pauvres de la ville ; après toutes ces emplettes, elle retrouva toute sa somme.

Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité. Saint Homobon, ayant donné quelques pains à des pauvres, s'aperçut que sa corbeille était pleine de pains de qualité bien supérieure.

Saint Goswin, en voyage, donna à un pauvre la seule pièce de monnaie qu'il possédât : cette pièce ne lui fit jamais défaut pendant tout le reste du voyage : il la retrouva constamment dans sa poche pour ses besoins personnels et pour faire l'aumône.

Saint Avertin avait un tonneau qui ne diminuait jamais lorsqu'il tirait du vin pour donner aux pauvres. On raconte la même chose de saint Jean abbé : avec un peu de vin qu'il conservait dans une bouteille, il satisfait la soif de sept pauvres, sans que le vin diminuât dans la bouteille.

Saint Raynaud, évêque, ayant donné son vêtement à un pauvre et se

trouvant en public avec les bras nus, tous les fidèles qui étaient à l'église virent les anges qui le revêtaient d'un habit d'or et d'argent, et une voix céleste dit : "Vous devez faire de même !"

On raconte de sainte Elisabeth de Hongrie qu'ayant donné son vêtement à un pauvre, toutes les personnes la virent aussitôt revêtue d'un habit de couleur céleste et couvert de diamants.

La bienheureuse Térèse de Portugal donna un manteau à un pauvre : un ange lui en rendit aussitôt un autre entièrement semblable à celui qu'elle avait donné.

Saint Antonin, archevêque de Florence, ayant fait l'aumône de tout le pain qu'il avait, retrouva son coffre miraculeusement rempli. Pendant qu'on faisait les obsèques du saint archevêque, on s'aperçut que l'aumône donnée aux pauvres croissait dans leurs mains. L'ange gardien du Saint ajouta par codicille quelques sacs de pièces d'or au testament que fit saint Antoine en faveur des pauvres.

Dieu multiplie le grain que l'Agriculteur sème dans la terre ; le soin des pauvres est une terre de bénédictions, qui fait fructifier au centuple l'aumône qu'on lui confie.

SECOND PRIVILÈGE.

Nul descendant de l'homme charitable ne mendiera.

"Je n'ai pas vu le juste abandonné, ni sa race cherchant du pain."
(Psaume XXXVI.)

Le patrimoine des impies, ou le bien mal acquis, parvient rarement aux héritiers. *Substantie impiorum interibunt.*

Le patrimoine de Jésus-Christ, le revenu ecclésiastique, s'il est employé à de mauvais usages, est d'autant plus funeste qu'il est plus sacré. Ordinairement on ne le conserve pas au delà de la troisième génération.

Mais le patrimoine de l'homme charitable est transmis *in generationem saeculorum*, et ses descendants prospèrent toujours davantage. Jésus-Christ est merveilleusement fidèle à ses promesses ; nous pouvons en faire chaque jour l'expérience en examinant l'état des familles.

Dès qu'Abraham eut fait dîner les trois étrangers dans lesquels il vénéra l'auguste Trinité, Dieu lui promit des enfants en plus grand nombre que les étoiles du firmament et que le sable du bord de la mer.

Le sénateur Erditius nourrit tous les pauvres de son pays pendant une grande famine qui désola la Bourgogne : Dieu envoya un ange du ciel pour lui donner l'assurance que ni lui ni aucun homme de sa race ne manquerait jamais de rien sur la terre.

Saint Grégoire de Tours raconte que Jésus-Christ apparut au sénateur Henri et lui dit : "Henri, le pain ne manquera jamais à aucun de tes descendants, parce que tu m'as nourri dans les pauvres."

TROISIÈME PRIVILÈGE.

Les richesses de l'homme charitable se multiplient.

Nous lisons dans les saints Livres : “ Honore Dieu avec ta substance, et tes greniers seront remplis, et tes pressoirs regorgeront de vin.”

L'aumône placée dans la main de Jésus-Christ représenté par le pauvre, produit le même effet que les cinq pains et les deux poissons avec lesquels il nourrit plusieurs milliers d'hommes.

Saint Jean Chrysostome dit fort bien : “ Vous recevez plus que vous ne donnez ; vous augmentez vos biens, au lieu de les diminuer : mais si vous ne donnez pas, vous les perdrez.”

Saint Césaire donna à un pauvre trois pains qui lui restaient : on vit aussitôt entrer dans le port trois navires chargés de blé, sans savoir d'où ils venaient.

On raconte que saint Eloi, ayant vidé toute sa bourse aux pauvres, la trouva, peu après, remplie comme auparavant.

Avec quelques pains saint Théodose servit plus de cent tables garnies de pauvres ; avec un seul grain il remplit un immense grenier.

L'empereur Tibère II était extrêmement charitable envers les pauvres. N'ayant plus rien à leur donner, et se promenant un jour dans le palais impérial, il remarqua une brique sur laquelle était gravée une croix ; il s'agenouilla aussitôt pour baiser cette croix, et il fit enlever la brique, pour que personne ne la foulât aux pieds ; on trouva un grand trésor caché sous cette brique. L'empereur eut une révélation surnaturelle au sujet des trésors cachés par Narsès, qui s'élevaient à plusieurs millions. Il remporta une éclatante victoire sur les Perses par le mérite de ses aumônes. Saint Grégoire le Grand, qui atteste ce que nous venons de dire de l'empereur Tibère, en tire cette conclusion : “ Les biens terrestres se multiplient par cela même qu'on les distribue aux pauvres.”

Au reste, saint Grégoire est lui-même un frappant exemple de la puissance de l'aumône. Il mérita, par ses aumônes, la visite d'un ange vêtu en marchand ; le Saint lui donna une tasse d'argent, parce qu'il n'avait pas autre chose. Quelques années après, l'ange, en habit de pèlerin, s'assit à la table où saint Grégoire servait les pauvres ; il lui dit qu'il était le marchand auquel il avait donné la tasse d'argent, et que Dieu, en récompense de cet acte de charité, l'avait destiné à être Souverain Pontife et chef de l'Eglise.

La promesse divine s'est accomplie littéralement en un grand nombre de Saints, qui ont vu remplir miraculeusement les greniers et les caves. Par les prières de sainte Adélaïde, épouse de l'Empereur Othon 1er, l'argent destiné aux pauvres s'accrut considérablement. Saint Jean l'Aumônier, saint François de Paule, saint Thomas de Villeneuve et beaucoup d'autres ont vu de semblables prodiges.

Saint Philarète, mendiant lui-même, était très-charitable envers les pauvres : Dieu le récompensa en l'élevant à de grands honneurs, qui ne firent qu'accroître en lui l'humilité et la miséricorde. Il était surnommé le trésor des pauvres, et ses dernières paroles avant d'expirer furent : *Estote misericordes.*

Un ouvrier, touché de l'exemple d'un gentilhomme charitable, donna aux pauvres ce qu'il avait gagné en faisant une croix d'argent pour lui : le gentilhomme, instruit de ce fait, fit l'ouvrier son héritier.

Saint Léonce rapporte qu'un père, au lit de mort, demanda à son enfant s'il voulait dix livres d'or, ou bien laisser cet argent aux pauvres, et prendre la sainte Vierge pour tutrice. L'enfant refusa l'or et prit la sainte Vierge. Il fut pauvre quelque temps ; mais il rencontra bientôt un homme extrêmement riche qui le fit son héritier, en récompense d'un acte si généreux. La même chose arriva à un jeune homme qui renonça à l'héritage paternel par amour des pauvres, et choisit Jésus-Christ pour tuteur.

LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS.

Les nouvelles de Rome n'ont pas varié depuis le mois dernier ; le St. Père est toujours ferme et confiant dans l'avenir, et les témoignages de sympathie lui arrivent de toutes parts. Différents évènements survenus dans les jours qui viennent de s'écouler contribuent à fortifier les espérances des amis de l'Eglise ; le gouvernement de l'Italie a trouvé dans ses nouveaux accroissements beaucoup d'affaires difficiles à régler : la Sicile et les Etats Napolitains réclament une administration très-attentive, très-vigilante pour répondre aux vœux de la population, qui a évidemment beaucoup perdu par la centralisation nouvelle. De plus les Vénitiens ne voyent pas encore très-clairement les avantages de leur nouvelle position, tandis qu'ils se trouvent dépossédés subitement des ressources matérielles que l'occupation autrichienne apportait dans la Vénétie. Il y avait une armée considérable, les ports de l'Adriatique étaient alimentés par la flotte, le quadrilatère déversait aux environs des sommes considérables, et pour répondre à ces déficits, au Nord comme au Midi, il ne reste plus qu'un gouvernement épuisé par de récents efforts et obligé de déclarer une dette de six milliards de francs.

Mais si l'on ajoute à tout ce que l'Italie a déjà perdu, la perspective de tout ce qu'elle perdrait encore, avec l'éloignement de Rome du Souverain Pontife, du chef de l'Eglise, de celui qui, plus que tout le reste, fait affluer sur la terre italienne, le concours continuel des pèlerins, des voyageurs, des esprits distingués du monde entier, on peut comprendre que l'adminis-

tration italienne n'envisage pas sans crainte un agrandissement qui serait comme un gouffre où viendrait s'enfouir à ses premiers jours toute la destinée de la jeune Italie ; cela mérite donc réflexion.

Ce mouvement des pèlerins vers Rome est bien significatif dans un temps d'intérêts matériels comme celui-ci ; n'a-t-il pas quelque chose de providentiel, n'est-ce pas un des plus grands moyens d'action de l'Eglise auxquels tant d'esprits se soumettent d'eux-mêmes et qui ne laisse jamais d'avoir quelque influence salutaire sur eux. Mais aussi cette affluence sur la terre italienne est un élément de prospérité qui ne pourrait être remplacé par rien.

Un des résultats probables de ce contact de Rome à l'égard des étrangers, est la nouvelle attitude de l'Angleterre vis-à-vis du catholicisme. Les grands hommes d'Etat ont donné encore dernièrement des marques d'une sympathie profonde au St. Père ; et de plus, la religion, chaque année, a de nombreuses conquêtes à enregistrer dans la grande citadelle du protestantisme. Des familles entières reviennent, de grands noms se sont inclinés devant la vérité, enfin l'on connaît l'exemple donné par un si grand nombre de ministres. Les renseignements les plus intéressants à cet égard se trouvent dans un ouvrage récemment publié ; c'est la vie de lord Spencer qui entra dans l'ordre des Passionistes et qui y était connu sous le nom de Père Ignatius.

On voit dans les différentes périodes de la vie religieuse de ce Père, les rapports qu'il a pu avoir avec les hommes les plus éminents des différentes conditions, et les fruits merveilleux qu'il a pu recueillir de son zèle d'apôtre, de ses prières ferventes, de la douceur, de l'aménité de ses manières et de ses relations avec ces esprits prévenus et tous ces cœurs dévoyés. La foi catholique dans ces dernières années a étendu ses œuvres dans les différentes parties de la Grande-Bretagne ; elle a maintenu ses pratiques et ses convictions au cœur de ses enfants dispersés au milieu de ses ennemis et de ses adversaires, et sous ce rapport, elle a obtenu des résultats incomparables à tout ce qui s'était fait dans les années précédentes. Elle s'est fait connaître dans tous les rangs de la société ; elle a été jugée avec plus d'équité, même avec respect, sympathie et admiration parmi ses opposants. Enfin, elle a fait des conquêtes nombreuses, importantes, elle a recruté non-seulement des disciples, mais même des apôtres dans les rangs les plus pressés de l'erreur. On peut citer quelques faits, les livres du P. Faber se sont vendus par cent millions, et on les trouve dans toutes les familles, à quelque secte qu'elles appartiennent. L'apologie du Dr. Newman a été lue universellement ; quelque temps après son apparition on la voyait partout, dans les plus grandes villes comme dans les plus petites localités, dans toutes les riches familles, et souvent parmi les plus humbles ; on n'a pas mémoire d'un tel succès, même pour les livres les plus frivoles et les plus attrayants pour la foule. Plus tard, nous citerons d'autres traits non moins caracté-

ristiques qui se trouvent en grand nombre dans la vie du Père Ignatius. Ce mouvement sera profitable à l'Angleterre, mais aussi à bien des pays soumis à son action et à son influence. Enfin, il ne sera pas sans effet sur certaines contrées catholiques qui se sont trop familiarisées avec les bienfaits de la foi et les enseignements de la religion, et qui se sont laissées envahir par l'oubli et l'indifférence, sinon par l'impiété et l'incrédulité déclarées. Si ce que nous pouvons dire de l'Angleterre est consolant, relativement aux temps qui ont précédé ce siècle, ce que nous pouvons dire de la France mérite aussi l'attention de ceux qui s'intéressent aux progrès du bien.

Les ennemis de l'Eglise peuvent proclamer bien haut leurs œuvres et leurs prétendus triomphes, mais ce ne serait pas connaître le véritable état des choses que de voir, d'après leurs assertions, un seul côté de la médaille. Il est vrai qu'ils ont pour eux plusieurs des principaux journaux ; qu'ils peuvent revendiquer des partisans parmi les savants et les lettrés, que les sociétés impies ont fait des progrès apparents, tandis que des livres détestables, injurieux à Notre Seigneur et à ses ministres, ont trouvé une publicité déplorable ; mais les amis de la religion, pendant le même temps, ne se sont pas ralenti dans leur zèle, ils ont accompli leurs œuvres et ils ont eu des succès incontestables à enregistrer.

Le Denier de St. Pierre a atteint un chiffre considérable dans l'année qui vient de s'écouler, en même temps que la collecte de la *Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance* augmentait. Les écrits religieux sur des sujets qui intéressent la foi, la piété, se sont multipliés et ont été vendus à un chiffre qui n'avait pas encore été atteint. On cite un manuel de piété pour les dames du monde, qui s'est répandu à 40,000 exemplaires en moins d'un an. Nous avons parlé du succès des conférences de Notre-Dame de Paris pendant le temps de l'Avent, c'est un fait significatif quand on voit, que à toute la jeunesse lettrée de la grande capitale, venait se joindre l'élite du barreau, de l'armée, des corps savants et de la magistrature. L'attention du public dans le mois qui vient de s'écouler se partageait presque exclusivement entre deux illustrations du parti catholique, le P. Hyacinthe avec ses conférences, et Louis Veuillot avec ses *parfums de Rome* et ses *Odeurs de Paris*, qui ont conquis un si grand succès et qui sont arrivés en si peu de temps à la sixième édition. En même temps l'on apprenait le martyre glorieux de plusieurs missionnaires français en Corée, et l'on a vu avec quelle touchante sympathie cette nouvelle a été accueillie en France. De généreux apôtres sont partis pour les remplacer, tandis que des milliers de jeunes gens, de toutes les classes, allaient occuper à Rome dans les cadres des Zouaves et de la légion pontificale, la place laissée par le rappel des troupes en France.

La *Revue du Monde Catholique*, dans la livraison du 10 février, cite avec étendue des aveux émis par la *Revue des deux Mondes* elle-même

sur les progrès continus de la Religion en France, depuis le commencement du siècle jusqu'aux jours actuels. Suivant un article remarquable de M. Vitet, publié dans la *Revue des deux Mondes*, il est incontestable que la foi s'étend et se propage. Non-seulement les vieilles générations croyantes sont remplacées par les générations nouvelles, mais elles semblent même dépassées, *puisque l'enceinte des Eglises dans les grands centres de population, devient partout beaucoup trop étroite. D'année en année les offices sont suivis avec plus de zèle, et le nombre des assistants s'accroît.* Surtout le nombre des hommes qui suivent les offices est d'une augmentation sensible. La présence d'un homme, dit M. Vitet, au commencement du siècle faisait événement : on aurait aujourd'hui trop à faire s'il fallait s'en étonner, et ce n'est certes pas un médiocre triomphe de la foi sur le respect humain que ce retour des hommes dans l'asile de la prière. Bien d'autres nouveautés du même genre pourraient sembler non moins extraordinaires, et par exemple *dans nos écoles, (c'est-à-dire les hautes écoles de Droit, de Médecine, de Polytechnique, etc. etc.) dans nos camps, des étudiants, des militaires, confessent hautement leur foi.* Dans telle de nos grandes villes, on trouve non seulement une magistrature, mais un barreau qui compte en majorité, parmi les membres de son conseil, des chrétiens pratiquants ; un corps de médecine, où le même calcul donne le même résultat. Nous défions les plus sceptiques de ne pas reconnaître *les progrès incontestables du Christianisme de nos jours.* L'auteur donne encore d'autres détails, enfin il montre en même temps le peu de succès que rencontrent les publications anti-religieuses qui ayant eu à leur première apparition un certain attrait de curiosité, sont maintenant complètement délaissées.

Or, ajoute la *Revue du Monde Catholique*, ce sont là des faits, et ces faits démentent tous ceux qui prétendent renouveler les ravages de l'incrédulité en France. C'est la foi qui gagne tous les jours et les épreuves du Souverain Pontife ont évidemment attiré des grâces de retour sur bien des âmes.

Pendant que nous signalons l'activité incontestable de ce mouvement religieux en Angleterre et en France, nous ne devons pas omettre de constater le redoublement de zèle pour les exercices religieux dont nous sommes témoins à Montréal, surtout depuis quelque temps. Voici ce que nous lisions, ces jours derniers, dans la *Minerve*, en rendant compte des remarquables prédications du révd. M. Giband et du révd. M. Martineau, pendant la Neuvaine de St. François Xavier dans l'Eglise de Notre-Dame.

“ Jamais on n'a vu une plus grande affluence dans cette immense église : en particulier, vendredi et dimanche dernier, le spectacle de cette multitude était de plus imposants : si nous rapprochons ce concours si grand, de celui que nous avons pu contempler aux exercices de l'Avent et aux pieuses réunions du Jubilé de l'année dernière, si nous y joignons l'immense affluence que l'on a signalée aux exercices de piété de St. Patrick, de

l'Eglise du Gésu, de St. Jacques et de l'Eglise St. Pierre qui ont eu lieu en différents temps, nous croyons que nous pouvons constater dans la Ville de Montréal un vrai redoublement de zèle pour ces satisfactions et ces consolations de la piété qui sont d'ailleurs si nécessaires en ces temps de trouble et d'épreuves.

“ Les fidèles voyant le Chef de l'Eglise, le représentant de leur Dieu, au milieu des angoisses, redoublent de prières et de bonnes œuvres et ainsi peuvent-ils conjurer les maux qui menacent l'Eglise.

“ Un des plus grands esprits de ce temps signalait dernièrement, dans un Recueil célèbre, ce fait caractéristique de l'époque ; c'est que s'il semble que l'Eglise a été soumise extérieurement à des épreuves redoutables, en même temps elle gagne tous les jours de plus en plus au sein des familles, dans les âmes et dans les consciences. Dans les mois qui viennent de s'écouler, on a signalé l'intérêt excité par la prédication et les publications religieuses en France et en Angleterre, nous avons à nous en féliciter comme signe de vie et d'énergie de l'esprit chrétien au milieu du monde et nous sommes heureux que des signes semblables se manifestent en notre ville où sont renfermés tant d'opinions et d'intérêts divers.”

Les prédicateurs ont été à la hauteur de la tâche importante qui leur était confiée. Le Rév. M. Martineau prêchait, le matin, sur différents points de la morale chrétienne, de manière à charmer l'auditoire nombreux qui l'écoutait.

Le soir, le Rév. Messire Giband faisait des conférences où il a envisagé successivement l'établissement de l'Eglise, sa vraie règle de foi et enfin les notes, ou marques, si éclatantes et si sûres auxquelles on peut la reconnaître. Ces conférences ont été des chefs-d'œuvre de force, de précision, et de clarté, qualités que tout le monde se plaît à reconnaître dans l'estimable conférencier. M. Giband présente son sujet avec une si grande lumière qu'il le montre dans tout l'éclat possible ; il traite les différents détails avec une netteté et une sûreté d'expression qui sont d'une si grande valeur dans les questions dogmatiques si altérées par les ennemis de l'Eglise ; enfin il s'exprime avec cette force qui n'est pas l'effet d'une chaleur factice du cœur, mais qui vient d'une conviction profonde, nourrie par l'étude et la méditation. Nous devons ajouter que M. Martineau n'a pas eu un moindre succès ; aussi est-ce avec une vive satisfaction que nous avons appris qu'il continuerait son exposition de la Morale, tous les dimanches du carême, à 7 heures du soir.

CHRONIQUE DU MESSAGER DE LA SEMAINE.

SOMMAIRE :

Les tremblements de terre.—En Espagne.—Aux Iles Ioniennes.—Désastres de Céphalonie.—Le dévouement français—La peste bovine en Belgique.—L'Exposition universelle.—Exposition rétrospective.—L'art ancien à côté de l'art moderne.— Régates internationales.—Projets divers.—La baleine en carton.—*L'aquarium* humain.—La critique.

Le sol tremble beaucoup en Europe depuis quelque temps. On dirait que les volcans intérieurs qui grondent sous nos pieds, menacent de déchirer la mince croûte refroidie sur laquelle nous marchons et que nous arrosons de nos sueurs pour en arracher notre pauvre pain. En tournant sur son axe et en décrivant sa courbe dans l'espace, la planète qui nous porte vivants et qui porte avec nous la poussière des générations éteintes, éprouve des frémissements inquiétants. Sur certains points de ce globe voyageur, les villes remuent comme des châteaux de cartes qu'ébranle le souffle d'un enfant, et les maisons s'écroulent comme d'infimes cabanes de poussière qu'auraient bâties des insectes au bord du chemin. Le monde est dans la main de Dieu.

Parlons d'abord de l'Espagne. Les lettres de ce pays signalent des tremblements de terre à Murcie, Orihucla et dans d'autres localités contiguës. Les secousses ont été si intenses qu'on n'avait rien vu de semblable depuis 1829, époque de triste mémoire. Tous les habitants ont pris le parti de passer la nuit sous des tentes et le jour dans les rues. On désertait les maisons et les édifices publics, dans la crainte d'être écrasé sous leur chute. A Torreviejo, la municipalité s'est établie avec ses bureaux sous une grande tente de campagne au milieu d'une vaste place. On y a dressé un autel où se célèbre le saint sacrifice de la messe. La consternation est extrême. D'après les dernières nouvelles, les secousses se sont renouvelées encore depuis que toutes ces mesures avaient été prises à Torreviejo, dont tous les édifices menacent ruine.

Mais tout cela est peu de chose en comparaison de ce qui vient de se passer dans les îles Ioniennes. Là, c'est une épouvantable catastrophe qui a jeté l'effroi et le deuil parmi les populations. Le centre du mouvement paraît être dans l'île de Céphalonie, qui a été la plus éprouvée, et de là il a rayonné vers toutes les autres îles, qui ont été plus ou moins atteintes. Les désastres à Céphalonie sont incalculables. Les villes d'Argostoli et de Lixuri sont entièrement détruites. Plusieurs villages ont

disparu. Plus des trois quarts de la population de l'île, qui est de 80,000 âmes, errent sans abri, sans pain, sans vêtements, exposés à toutes les intempéries de la saison. Quelques baraques en bois ont été seulement construites à la hâte avec les épaves des maisons écroulées. Les navires en rade ont donné asile à tous ceux qu'ils ont pu recueillir. La misère est à son comble ; quant aux morts et aux blessés, on ignore encore leur nombre, mais il est considérable.

C'est le dimanche, 3 février, vers six heures du matin, qu'ont commencé les premières secousses, celles qui ont tout renversé. Toute la population s'est enfuie sans prendre le temps presque de se couvrir. Ce premier choc s'est fait sentir simultanément à Patras, Zante, Ithaque, Céphalonie, Paxo, Sainte-Maure et Corfou. Le 6 et le 7, les oscillations duraient encore à Céphalonie, et achevaient de faire écrouler le peu de maisons qui avaient résisté au premier ébranlement.

Les pertes matérielles sont immenses, et l'on craint qu'une maladie pestilentielle ne se déclare au milieu d'une population exposée à des souffrances dont, suivant les témoins oculaires, on ne peut se faire une idée.

Autre fléau : la peste bovine a reparu en Belgique. La terrible maladie a commencé ses ravages dans deux des principales distilleries de Hasselt, le 28 janvier. L'autorité communale prit aussitôt des mesures excessivement énergiques. Dans une des distilleries, 117 bêtes furent sacrifiées sans délai ; dans l'autre, on en abattit 82. Le mal se propageant, le nombre des bêtes abattues s'éleva en très-peu de jours à plusieurs centaines. La ville contenait environ 5,000 têtes de bétail, évaluées en moyenne à 700 francs chacune. Les bouchers ne suffisant plus à la triste besogne qui leur était imposée, l'autorité dut mander par télégraphe des bouchers de Liège, ainsi qu'un renfort de vétérinaires. Le 11 février, le nombre des animaux sacrifiés dans les étables infectées s'élevait à 927 ; 412 autres bestiaux, quoique parfaitement sains, mais compromis en raison du voisinage des foyers d'infection, devaient aussi être immédiatement abattus. On espérait que les 1,300 ou 1,400 animaux de la banlieue pourraient être préservés.

Du côté de la France comme du côté de la Belgique, toutes les mesures nécessaires ont été prescrites pour empêcher l'épizootie de se propager.

Passons aux gloires et aux splendeurs dont ce siècle se vante. Un mois et quelques jours nous séparent seulement de l'ouverture de cette grande exposition, depuis si longtemps annoncée et préparée, et qui met tous les peuples en mouvement. Si elle ne réalise que la centième partie des promesses qui ont été faites par ses organisateurs, l'exposition universelle de 1867 sera encore la plus belle fête industrielle et artistique à laquelle les nations aient jamais été conviées. Rien n'a été oublié de ce qui pouvait en faire l'éclatant et complet résumé de l'industrie et des arts de l'homme au XIX^e siècle, selon les divers degrés et les formes différentes

de civilisation propres à chaque pays. Un appel a été adressé à la tribu sauvage, à la nation païenne, aussi bien qu'aux peuples chrétiens les plus civilisés. Notre Champ-de-Mars présentera ainsi une sorte de tableau synoptique du globe entier, à l'époque où nous vivons : ce qu'il y a de plus primitif s'y rencontrera à côté de ce qu'il y a de plus perfectionné. Les raffinements du luxe oriental y brilleront en face des machines puissantes inventées par le génie occidental.

On a voulu être plus complet encore : le passé ne sera pas oublié vis-à-vis du présent. Une commission de l'histoire du travail a été chargée de préparer les éléments d'une exposition rétrospective. Elle poursuit activement ses opérations ; l'installation matérielle de ses galeries est à peu près terminée. Grâce au concours des correspondants désignés par la commission sur tous les points de l'Empire, cette exposition comprendra non-seulement les collections les plus remarquables de Paris, mais la plupart des objets précieux de l'antiquité, du moyen âge, de la renaissance et des temps plus récents. Là seront représentés les trésors des églises, les musées, les bibliothèques des départements, les collections particulières de toute nature. Les archevêques de Lyon et de Rouen, les évêques de Troyes, Limoges, Clermont, Evreux, Rodez, etc., ont envoyé, dit-on, à la commission leur adhésion la plus complète et mis à sa disposition les objets d'art les plus intéressants de leurs diocèses. Les musées des principales villes, telles que Lyon, Chartres, Reims, Dijon, Rouen, etc., concourent également à cette œuvre. Quant aux propriétaires des collections particulières, la commission a reçu leur adhésion unanime. La partie étrangère de cette exposition n'a point été négligée. Les démarches les plus actives ont été faites par la commission auprès des divers pays, qui presque tous se sont empressés de constituer des commissions spéciales. L'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, l'Égypte, la Belgique, la Suède, ont annoncé les plus brillants résultats ; dans chacune de ces contrées les trésors de la couronne viendront s'ajouter aux collections publiques et particulières.

Les specimens les plus remarquables de l'art des temps passés se trouveront ainsi rapprochés des produits du travail et de l'industrie moderne, et nous ne serions point étonné de voir les amateurs les plus délicats préférer à l'exposition des arts du présent l'exposition des chefs-d'œuvres anciens. L'art des siècles qui ne sont plus, a une majesté et un parfum que ne peuvent posséder les ouvrages à peine nés d'hier et dont l'aspect neuf et luisant accuse la fraîche naissance. Et puis, nos artistes d'aujourd'hui sont-ils doués d'une inspiration aussi profonde, aussi riche, aussi variée, que l'était l'inspiration de leurs devanciers ? Qui oserait l'affirmer ?

La commission impériale ménage une foule de surprises au public cosmopolite qui va nous envahir. Elle promet quatre grandes régates internationales, auxquelles prendront part les plus célèbres champions de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, etc. Tout sera

international en 1867. A Billancourt, qui est à trois kilomètres de l'Exposition, il y aura presque tous les jours des courses à l'aviron entre des embarcations de toute espèce.

L'exposition de tout ce qui a rapport à la navigation se tiendra sur la berge de la Seine : pêche à la lumière électrique, sauvetage et tout ce qui concerne la navigation de plaisance, jusqu'aux substances alimentaires de l'équipage. Il y aura 40 à 56 bateaux à voile, à l'aviron, à la vapeur, offrant les types de tous les navires usités en Europe. Un salon d'honneur présentera un trophée d'insignes et de pavillons de sociétés nautiques de France et de l'étranger. Parmi les embarcations de puissance qui seront à l'ancre devant la berge, on pourra voir la cange du vice-roi d'Égypte, deux yachts appartenant au prince Napoléon, des gondoles vénitiennes, etc.

Au mois de juillet il y aura des régates exclusivement françaises, puis des régates exclusivement anglaises. Ces dernières auront dans tous leurs détails, dans tous leurs accessoires, la couleur la plus nationale. Les Anglais nous donneront ainsi un échantillon complet de leurs mœurs en fait de sport nautique. Le prince de Galles, qui sera à cette époque à Paris, a souscrit 25,000 fr. pour ces régates. La commission impériale a reçu aussi près de 400 demandes venant d'Amérique.

On nous promet encore de très-intéressantes expériences de fusils à aiguilles lançant des amarres aux navires en perdition, de carabines servant à la pêche à la baleine, on parle même de fabriquer une baleine en carton pour la circonstance.

Nous aurons aussi un *aquarium* humain, au fond duquel nous verrons, à travers une glace qui formera la paroi extérieure du bassin, des hommes revêtus de l'appareil des plongeurs, respirant au moyen d'un tube et se livrant gravement dans l'eau à des jeux de dés ou de dominos.

En vérité, on ne saurait dire à quelles inventions ingénieuses la commission impériale n'a pas eu recours pour rendre l'Exposition attrayante, même aux petits enfants ! Aussi est-il des esprits portés à tout critiquer, qui trouvent qu'en beaucoup de choses le but est dépassé, et qui craignent qu'on ne soit tombé dans la minutie et dans le grotesque. C'est là, en effet, le danger de la méthode adoptée et poussée à l'extrême, qui tend à faire de l'Exposition une sorte d'encyclopédie en action. Quelqu'un demandait l'autre jour : N'y aura-t-il pas des nouveaux-nés pour expérimenter les meilleurs systèmes de biberon ?

Quant à nous, qui laissons ces critiques aux méchantes langues, nous félicitons d'avance le visiteur consciencieux qui réussira à tout voir ; sa patience sera largement récompensée, et, grâce à l'Exposition, il aura appris en six mois plus de choses qu'il n'en eût apprises en un siècle.